

Mise en place d'un réseau écotouristique d'espaces naturels dans des pays méditerranéens d'Afrique du nord



Centre de Coopération
pour la Méditerranée

DIAGNOSTIC PARC NATIONAL TALASSEMTEANE POUR L'ELABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'ÉCOTOURISME



ASSISTANCE TECHNIQUE

A TECMA, Asesores Técnicos en Medio Ambiente

ECOTONO, Equipo Consultor en Medio Ambiente, Turismo y Desarrollo

Décembre 2012

INTRODUCTION _____ 6

1. SITUATION DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL _____ 8

1.1. DONNÉES DE BASE _____	8
1.1.1. Figure de protection nationale. Date de déclaration _____	8
1.1.2. Localisation. Superficie. Physiographie. Ecosystèmes. Principales valeurs	8
1.1.3. Communes. Population. Démographie. Socioéconomie. _____	10
1.2. PLANIFICATION _____	11
1.2.1. Instruments de planification et de gestion environnementale de l'ENP	11
Zonage écologique _____	11
Principes d'organisation et de fonctionnement (selon le PDAG): _____	17
1.2.2. Planification ou programmation touristique de l'ENP ou les alentours_	18
Zonage touristique dans le PDAG _____	18
1.2.3. Planification ou programmation touristique d'application dans des secteurs supraterritoriaux, régionaux ou nationaux. Inclusion de l'ENP _____	26
1.2.4. Actions de conservation et valorisation du patrimoine naturel et culturel pour son profit touristique _____	27
1.3. INCIDENCE ENVIRONNEMENTALE DU TOURISME _____	30
1.3.1. Impacts environnementaux de l'écotourisme en particulier et du tourisme en général _____	30
1.3.2. Autres impacts environnementaux causés par d'autres activités. _____	31
1.3.3. Suivi des impacts et des mesures correctrices adoptées par les agents de gestion de l'ENP ou d'autres entités. Résultats obtenus. _____	31
1.4. GESTION _____	32
1.4.1. Ressources humaines et qualification: personnel de direction, technicien, employés de bureau, gardiennage, personnel d'entretien et de nettoyage _____	32
1.4.2. Dans le territoire / à Rabat _____	33
1.4.3. Budget annuel _____	33
1.4.4. Personnel du service accueil touristique: nombre, fonctions, type de contrat, organisme de recrutement. _____	34
1.4.5. Budget annuel _____	34
1.4.6. Formation et diplôme du personnel _____	34
1.4.7. Connaissance de langues du personnel _____	34
1.4.8. Nombre suffisant et qualification du personnel _____	34
1.4.9. Équipements à l'usage du public _____	35
1.4.10. Ouverture au public: saison et horaires _____	38
1.4.11. Adaptation pour les personnes handicapées _____	38
1.5. ÉQUIPEMENTS, MOYENS ET SERVICES D'INTERPRÉTATION _____	38
1.5.1. Équipements, moyens et services d'interprétation _____	38

1.5.2. Ouverture au public: saison et horaires _____	47
1.5.3. Renseignements: thématique, matériels élaborés, langues, moyens, supports _____	47
1.5.4. Autres services (cafétéria, magasin, bibliothèque, centre de documentation, transport public) _____	49
1.5.5. Adaptation pour les personnes handicapées _____	49
1.6. QUALITÉ TOURISTIQUE _____	50
1.6.1. Certificats de qualité. Prix. Initiatives sur l'amélioration de la qualité	50
1.7. PROMOTION ET COMMERCIALISATION DE L'ÉCOTOURISME DANS L'ENP ____	52
1.7.1. Activités réalisées pour la promotion et/ou la commercialisation des ressources. _____	52
1.7.2. Documentation imprimée ou digitale élaborée. Langues. _____	52
1.7.3. Activités réalisées pour la promotion et/ou la commercialisation des ressources intégrées dans l'ensemble des activités de la destination touristique. _____	52
1.7.4. Matériel imprimé ou digital élaboré. _____	53
1.7.5. Dossier de presse, présence dans les médias _____	54
1.8. OFFRE DE SERVICES TOURISTIQUES _____	54
1.8.1. De logement: nombre, catégorie, places et emplacement _____	54
1.8.2. De restauration: nombre, catégorie, places et emplacement (ACTLC) _____	60
1.8.3. D'activités: nombre d'entreprises, activités offertes _____	61
1.8.4. D'agences de voyage ou de syndicats d'initiatives (services d'accueil) locaux _____	65
1.8.5. Suivi de la satisfaction de visiteurs _____	65
1.9. DEMANDE DE L'ÉCOTOURISME DANS L'ENP _____	66
1.9.1. Affluence de visiteurs des dernières années _____	67
1.9.2. Motivation des visiteurs et activités réalisées _____	69
1.9.3. Caractérisation des visiteurs _____	70
1.9.4. Évaluation de l'efficacité de l'interprétation _____	76
1.9.5. Suivi de la satisfaction des visiteurs _____	76
1.10. DEMANDE TOURISTIQUE DANS L'ENTOURAGE _____	77
1.10.1. Types de tourisme dans l'entourage _____	77
1.10.2. Affluence de visiteurs des dernières années _____	78
1.10.3. Caractérisation de visiteurs _____	79
1.10.4. Motivation des visiteurs et activités réalisées _____	80
1.10.5. Suivi de la satisfaction de visiteurs' _____	80
1.11. INTÉGRATION DE L'ECOTOURISME DANS L'ENP DANS LA DESTINATION TOURISTIQUE _____	80
1.11.1. Constitution d'un produit touristique individualisé, avec image et promotion propres _____	80

1.11.2.	Produits touristiques existants dans la destination dans lesquels il s'est intégré _____	82
1.11.3.	Singularité des valeurs de l'ENP dans le milieu régional, national ou méditerranéen _____	82
1.12.	INCIDENCE DANS LA DESTINATION _____	82
1.12.1.	Dans la revalorisation d'autres ressources du patrimoine local _____	82
1.12.2.	Dans l'augmentation du nombre de visiteurs _____	82
1.12.3.	Dans la prospection de nouveaux types de visiteurs _____	82
1.12.4.	En tant que moteur du développement touristique _____	83
1.12.5.	Dans l'économie locale (postes de travail, fournisseurs, autres services) _____	83
1.13.	COLLABORATION ET COOPÉRATION _____	83
1.13.1.	Organisation d'activités et de manifestations: thématique, contenus, programme, résultats obtenus _____	83
1.13.2.	Activités et évènements conçus pour la population locale _____	83
2. DURABILITÉ DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMNTANE 83		
2.1.	DANS LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'USAGE PUBLIC DE L'ENP _____	83
2.2.	GESTION ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE _____	83
2.2.1.	Mesures de gestion environnementale adoptées par les municipalités ou administrations publiques supra territoriales _____	83
2.2.2.	Mesures d'amélioration environnementale entreprises par des organismes privés ou moyennant des projets de coopération nationale ou internationale _____	84
2.3.	DURABILITÉ TOURISTIQUE _____	84
2.3.1.	Certificats ou prix de durabilité _____	84
2.4.	COLLABORATION ET COOPÉRATION _____	87
2.4.1.	Collaboration avec des initiatives pour l'amélioration de la durabilité du tourisme dans l'ENP et dans le territoire _____	87
2.4.2.	Collaboration avec des initiatives pour la conservation du patrimoine local _____	89
2.4.3.	Collaboration avec d'autres initiatives locales _____	90
3. PARTICIPATION DANS LA GESTION DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMNTANE 90		
3.1.	DANS LA GESTION DE L'ENP _____	90
3.1.1.	Organes de participation. Compétences. Membres. Organigramme. _____	90
3.1.2.	Budget géré _____	90
3.1.3.	Attestation de participation : nombre de réunions, actes _____	90
3.1.4.	Participation de la population locale _____	90
3.2.	DANS LA GESTION DU TERRITOIRE/DESTINATION TOURISTIQUE _____	91

3.2.1. Organes de participation. Compétences. Membres. Organigramme. __	91
3.2.2. Budget géré _____	92
3.2.3. Attestation de participation : nombre de réunions, actes _____	92
3.2.4. Participation de la population locale _____	92
3.2.5. Efficacité dans l'utilisation des ressources financières _____	92
3.3. DANS LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION _____	92
3.3.1. Acteurs impliqués et apports réalisés en matière de promotion et/ou de commercialisation de l'écotourisme dans l'ENP _____	93
3.4. COLLABORATION ET COOPÉRATION _____	93
3.4.1. Bénéficiaires locaux, directs ou indirects, de l'écotourisme dans l'ENP	93
3.4.2. Participation de la population locale dans la programmation et le développement des activités promues par les gestionnaires de l'écotourisme dans l'ENP _____	93
3.4.3. Degré d'utilisation des installations par les collectivités locales publiques et privées _____	93
3.4.4. Degré de communication et de coopération avec les gestionnaires ayant des initiatives similaires. Fonctionnement des réseaux de centres d'opérations ou d'autres zones. _____	93
3.5. ASSOCIATIONNISME _____	94
3.5.1. Associations à caractère touristique, entrepreneurial, conservateur, culturel, ou d'autres associations présentes dans le territoire _____	94
3.6. CONFLITS _____	96
4. SYNTHÈSES _____	98
4.1. SITUATION DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL _____	98
PLANIFICATION _____	98
INCIDENCE ENVIRONNEMENTALE DU TOURISME _____	100
GESTION _____	101
ÉQUIPEMENTS À L'USAGE DU PUBLIC _____	102
ÉQUIPEMENTS, MOYENS ET SERVICES D'INTERPRÉTATION _____	103
QUALITÉ TOURISTIQUE _____	104
PROMOTION ET COMMERCIALISATION DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PNJZ _____	104
Offre de services touristiques _____	105
DEMANDE DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PNJZ ET DANS L'ENTOURAGE _____	105
4.2. DURABILITÉ DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEM-TANE	106
DANS LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'USAGE PUBLIC DU PNTLS _____	106
dans la GESTION ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE _____	106
DURABILITÉ TOURISTIQUE _____	107
COLLABORATION ET COOPÉRATION _____	107
4.3. PARTICIPATION DANS LA GESTION DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PNJZ _____	108

DANS LA GESTION DU PNJ	108
DANS LA GESTION DU TERRITOIRE/DESTINATION TOURISTIQUE	108
DANS LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION	109
COLLABORATION ET COOPÉRATION	110
ASSOCIATIONNISME	110
CONFLITS	110

DIAGNOSTIC

INTRODUCTION

Ce diagnostic sur la situation de l'écotourisme dans le Parc National de Talassemtane (PNTLS) et sur le degré de durabilité et de participation, a été élaboré avec:

- Les informations recueillis pendant la visite en mai 2012 au PNTLS et les entretiens réalisés avec les principaux acteurs concernés.
- La révision bibliographique de:
 - Plan d'Aménagement et Gestion (PAG)
 - Plan d'Usage Public (PUP)
 - Évaluation du cadre juridique et institutionnel relatif à l'écotourisme et aux aires protégées au Maroc (IUCN)
 - Législation marocaine relative au tourisme et aires protégées
 - D'autres rapports et informations utiles sur le parc national et le tourisme
- La collaboration du Directeur du Parc National (Anouar Jaoui)

DANS CE DIAGNOSTIC IL Y A DES INFORMATIONS **EN COULEUR ROUGE** QUI DEVRONT ETRE CONFIRMÉES, CORRIGÉES OU COMPLÉTÉES AVEC LES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES DU FORUM PERMANENT DE TOURISME DURABLE DU PARC NATIONAL DE TALASSEMTANE

ABRÉVIATIONS

HCEFLCD: Haut Commissariat aux Eaux, Forêts et à la Lutte Contre la Desertification

PDAG: Plan Directeur d'Aménagement et Gestion du Parc National de Talassemtane

PDC: Plan de Développement Communal

PNTLS: Parc National de Talassemtane

PUP: Programme d'Usage Public du parc National de Talassemtane

RBIM: Reserve de la Biosphère Intercontinentale dans le Méditerranée

1. SITUATION DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL

1.1. DONNÉES DE BASE

1.1.1. Figure de protection nationale. Date de déclaration

Le Parc national de Talassemrane a été créé en octobre 2004.

1.1.2. Localisation. Superficie. Physiographie. Ecosystèmes. Principales valeurs

Situé dans la province de Chefchaouen, sur une superficie de 58.950 ha dans la portion orientale de la Dorsale calcaire du Rif, le parc englobe un territoire très original qui s'individualise par sa biodiversité et ses paysages remarquables. Avec son relief très accidenté caractéristique des montagnes rifaines, le Parc National de Talassemrane offre des paysages naturels de grande valeur patrimoniale à l'échelle de la méditerranée. Il englobe des vallées profondes et encaissées, creusées par les oueds à caractère torrentiel, des gorges aux falaises impressionnantes et des grottes abondantes. L'altitude maximale est de 2 159 m à Jbel Lakraâ, pendant que l'altitude minimale est de 600 m à la ville de Chefchaouen. De la surface totale du Parc, 73 % sont terrains publics et 17 % sont terrains privés et collectifs.

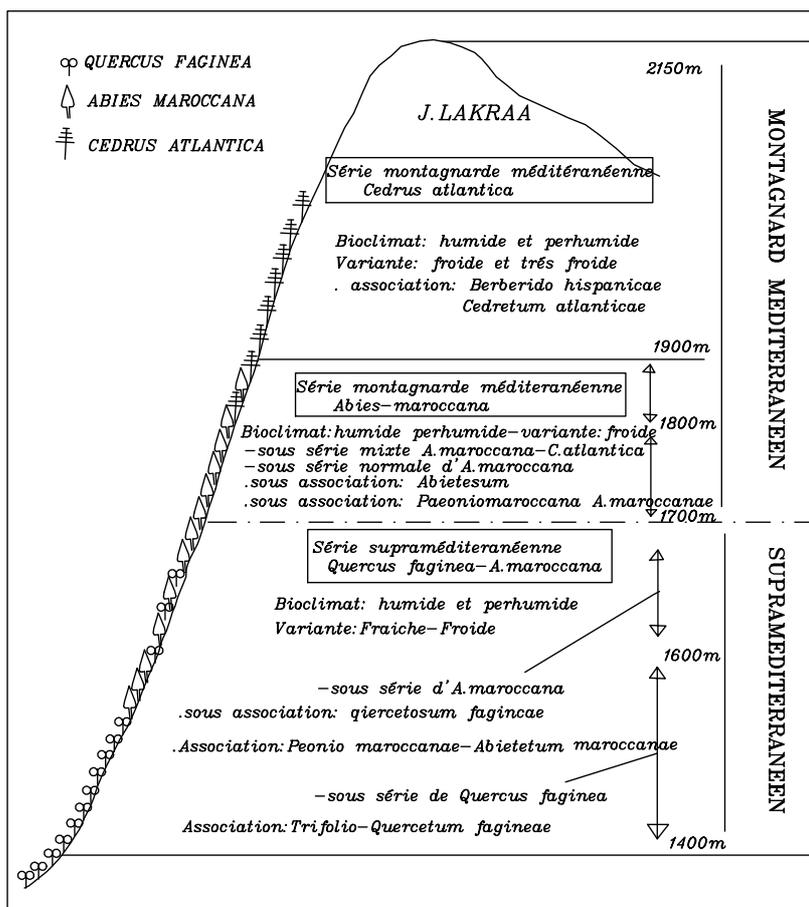
Le parc national de Talassemrane abrite plus de 750 espèces végétales appartenant à 103 familles dont 56 espèces sont endémiques. Il y a 11 espèces forestières majeures. La Sapinière (*Abies maroccana*) y constitue la forêt la plus originale. Autrefois fortement forestier, ne restent que des reliques d'écosystèmes forestiers dont les sapinières (3.000 ha) constituent une formation unique de toute l'Afrique du Nord. En général, les forêts sont domaniales et représentent le 73 % de la surface total, (42 267 ha).

Talassemrane héberge également une quarantaine de mammifères dont les plus remarquables sont le Singe magot et la Loutre. Plus de 100 espèces d'oiseaux, dont certains rapaces rares (Aigle royal), s'observent au niveau du site. Les reptiles et les amphibiens y sont également représentés par une trentaine d'espèces. Le taux d'endémisme est aussi très élevé (35 %).

Etages de végétation

Les analyses phytosocioécologiques entreprises dans le Rif (Benabid 1982) permettent de définir pour le Parc Naturel de Talassemtane, les étages de végétation suivants:

- Thermoméditerranéen (au dessous de 1000m) - type subhumide tempéré à localement humide: formations potentielles de *Tetraclinis articulata*, *Olea oleaster*, *Quercus coccifera*, *Quercus rotundifolia* et *Quercus suber* observées dans les vallées au piémont ou sur les bas versants des montagnes. A leur niveau on peut observer quelques peuplements de *Pinus halepensis*.
- Mésoméditerranéen (1000 à 1400 m) - type humide ou localement perhumide frais: formations potentielles à *quercus rotundifolia*, *Quercus faginea* et très localement *Quercus suber* sur substrat siliceux, avec apparition de quelques peuplements de *Pinus pinaster* var. *maghrebiana*.
- Supra méditerranéen (1400 à 1800m) - type perhumide froid : formations potentielles à *Abies maroccana*, *Cedrus atlantica*, *Quercus rotundifolia*, *Quercus faginea* au niveau desquelles s'observent des faciès à *Pinus clusiana* var. *mauritanica*.
- Montagnard méditerranéen (au dessus de 1800m jusqu'au sommet culminant du Parc) - type perhumide très froid: formations potentielles à *Abies maroccana*, *Cedrus atlantica* qui peuvent céder la place sur la crête de J. Lakraa à des pelouses écorchées paraclimaciques.



Les ressources culturelles, conjuguées aux potentialités naturelles, offrent au Parc National de Talassemtane un potentiel écotouristique d'importance nationale et

méditerranéenne. Il fait officiellement partie de la **Réserve de Biosphère Transcontinentale de la Méditerranée** (Maroc - Espagne).

1.1.3. Communes. Population. Démographie. Socioéconomie.

La zone du parc national abrite 20.560 habitants (recensement de 2004), ce qui représente moins de 5 % de la population sur 13 % de la surface de la province. Ils se trouvent distribués dans neuf communes rurales, six dans la province de Chefchaouen et trois dans la province de Tétouan.

Province	Cercle	Caïdat	Commune	
Chefchaouen	Bab Taza	Bab Taza	Bab Taza	
			Beni Derkoul	
	Bou Ahmed	Talembote	Talembote	
			Tassift	
			Assifane	Beni Selmane
			Bou Ahmed	Steha
Tétouan	Tétouan	Beni Hassane	Oulad Ali Mansour	
			Al Oued	
			El Hamra	

La population locale est d'origine amazigh du groupe de famille ghomara bien qu'elle ait perdu pour la plupart sa langue originale, le tamazigh.

Le niveau important d'analphabétisme, 55 % d'après les statistiques nationales de 2004, frappe notamment la population adulte, les femmes et les personnes âgées, surtout dans les endroits éloignés des voies de communication et des écoles. Par sexe, le niveau d'analphabétisme chez les femmes est de 78 % et chez les hommes de 40 %.

Selon le Plan d'Aménagement et Gestion (PDAG) il y a un problème de coopération et de coordination entre les divers acteurs publics et privés.

En ce qui concerne les principales activités économiques, l'agriculture et notamment l'arboriculture fruitière, l'apiculture et les activités touristiques sont les plus importantes. Il faut souligner que la culture du cannabis exerce une forte pression sur les écosystèmes forestiers par défrichements. (Agence Française de Développement,

2011)

1.2. PLANIFICATION

1.2.1. Instruments de planification et de gestion environnementale de l'ENP

DECRET DE CREATION DU PARC: Decret n° 2.04.782 du 23 Châbane 1425, 8 octobre 2004

LOI RELATIVE AUX AIRES PROTÉGÉS. Dahir n° 1-10-1234.782 du chaabane 1431 (16 juillet 2010) portant promulgation de la loi n° 22-07 relative aux aires protégées.

PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET GESTION DU PARC NATIONAL DE TALLASSEMNTANE

Un Plan Directeur d'Aménagement et Gestion du Parc National de Talassemtane (PDAG) élaboré en 1996 avait proposé un zonage provisoire, sur des échelles de temps de 5 à 10 ans, qui pouvait être modifié et être affiné en fonction des connaissances que les gestionnaires accumuleraient, pour tenir compte des contraintes écologiques, socio-économiques et culturelles. Selon la loi d'Aires Protégées, la validité d'un plan d'aménagement et de gestion d'une aire protégée ne doit pas excéder dix ans. Dans le cas du PNTLS, un nouveau Plan d'Aménagement devrait donc être élaboré.

Zonage écologique

Le PDAG établit trois types de zones écologiques pour le PNTLS. Dans un ordre décroissant de restrictions aux droits d'usage et liberté d'accès nous avons:

- La Zone Naturelle Protégée (ZNP) : 1.034 ha
- Le Sanctuaire Naturel Géré (SNG) : 2.568 ha
- La Zone de Gestion des Ressources Naturelles (ZGRN): 54.400 ha

Ce zonage écologique est actuellement vigoureux, selon la direction du parc.

Zones Naturelles Protégées

Objectifs:

- Protéger la nature et maintenir les processus naturels dans un état dynamique, non perturbé et non altéré, afin de disposer de témoins écologiquement représentatifs de l'environnement naturel, valables pour des études scientifiques, des suivis de l'environnement et essentiellement pour le maintien des ressources génétiques dans un état dynamique et évolutif (souplesse adaptative de l'écosystème - potentiel biodiversité génique) .
- Aider à la réhabilitation des habitats et des biocoenoses (pour le PNTLS: strates arborées, petite faune, et avifaune type des biotopes forestiers de montagne).

Réglementation ZNP:

La réglementation est légèrement moins contraignante que dans le cas d'une Réserve Naturelle Intégrale (RNI).

- **Sont interdits:** en règle générale toutes modifications du ou des écosystèmes, toutes formes d'exploitation du milieu végétal et du milieu animal, tous prélèvements sur les milieux abiotiques et biotiques (ressources naturelles), autres qu'à des fins scientifiques dûment autorisées, tous traitements sylvatiques, sauf dérogation particulière à but de reconstitution du milieu, toutes modifications des structures paysagères existantes, toutes constructions d'infrastructures, toutes implantations anthropiques temporaires ou permanentes.
- **Sont autorisés:** la circulation et le passage des ayants-droit (à pied, mule, véhicule) et des groupes d'écotouristes *guidés* suivants des axes précis et balisés, les activités programmées du personnel du Parc, l'activité scientifique sous autorisation des personnes intéressées, toutes interventions sur le milieu dûment programmées par les responsables de la gestion du parc, ayant pour but de réhabiliter l'écosystème ou de faciliter sa régénération, et offrant toutes les garanties nécessaires à une non violation des qualités et de l'intégrité écologique du milieu,

Avertissement: le classement en ZNP sous-entend un engagement ferme et non révisable, au minimum sur une période de 50 ans, et souhaitable définitivement

Localisation (voir carte):

Pour le PNTLS, le but est d'arriver à un classement en ZNP de la totalité des sapinières de Talassemtane (2.219 ha) et Tazaout (1.383 ha). Cependant, si cet objectif est largement justifiable, il ne pourra être atteint avant un certain nombre d'années de fonctionnement du PNTLS, après deux ou trois phases de 3 à 5 ans chacune (selon de PDAG du 1996). Une relative adhésion des populations restant indispensable, celle-ci ne pourra s'obtenir qu'après démonstration faite de l'engagement du PNTLS dans la promotion du développement des zones rurales, et la création d'une dynamique de gestion collective porteuse et reconnue par tous.

Les Sanctuaires Naturels Gérés

Objectifs:

- Assurer dans le cadre d'une gestion spécifique, les conditions naturelles nécessaires en vue de la pérennisation des habitats, des biocénoses, des traits particuliers du milieu physique et de l'environnement, du potentiel en ressources naturelles ;
- Ces zones possèdent un intérêt biologique et écologique certains, et sont soumises à un usage traditionnel de leurs ressources - Les activités humaines traditionnelles font partie de l'écosystème, et elles modèlent les paysages, à ce titre elles ont leur place au sein d'une gestion patrimoniale;
- Cette forme de gestion cherche à encadrer l'usage des ressources et l'utilisation de l'espace, afin que les termes de ceux-ci ne puissent pas altérer le capital nature disponible (développement durable) et à promouvoir toute forme de traitement visant à accroître le capital, principalement forestier dans le cas du PNTLS (amélioration des parcours et règle de sylviculture);
- En conséquence la promotion de ce type de gestion passe par deux impératifs:
 - un cadre restrictif et limitatif dans le temps et l'espace

- une concertation-action permanente avec les utilisateurs (partenariat) impliquant une organisation préalable des usagers au sein de structures de références

Réglementation SNG:

La réglementation de la SNG à un fondement général, et des applications particulières en fonction des vocations usagères des secteurs retenus .

- **Sont interdits:** en règle générale toutes activités de destruction et d'altération du milieu tel que l'introduction d'espèces de flore et de faune exogènes, la chasse, la pêche, les coupes à blanc, le surpâturage, la mise en valeur agricole, le creusement de carrière, l'extraction de minéraux, l'arasement de massif, la construction d'axe routier goudronné dépassant une emprise au sol de 6 mètres (talus compris), la construction de toutes infrastructures à fort impact visuel, à étage et non respectueuse des normes traditionnelles et paysagères, l'implantation de résidences permanentes, la pollution des aquifères et des sols, le dépôt d'ordure, l'utilisation de produits chimiques, l'entrepôt de produits toxiques, la surexploitation de toutes ressources naturelles.
- **Sont autorisés:** la circulation de toutes personnes, toutes activités non destructrices et non altérables des milieux, la réintroduction d'espèces de flore et de faune, les activités d'exploitation des ressources conformes au cadre contractuel et à la charte du parc, les activités du personnel du Parc, l'activité touristique, l'apport de traitements spécifiques sur les écosystèmes en vue d'assurer leur pérennité, les opérations de protection des sols, l'aménagement de sites et/ou de milieux en vue d'en faciliter la valorisation et la conservation dans le respect de la charte du parc.

Localisation (voir carte):

Les SNG proposés pour le PNTLS ont été identifiés en fonction des impératifs de protection concernant les massifs de sapinières. L'établissement de ZNP sur l'ensemble de ceux-ci n'étant pas immédiatement réalisable, les zones situées hors

ZNP lors des premières phases, seront alors automatiquement classées en SNG.

Une fois arrivé aux termes des phases de mise en place des ZNP sur la totalité des massifs de sapinières, les gestionnaires du PNTLS pourront alors redistribuer le statut de SNG à d'autres secteurs, qui alors apparaîtront comme prioritaires. (PDAG, 1996).

SNG1 - Secteur nord-Kelti-Tazaout: une partie de la Sapinière du massif de Tazaout (946 ha dans une première phase, à étendre sur les secteurs de chênaies d'altitude et de pin maritime entourant le massif, en dépendant des résultats de la première phase et de la réceptivité des populations).

Aménagement: il s'agira principalement de chercher à encadrer le plus possible le parcours afin d'en réduire progressivement l'impact (mise en place de gestion type "agdal"), et à engager des travaux de réhabilitation des écosystèmes les plus dégradés (secteurs des lisières) en favorisant la régénération et la plantation des espèces locales, résineuses ET feuillues¹.

SNG2 - Secteur central-Talassemtane: une partie de Sapinière du massif de Talassemtane (1622 ha dans une première phase, 855 ha dans une deuxième phase et une superficie additionnelle dans une troisième phase, qui ne peut être définit à ce stade, et qui dépendra des résultats de la première phase et de la réceptivité des populations pour étendre sur les secteurs de chênaies d'altitude et de pin maritime entourant le massif, le classement en SNG.

La Zone de Gestion des Ressources Naturelles (ZGRN)

Objectif:

- Garantir et surtout chercher à développer les rendements des écosystèmes producteurs, l'activité touristique (variante écotourisme) et autres activités de

¹ L'action de réhabilitation forestière (et même de reconquête des terres forestières dégradées), relève à notre avis de la vocation du centre pépinière d'Ain Râmi, surtout s'il y développe une production expérimentale de plants de pin noir et de sapin

loisirs, au moyen d'une gestion des ressources naturelles orientée vers le support des activités économiques traditionnelles ou non.

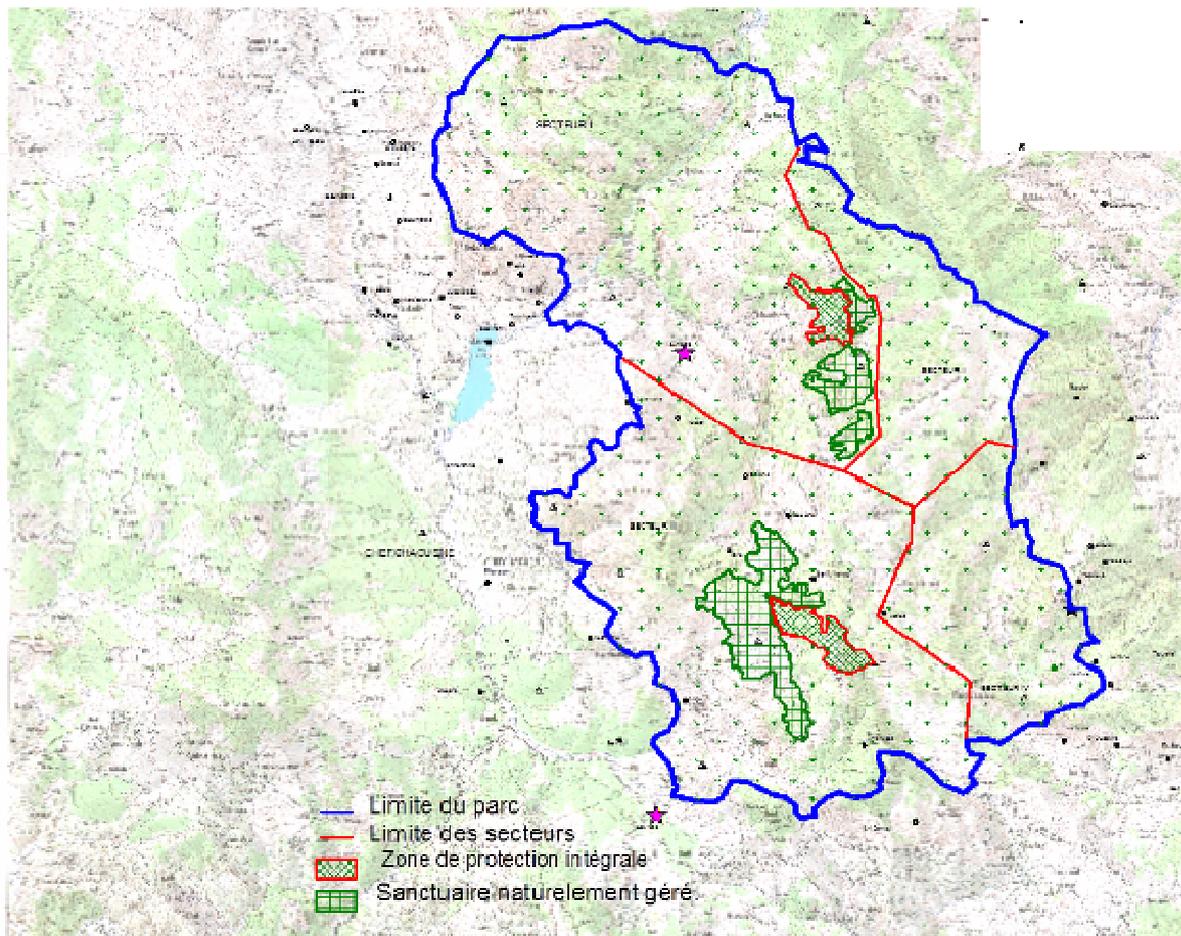
- Assurer le développement harmonieux de la flore et de la faune en évitant les mesures traumatisantes et en maintenant un seuil de protection fiable.

Localisation(voir carte):

Toutes les superficies du PNTLS non comprises dans les ZNP et SNG décrites précédemment.

Réglementation:

L'établissement de modalités de gestion des espaces et de leurs ressources naturelles, caractéristiques des ZGRN, découlent de processus participatifs, qui requièrent donc une réelle approche communautaire de la part des opérateurs et usagers de l'espace. L'état actuel du tissu relationnel de la zone du PNTLS, n'offre pas vraiment les qualités et les garanties nécessaires à la mise en place de tels modes de gestion. Il conviendra donc de considérer ceux-ci comme un objectif potentiel à atteindre, graduellement, et en usant du discernement nécessaire à une relativisation des situations (PDAG, 1996).



Source: PDAG, 1996

Principes d'organisation et de fonctionnement (selon le PDAG):

Le Comité de Gestion

Dans le cadre de son statut d'Etablissement public semi-autonome, la structure Parc sera dotée d'un Comité de Gestion qui comprendra:

- le Gouverneur de la Province (présidence)
- les Présidents des communes de: Bab Taza, Beni Derkoul, Talembote, Tassift, Beni Selmane, Steha
- les représentants du conseil communal des communes concernées
- les représentants des groupements d'usagers et de producteurs concernés par le parc
- le représentant de la Gendarmerie Royale
- un représentant par domaine ministériel concerné par le PNTLS, soit:

- Environnement
 - Aménagement du territoire
 - . Tourisme
 - . Travaux Publics
 - . Habitats
 - . Urbanisme
 - . Patrimoine culturel
 - . Finances
 - . Education
- l'inspecteur régional d'Urbanisme, d'Architecture et d'Aménagement du Territoire
 - le responsable de la Cellule "Paysage et Patrimoine Batî"
 - le représentant de l'Administration des Eaux et Forêts
 - le Directeur Provincial de l'Agriculture
 - le Directeur du Parc
 - le représentant du Conseil Scientifique
 - + toute personne physique et morale dont la qualification et la compétence s'avéreront utiles à une meilleure gestion du Parc.

Le Comité de gestion crée en son sein une Commission Permanente chargée d'assister la direction du parc dans l'exécution de sa mission (PDAG, 1996)

1.2.2. Planification ou programmation touristique de l'ENP ou les alentours

Zonage touristique dans le PDAG

Le PDAG établit aussi un zonage touristique appuyé sur les éléments suivants:

- Accessibilité par la route
- Type d'activité touristique existante et/ou potentielle
- Fréquentation actuelle et prévisible

Le PDAG identifie cinq zones principales:

- Les zones d'aménagement intensif périurbains pour l'accueil d'un public élargi
- Les zones d'aménagement intensif dans le milieu naturel du Parc

- Les zones d'aménagement extensif sur axes de circulation
- Les zones de milieu naturel sans accès véhicule
- Les zones d'habitat et de développement rural

Le tableau suivant permet de caractériser ces cinq types de zones (*Source PDAG*):

Types de zones d'aménagement	Accessibilité	Type d'activité touristique existante et/ou potentielle	Fréquentation	
			Actuelle	Potentielle
Intensif périurbain pour l'accueil d'un public élargi	Voies revêtues, circulation par tout temps	<ul style="list-style-type: none"> • Sports collectifs, etc. • Récréation • Sensibilisation à l'environnement • Repos, santé • Grand tourisme 	Forte en saison pour Chefchaouen	Forte, à répartir géographiquement et à étaler au long de l'année
Intensif dans le milieu naturel du Parc	Voies-pistes bon état circulation par tout temps	<ul style="list-style-type: none"> • Récréation • Loisirs familiaux • Grand tourisme 	Quasi inexistante	Forte, à répartir géographiquement et à étaler au long de l'année
Extensif sur axes circulation	Voies-pistes bon état	<ul style="list-style-type: none"> • Récréation • Loisirs familiaux • Départs/retours de circuits 	Quasi inexistante	Moyenne, à regrouper et encadrer
Milieu naturel sans accès véhicule	Chemins et pistes non carrossables	<ul style="list-style-type: none"> • Randonnées • Circuits à thème scientifique et culturel 	Quasi inexistante	À développer, en fonction d'études de marché
Habitat et de développement rural	Chemins carrossables	<ul style="list-style-type: none"> • Gîtes d'étape • Produits du terroir • Artisanat 	Quasi inexistante	À développer, avec concertation importante avec les populations

Le zonage zonage touristique est en vigueur actuellement, selon la direction du parc.

On trouve une manque de concrétion quant à quelles sont les activités touristiques permis et interdites, et quant à la manière de réalisation de ces activités (si c'est nécessaire être accompagné d'un guide officiel, si on précis des autorisations, quand est-ce qu'on peut réaliser ces activités, etc.)

Le Plan directeur d'aménagement et de gestion (PDAG) identifie des activités à relaiser dans le parc pour le développement de l'écotourisme. La mise en place d'un programme de développement de l'éco-tourisme dans le Parc de Talassemtane visera à répondre aux besoins suivants:

- *donner une identité à ce territoire*, diffuser cette identité auprès des différents publics possibles (dont nationaux, étrangers résidents et étrangers non résidents), et promouvoir le développement de labels de qualité liés à ce territoire.
- *proposer une opportunité de développement local* complémentaire pour les populations rurales, par la rémunération des services fournis (hébergement, restauration, guidage, location de mules, etc.).
- *contribuer au désenclavement des populations rurales* par l'accroissement des échanges avec des visiteurs extérieurs, par le développement de nouvelles voies d'accès dans des régions isolées,
- *offrir aux visiteurs une infrastructure organisée*, conforme à celle qui peut être attendue dans un Parc de type Naturel, composée :
 - d'un personnel formé, connaissant bien le territoire du Parc
 - d'un réseau de circulation dans le Parc: sécurisé, balisé, repéré sur des cartes accessibles aux visiteurs
 - d'un réseau de relais de ravitaillement et d'hébergement en périphérie et à l'intérieur du Parc,
 - d'équipes de guides spécialisés pour la conduite de visiteurs dans le milieu naturel
 - d'infrastructures d'accueil (de type "maison du Parc", "maison des guides", etc.) et de matériel didactique (brochures, plaquettes, cartes, etc.)

L'usage public dans le Parc est encadré et actuellement soumis aux compétences d'au moins quatre ministères et de leurs réglementations correspondantes:

- La législation du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification et, comme document de travail, le Plan directeur d'Aménagement et de Gestion du P. N. de Talassemtante.
- La législation en matière d'urbanisme, notamment, le SDAU des provinces de Chefchaouen et de Tétouan.
- La législation environnementale (espaces protégés, impact environnemental, pollution, gestion des ordures ménagères, eaux, protection et mise en valeur

de l'environnement, prévention et lutte contre l'incendie de forêt, chasse, etc.)

- La législation en matière touristique.

Par ailleurs, les dispositions du ministère du Tourisme réglementent de nombreux aspects de l'usage public dans les espaces protégés, tels que les activités de tourisme actif, l'homologation des guides et des accompagnateurs et les normes de qualité des établissements touristiques.

Ci-après quelques références en la matière:

- Pays d'Accueil Touristique de Chefchaouen (PAT) (Vient du Programme National Vision 2010). Ce concept regroupe des régions partageant certaines caractéristiques sous un nom ou produit phare, lequel est proposé comme destination touristique. Parmi les attractions centrales de ces PAT, on trouve souvent des aires protégées. Actuellement la gestion et fonctionnement du PAT est arrêté parce que aucune entité a assumé la gestion et mise en œuvre du PAT.
- Décret n° 1751-02 du 18 décembre 2003, portant classement des établissements touristiques.
- Dahir n° 1-02-176 du 13 juin 2002, portant promulgation de la loi n° 61-00 sur le statut des établissements touristiques
- Dahir n° 1-97-05 du 25 janvier 1997, portant promulgation de la loi n° 30-96 sur le statut des accompagnateurs de tourisme, des guides de tourisme et des guides de montagne.
- Décret n° 2-97-546 du 28 octobre 1997, portant établissement des modalités d'application de la loi n° 30-96 sur le statut des accompagnateurs de tourisme, des guides de tourisme et des guides de montagne

PROGRAMME D'USAGE PUBLIC DU PARC NATIONAL DE TALASSEMTANE (PUP)

Un Programme d'Usage Public (PUP) pour le Parc national de Talassemtane a été élaboré et publié en 2008, dans le cadre du Plan d'Action de la Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée. Le domaine d'application du PUP est

le Parc national de Talassemtane, mais il existe la possibilité de formuler des propositions au-delà des limites de la RBIM si elles sont déterminantes pour l'usage public du parc.

Le Programme d'Usage Public (PUP) du Parc National de Talassemtane est la stratégie du parc en matière de planification et ordination de l'usage publique. Le PUP a une durée indéterminée, mais il doit être soumis à une révision tous les 5 ans.

Le PUP présente un diagnostic de l'usage public, évalue la vocation de l'usage public et ses potentialités écotouristiques, analyse l'offre publique et privé, et la demande (profil du visiteur et patron de la visite). En fonction de cette analyse, le PUP a proposé un modèle d'usage public dans le parc, un zonage, et a formulé les lignes stratégiques et les sous-programmes d'action.

Régulation spécifique des activités

Concernant l'organisation des flux et la nature de l'activité, le PUP régule l'usage général du Parc en se basant plutôt sur leur canalisation vers certaines zones planifiées que sur une interdiction expresse. Toute fois, le PUP établi une série de règles qui régissent les activités les plus significatives, mais en fait, elles ne sont pas appliquées, selon la direction du parc:

- **Randonnée et pistes cyclables:** en général, l'accès et la circulation sur le réseau de chemins du Parc sera libre sauf dispositions contraires. Les chemins dont l'usage public sera planifié seront les seuls balisés et décrits dans les publications d'information. Bien que cela ne soit pas obligatoire, les outils de communication du Parc promouvront le service de guides et d'accompagnateurs.
- **Camping:** le PUP établie que le camping sauvage ne sera pas en général autorisé, sauf dans les aires de pique-nique de Bab Taza et de Talassemtane, du mois d'octobre au mois de mai, sur autorisation préalable et expresse de la Direction du Parc, et que la demande d'autorisation de camper devrait indiquer le lieu et la date exacts ainsi que le nombre de personnes. Néanmoins, actuellement il n'existe pas un système d'autorisation qui régule cette activité.

- **Véhicules tous terrains:** le PUP établie une régulation de l'utilisation de véhicules tous terrains, de motos de cross et de quads basée sur trois points:
 - En général, ce type d'activités ne sera pas encouragé.
 - L'exploitation commerciale de ce genre d'activités sera soumise à une autorisation préalable de la Direction du Parc. À cet effet, l'entreprise intéressée devra fournir l'information nécessaire à l'évaluation complète du projet d'activité.
 - Il est expressément interdit de circuler avec des véhicules à moteur à travers champs en dehors des pistes spécialement réservées à cet effet sauf dans le cas des véhicules autorisés pour les tâches propres à la gestion forestière.

Ce système de régulation permettrait d'assurer le contrôle et le suivi de cette activité, favoriser le développement d'initiatives privées et minimiser l'impact qu'elle pourrait provoquer si non limitée; l'accès des véhicules tous terrains est complètement libre. On doit préciser néanmoins que dans le parc il n'y a pas d'entreprises qui offrent des activités touristiques en véhicules tous terrains.

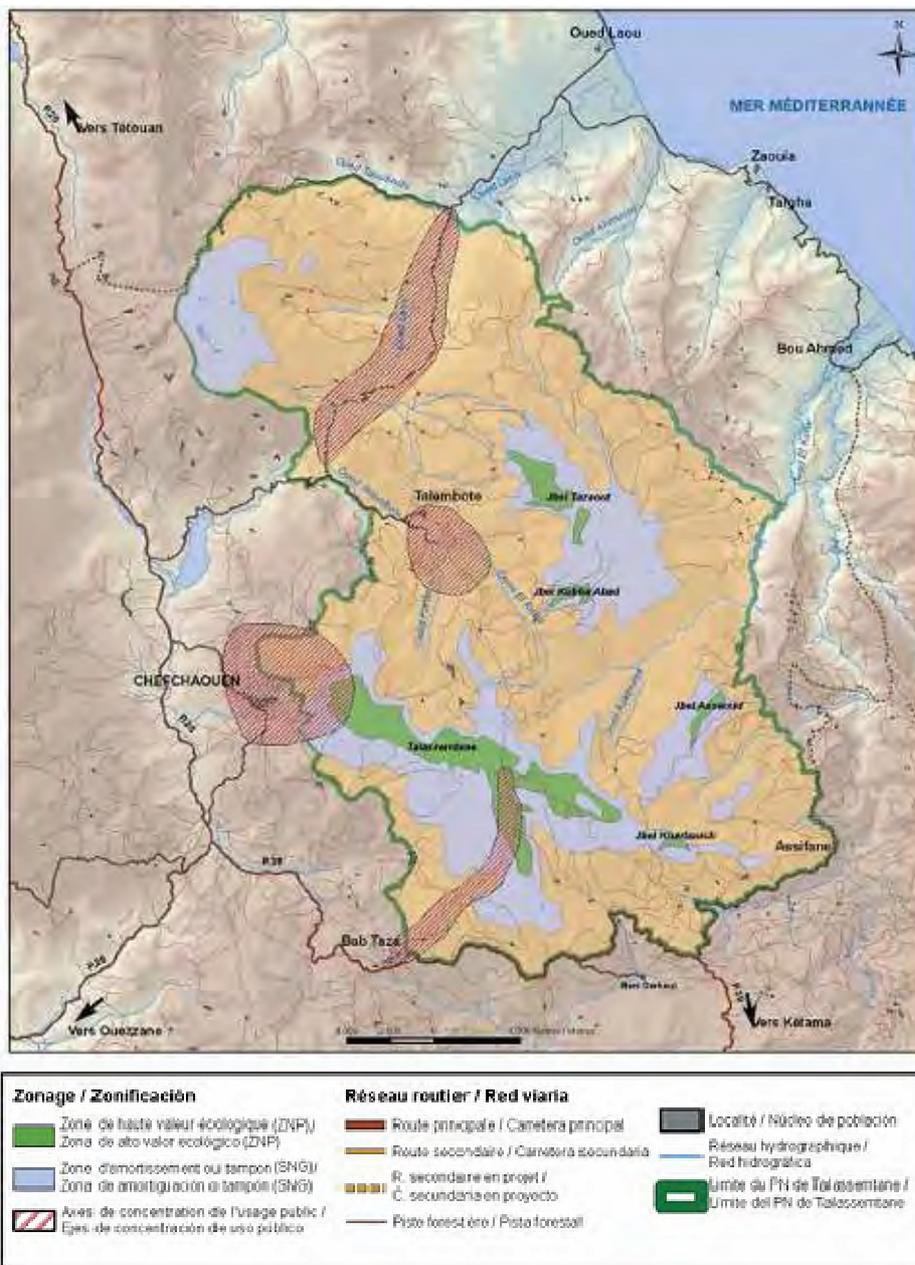
- **Spéléologie, escalade, canyoning et sports aériens:** le PUP établi que "ces activités ne pourront être réalisées que sur autorisation préalable de la Direction du Parc, et seulement si elles sont organisées par des personnes ayant justifié des connaissances minimales en leur qualité de membres d'une fédération ou d'un club. La demande d'autorisation devra mentionner la date et le lieu exact de l'activité, le nombre de participants et justifier la souscription d'une police d'assurance en raison des risques inhérents à de telles pratiques. L'Administration compte ainsi sur un outil de suivi qui facilitera à l'avenir la prise de décisions en matière de régulation de ces sports. Cependant, comme ces activités n'en sont encore qu'à leur tout début, elles devront être initialement promues et appuyées. Il convient néanmoins anticiper les problèmes qui pourraient en découler par l'adoption de mesures réglementaires, dans le but de garantir la sécurité des usagers mais aussi la protection du milieu, dont l'application sera fonction de l'intensité des impacts détectés". Ce système d'autorisation n'a pas été mis en œuvre, et la principale difficulté que l'on trouve c'est le manque de compétences de la Direction du PNTLS pour autoriser la réalisation des activités touristiques.

Actuellement il y a plus de 400 voies d'escalade qui ne sont pas contrôlées, et il s'avère nécessaire la réalisation d'études de capacité de charge pour chaque une des zones avec haut potentielle pour la pratique de ce genre de sport.

Zonage du PUP

Le PUP définit quatre axes principaux, considérées prioritaires pour l'aménagement et la mise en place des actions en matière d'usage public. Ces quatre axes sont conformés pour les deux points où traditionnellement l'usage public a été concentré dans le parc (zone de Akchour et de Bab Taza-Talassemtane) et deux nouvelles sites potentiels:

- Dans le secteur de Talassemtane il y a de zones avec une grande valeur écologique et très vulnérables aux risques ou à la pression de l'usage public qui coïncident avec la Zone Naturelle Protégée (ZNP) et le Sanctuaire Naturel (SNG), et par conséquent, elles sont protégées. Seulement le secteur de la sapinière de Talassemtane, dans les environs du Jbel Lâkraa, au lieu-dit Place d'Espagne, est inclus dans l'offre d'usage public planifiée. Ce site accueille actuellement un flux constant d'habitants de la zone et de nombreux visiteurs à la découverte des formations forestières emblématiques du Parc. Ceci justifie d'autant plus la nécessité d'offrir aux visiteurs la possibilité de contempler les valeurs les plus représentatives et attrayantes du Parc, telles que les sapinières autochtones. Dans les proches environs il y a une maison forestière qui facilite la surveillance et le contrôle de cette zone fragile.



Zonage du PUP

- La zone d'Akchour est soumise à un usage touristique intensif. C'est une zone spécialement attrayante en raison de l'accessibilité des lieux, à partir de Chefchaouen, de l'existence de sentiers consolidés, des ressources hydriques et de la présence de quelques infrastructures ou équipements. Cela s'est traduit par une surfréquentation de cet espace qui présente, à certaines époques, des signes évidents de surcharge.
- Les environs de Chefchaouen, près de l'écomusée
- La Route de Oued Laou

1.2.3. Planification ou programmation touristique d'application dans des secteurs supraterritoriaux, régionaux ou nationaux. Inclusion de l'ENP

Le ministère du tourisme est responsable de la mise en œuvre de stratégies de développement du tourisme. Historiquement, le ministère du tourisme marocain a mis l'accent sur le tourisme balnéaire et le modèle "soleil et plage", mais ces dernières années il y a eu un certain nombre de nouvelles stratégies décrites afin de développer le tourisme dans les zones rurales afin de promouvoir le développement local. Les principales programmes ou plans (quelques-uns d'eux déjà finis) pour le développement du tourisme qui concernent out ont concerné le PNTLS sont:

Vision 2010 (2001)

Stratégie de tourisme qui a établi le tourisme comme une priorité économique nationale et a marqué une nouvelle ère pour le tourisme au Maroc.

Stratégie de développement du tourisme rural (2003)

Cette étude a entré en vigueur en 2003 et a lancé le concept de «Pays Accueil Touristique» ou PAT, qui est devenu un des principaux produits de l'offre de tourisme rural. Un aspect intéressant du PAT est qu'il seulement peut être développé si les acteurs locaux participent activement et montrent un intérêt dans la construction d'une image basée sur la promotion du patrimoine naturel et culturel local. Chefchaouen a signé la Convention de partenariat pour le PAT fin 2003, mais l'état actuel du PAT de Chefchaouen est complètement arrêté.

Prospective Maroc 2030 tourisme - rapport (2006)

Ddifférents scénarios pour le développement du tourisme sont envisagés dans cette proaspective au but d'élaborer une nouvelle stratégie pour le future.

Vision 2020 (2008)

Ce programme fait appel à une approche qualitative qui favorise le tourisme durable et responsable qui préserve les ressources naturelles et culturelles du Maroc.

STRATÉGIE DE TOURISME POUR LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN

Une stratégie à l'échelle de la province a été développée en cohérence avec la Vision 2020 et des Plans Stratégiques Locaux, de manière participative. Elle inclut 4 axes et 8 actions structurants:

- Axe 1: Développement, mise à niveau et amélioration de la qualité des entreprises du tourisme
- Axe 2: Développement et diversification de l'offre touristique cohérente avec l'image du territoire
- Axe 3: Renforcement de la gouvernance du tourisme
- Axe 4: Surveillance du tourisme, communication et sensibilisation

Il y a aussi d'autres programmes environnementaux qui contribuent à l'amélioration de la qualité des services touristiques et de l'entourage:

PLAN D'ACTION POUR LA CRÉATION ET LA CONSOLIDATION DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE INTERCONTINENTALE DE LA MÉDITERRANÉE (2006-2010)

Le PNTLS est intégrée dans la Réserve de Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (RBIM), situé entre l'Andalousie (Espagne) et le Maroc. Ce plan d'action a réalisé des actions dans le but de consolider la RBIM, atteindre un développement rural durable et intégrer à la population locale dans le projet de la RBIM.

1.2.4. Actions de conservation et valorisation du patrimoine naturel et culturel pour son profit touristique

Il y a eu deux grands projets liés aux ressources naturelles pendant ces dernières années: GEF-RIF (Protection et Gestion Participative des Écosystèmes Forestiers du Rif) et le projet MEDA.

La première phase du GEF-RIF a été achevée en 1998 et la deuxième en 2001 et est

basé sur quatre objectifs:

- Améliorer la protection et la gestion des écosystèmes forestiers de Rif
- Augmenter et préserver la production
- Augmenter les revenus de l'agriculture
- Améliorer la participation de la population.

Cette expérience a conduit à deux autres projets dans le cadre du projet MEDA (2001-2008), qui a représenté un effort de collaboration entre la délégation provinciale de l'Agriculture et le HCEFLCD, réalisée conjointement avec le financement du Royaume du Maroc et de l'Union européenne. Ces deux projets sont **Développement rural intégré** et **Développement participatif des zones forestières et péri forestières de la province de Chefchaouen** (Thompson, 2011).

Projet MEDA Chefchaouen : appui à la valorisation du Parc National de Talassemrane

Dans le cadre du Projet de développement participatif des zones forestières et périforestières de la Province de Chefchaouen, des actions importantes ont été menées depuis 1999 pour contribuer à la préservation et à la valorisation de cette aire protégée. Près de 12 millions de dirhams qui ont été investis au niveau du Parc dans les actions suivantes:

- Construction de 4 maisons forestières
- Construction d'une Direction du Parc
- Construction et aménagement d'un Ecomusée
- Réhabilitation d'une piste de 21 km permettant d'accéder au coeur du Parc
- Aménagement d'aires d'accueil et mise en place d'une signalétique
- Balisage de sentiers de randonnées
- Formation de guides touristiques
- Réalisation d'une étude sur la biodiversité du Parc
- Elaboration d'outils sur la flore et la faune du Parc : film documentaire sur le singe magot, base de données photographiques sur la flore, catalogues sur la faune et la flore
- Création d'un site web
- Edition de brochures, de guides et d'ouvrages scientifiques

Des interventions forestières ont également été réalisées pour préserver le patrimoine naturel du Parc (reboisements, régénération de la sapinière, aménagements pour lutter contre les incendies).

En 2008, un inventaire de la flore et de la faune et l'évaluation des écosystèmes (financé par le projet MEDA) ont permis de constituer une base de données qui recense 1.300 espèces et comporte 2 600 photos. Une flore du parc et un guide illustré de la faune du parc ont également été réalisés (Agence Française de Développement 2011).

Autres actions de conservation et valorisation du patrimoine naturel et culturel et pour la promotion du tourisme

La direction du parc a réalisé divers suivis et recherches en partenariat avec les universités et les scientifiques: ENFI, IAV Hassan II, faculté de Tétouan.

D'autres mesures menés dans le cadre de la création du PAT de Chefchaouen, réalisés grâce à la convention établie en 2003 entre le Ministère de tourisme, le HCEFLCD, l'APDN, l'ADS et la municipalité de Chefchaouen, avec un cout global de 5.430.000,00 Dh, ont été:

- Construction, équipement, habillage de la maison du PATC.
- Réhabilitation des greniers d'Al kalaa.
- Construction d'un écomusée (à cote de l'hôtel Atlas), aménagement et balisage de circuit .
- Aménagement et balisage du circuit d'Akchour.
- Aménagement et balisage des circuits du PARC
- Aménagement et balisage du Pont de Dieu.
- Aménagement et balisage de 4 lieux de repos

Une étude de fréquentation devrait être réalisée par le HCEFLCD (sécurité, identification des touristes et leur classification par age, identification de leurs qualités....). Une autre convention a été signée ces dernières années entre la Fondation Mohamed V, l'ADS et des associations pour la réalisation de 5 gites à Zaouia(classé), Kanar, Bni maalla, Talaitia, Afaska (classé). D'autres gites des

particuliers ont reçus des subventions comme Mechkralla (classé) et autres .

Dans le mois d'octobre de 2012, Le Forum International de Tourisme Solidaire et Développement Durable (FITS) a eu lieu au Maroc sur le thème Rôle du tourisme dans le développement durable des territoires sensibles des pays de la Méditerranée. Des forums régionaux et plusieurs caravanes solidaires ont été organisés, dont la Caravane Nord s'est arrêté à Chefchaouen.

Le FITS Maroc a les objectifs suivants:

- Sensibiliser les acteurs publics et privés du développement territorial à l'intérêt de promouvoir un tourisme responsable et solidaire
- Faire mieux connaître, au niveau international, les potentialités touristiques que recèlent certaines zones défavorisées de la Méditerranée, du Maroc en particulier
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques et les concertations entre acteurs locaux impliqués dans le développement des territoires méditerranéens
- Formuler des propositions concrètes pour contribuer à renforcer le développement touristique des zones fragiles des pays de la Méditerranée.

1.3. INCIDENCE ENVIRONNEMENTALE DU TOURISME

1.3.1. Impacts environnementaux de l'écotourisme en particulier et du tourisme en général

Les risques naturels qui doivent être tenus en compte dans les interventions en rapport avec l'usage public dans le Parc sont l'érosion et les incendies. À ces risques viennent s'ajouter les éboulements des versants et des parois. Ces risques affectent surtout le réseau routier secondaire et celui de pistes.

Les incendies constituent le risque le plus dangereux qui conditionne toute activité dans l'espace protégé. Les secteurs Nord et Est sont les plus sensibles (*PUP*).

Les gens bivouaquent dans diverses zones du Parc, y compris des zones spécialement fragiles comme les sapinières, avec les risques que cela comporte pour le milieu. Ces zones-là ne comptent pas sur des installations minimales permettant d'accueillir les visiteurs dans des conditions appropriées aussi bien dans son propre intérêt que dans celui de l'environnement (*PUP*).

Akchour subit une forte pression touristique qui dépasse parfois sa capacité d'accueil. Ceci se traduit par des problèmes de gestion, face à la dégradation de l'environnement naturel (capacité d'accueil écologique) mais aussi de satisfaction du visiteur (capacité d'accueil sociale ou psychologique). La production d'ordures ménagères, l'approvisionnement en eau potable, la surveillance des lieux, les incendies de forêt pendant l'époque de plus grand risque et le bivouac représentent autant d'éléments qui contribuent à accentuer le problème de ce site emblématique de Talassemtane (*PUP*).

1.3.2. Autres impacts environnementaux causés par d'autres activités.

Une forte déforestation à cause de:

- Labour de nouvelles terres pour cultiver le cannabis à l'intérieur du parc, même dans les zones sensibles d'haute valeur écologique.
- La végétation forestière est éliminée par les ébranchages progressifs et les abattages avec le risque d'incendie en dérivant.
- Obtention de bois de chauffage et pour cuisiner.
- Pâturages
- Incendies forestiers causés à la fin du procès de cultivate du cannabis
- Glissement de terres à cause de les pluies en terrains dépourvus de la couverture végétale
- Reboisement forestiers au rythme de 100 ha/an, quelques fois avec espèces inadéquates

1.3.3. Suivi des impacts et des mesures correctrices adoptées par les agents de gestion de l'ENP ou d'autres entités. Résultats obtenus.

On n'a pas repéré des informations concernant le suivi des impacts; apparemment il

n'ya pas un suivi des impacts de l'activité touristique, et par conséquent il n'y a d'informations sur des possibles mesures correctrices adoptées par les agents de gestion du PNTLS ou d'autres entités.

1.4. GESTION

1.4.1. Ressources humaines et qualification: personnel de direction, technicien, employés de bureau, gardiennage, personnel d'entretien et de nettoyage

Le Parc national de Talassemtane ne bénéficie pas encore d'une direction autonome. À ce jour, il dépend toujours des ressources matérielles et humaines de la Direction Provincial des Eaux et Forêts.

La direction du parc compte avec un bureau qui se trouve dans les bâtiments de la maison du par et l'écomusée, et un bureau dans l'office de la Direction Provincial des Eaux et Forêts à Chaouen.

Le personnel à la charge de la Direction du Parc n'est que le Directeur. Il y a aussi sept gardes forestiers qui dépendent du Service Provincial des Eaux et Forêts, cependant, la relation de ces gardes avec la Direction du Parc est très faible. Précédemment, la Direction du Parc comptait sur deux ingénieurs qui lui appuyaient dans les taches de gestion.

Les compétences et attributions du Parc ne sont pas définies dans la loi des Aires Protégées du 16 juillet 2010. Seulement les parcs nationaux Souss Massa et Toubkal ont vraiment une autonomie dans la gestion du territoire.

Le parc se charge de l'exécution des actions des programmes annuelles du parc. La Direction du parc n'a pas de compétences définies pour la concession des autorisations pour réaliser des activités à l'intérieur du parc, ni pour la création d'hébergement touristiques. Dans ce dernier cas, les autorisations sont accordées par les communes et en dernier ressort par la Délégation de Tourisme.

Ces insuffisances conditionnent en grande mesure la capacité de gestion, de surveillance et de suivi de l'usage public; il faut par ailleurs mentionner que les

gestionnaires du Parc devraient également se charger des missions de coordination et de concertation avec les différents intervenants locaux, provinciaux et nationaux (PUP 2008).

Les programmes annuels du parc s'organisent en quatre axes:

- Axe 1: Conservation
- Axe 2: Développement: Distribution de fruitiers, construction d'un four en fer qui consomme moins bois, provisoire d'eau potable, appui aux artisans...
- Axe 3: Valorisation et commercialisation des produits PNTLS
- Axe transversal: Sensibilisation et éducation à l'environnement

Comme mentionné ci-dessus, Souss Massa et Toubkal sont les seuls parcs nationaux avec une autonomie dans la gestion du territoire. L'équipe du Parc National de Toubkal est intégré par 12 personnes (service du parc national du Toubkal rattaché directement à la direction régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la désertification du Haut Atlas-Marrakech) et celui de Souss Massa par 20 personnes environ (tous les membres de l'équipe relèvent du HCEFLCD, sauf la responsable du bureau écodéveloppement qui est un cadre du ministère de l'Agriculture mise à la disposition du PNSM) (*Évaluation partenariale des projets d'appui à la gestion des parcs nationaux du Maroc, AFD, 2.1*)

Un défi important à relever concerne la nécessaire évolution des Eaux et forêts (E&F) -sur le terrain et au niveau central- pour assurer un nouveau rôle de gestionnaire de territoire, en adoptant une démarche de coordination et d'intégration des différents acteurs et secteurs (*Évaluation partenariale des projets d'appui à la gestion des parcs nationaux du Maroc, AFD, 1*)

1.4.2. Dans le territoire / à Rabat

Manque d'information

1.4.3. Budget annuel

On a pu réperer sulement le budget estimé pour l'aménagement de la maison du parc,

pour un montant total de 273.000 DH:

- Entretien et aménagement de la maison du PNTLS 200.000,00
- Habillage de la maison du PNTLS 50.000,00
- Achat de panneaux de signalisation 23.000,00

Quelques actions d'amélioration de l'usage public, comme l'aménagement de pistes et chemins sont compétence de la Direction Régional de l'Haut Commissariat des Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification (HCEFLCD) à travers sa direction provincial.

1.4.4. Personnel du service accueil touristique: nombre, fonctions, type de contrat, organisme de recrutement.

Selon la direction du Parc, il y a seulement un gardien qui travaille dans l'écomusée. Il n'y a actuellement aucun autre point d'information avec du personnel du parc.

1.4.5. Budget annuel

Manque d'information (voir 1.4.3).

1.4.6. Formation et diplôme du personnel

Directeur: ingénieur d'état des Eaux et Forêts; option: Ecologie et gestion des ressources naturelles.

1.4.7. Connaissance de langues du personnel

Directeur: français, anglais (niveau moyen) et espagnole (niveau initial)

Manque d'information sur la connaissance de langues du reste du personnel (le gardien qui travaille dans l'Écomusée)

1.4.8. Nombre suffisant et qualification du personnel

Le personnel du parcest insuffisant. Il serait nécessaire embaucher:

- 2 ingénieurs: pour le suivi de la biodiversité et pour l'écodéveloppement
- 5 techniciens: un pour chaque secteur administratif du parc
- 5 gardiens

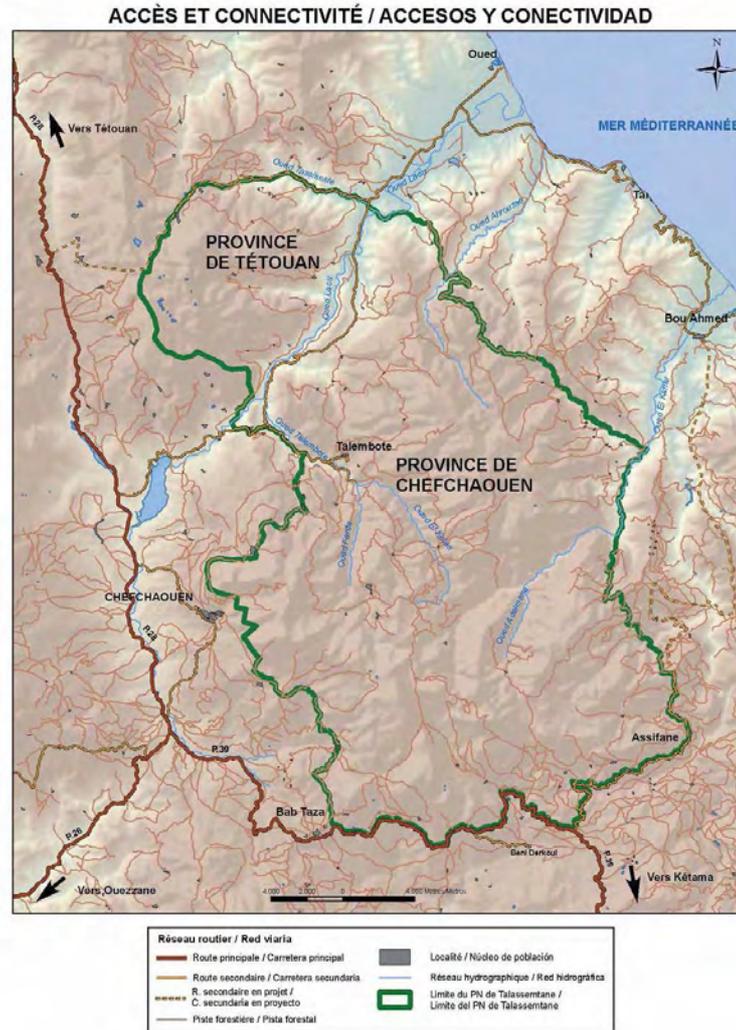
1.4.9. Équipements à l'usage du public

Les accès depuis les principales villes qui l'entourent sont goudronnés et en relativement bon état. Depuis le nord, on y arrive par Tanger et Tétouan, depuis l'ouest, par Larache, et du sud par Ouezzane. Cette dernière voie constitue également l'accès à partir de Rabat, Casablanca, Fès et Meknès, s'avérant la principale entrée pour le tourisme intérieur.

À une échelle plus détaillée, les routes principales d'accès au Parc passent par Chefchaouen, Bab Taza et Oued Laou. On arrive aux deux premières villes par la P28, axe qui relie les villes portuaires de Ceuta et de Tétouan à Mélilla et à Oujda. L'autre voie d'accès est une route secondaire (8304) qui relie l'axe principal susmentionné à la côte méditerranéenne à la hauteur de la commune d'Oued Laou. Une quatrième entrée est en cours d'aménagement depuis Assifane, localité située sur une route secondaire qui part de la route principale P28 à l'extrême sud-ouest du Parc.

Ceuta, Tanger et Tétouan, les villes du nord les plus proches de Chefchaouen sont les principales voies d'entrée au Parc pour les touristes étrangers.

L'état du réseau routier principal et du secondaire permettent au visiteur l'accès aux diverses potentialités du Parc malgré les risques en dérivant pour ses aires fragiles (PUP2008).



Source : PUP 2008

Les diverses sources consultées proposent souvent des dénominations différentes pour les équipements, ce qui parfois rend assez difficile leur identification. (PUP 2008)

1.4.9.1. Les points d'information

Il y a un point d'information sur chacune des principales voies d'entrée au Parc.

Nom	Emplacement
Talembote	Route d'Akchour, près de l'oued
Bab Taza	Bab Taza
Assifane	Assifane
Beni Bouhrou	Beni Bouhrou
Chefchaouen	Sidi Abdelhamid, près de l'écomusée

La gestion des points d'information est à la charge des communes rurales correspondantes, sous la tutelle du Parc.

La seule entrée non équipée est alors l'accès nord au Parc, en venant d'Oued Laou.

Par ailleurs, l'association Chaouen Rural a monté un petit point d'information dans ses installations de Chefchaouen, avec une petite exposition, qui diffuse une information sur le Parc en même temps que les activités proposées par l'association.

1.4.9.2. Les aires d'accueil ou de repos

Les aires d'accueil sont gérées par les communes rurales en partenariat avec l'administration des Eaux et Forêts, et elles comprennent plusieurs équipements, fondamentalement un point d'information et une aire de pique-nique (*PUP 2008*).

Selon la Direction du Parc il y a 7 aires de repos dans le Parc National de Talassemrane: Tazaout, Pierre de Cascade, Akchour, Sidi Abdelhamid, Place d'Espagne, Tkhlinjite, stade foot ball. Deux aires sont gérées par la CR de Talembote à travers un contrat de bail avec 2 investisseurs touristiques (Sidi Abdelhamid, Akchour).

1.4.9.3. Les aires de bivouac

Cette activité peut être pratiquée dans certains endroits spécialement habilités à cet effet, notamment dans les aires de pique-nique, qui d'ailleurs mentionnent expressément l'interdiction de faire du bivouac en dehors des sites prévus. Cependant, on observe que les gens bivouaquent dans diverses zones du Parc, y compris des zones spécialement fragiles comme les sapinières, avec les risques que cela comporte pour le milieu.

Zones de bivouac	Emplacement
Azilane	Azilane
Aire de pique-nique de Talassemrane	Place d'Espagne
Sapinière de Tazaout	Esplanade à la fin de la piste
Source: PUP PN Talassemantane	

(*PUP 2008*)

De toutes les principales actions que le PUP a proposé pour les zones de bivouac (*PUP 2008*), ils ont été réalisées les suivantes:

- Élimination de la signalisation de la zone de bivouac de la sapinière de Tazaout.
- Aménagement pour le bivouac de l'aire de pique-nique de Talassemrane.
- Aménagement pour le bivouac de l'aire de pique-nique de Bab Taza.

Il resterait seulement réaliser l'action suivante:

- Élimination de la signalisation de la zone de bivouac d'Azilane.

1.4.9.4. Poste Vigie

Pour la vigilance et la lutte contre les incendies. Il se trouve au niveau de Jbel Lakraa 2159 m

1.4.9.5. Autres

Ils existent plus de 400 vois d'escalade conditionnés.

1.4.10. Ouverture au public: saison et horaires

Manque d'information

1.4.11. Adaptation pour les personnes handicapées

Il y a seulement un passage pour les personnes handicapées au niveau de l'écomusée

1.5. ÉQUIPEMENTS, MOYENS ET SERVICES D'INTERPRÉTATION

1.5.1. Équipements, moyens et services d'interprétation

1.5.1.1. La Maison du Parc

Cet équipement a une double vocation: accueillir et informer le visiteur de la richesse du milieu naturel et la fragilité de ce dernier, mais aussi des infrastructures existantes pour la visite. L'Écomusée partage les installations avec le Bureau administratif du Parc. Il est situé dans l'aire de pique-nique Sidi Abdelhamid, près du camping (*PUP 2008*).

Les moyens interprétatifs de la maison ne sont pas adéquats pour communiquer les ressources et valeurs du parc et pour sensibiliser sur la nécessité de sa conservation.



1.5.1.2. Les points de vue

Malgré les incroyables panoramas, le Parc ne compte que sur une infrastructure spécifiquement destinée à l'observation et l'interprétation du paysage, ce qui traduit l'une des carences les plus importantes de cet espace naturel. Sur la piste forestière qui monte de Chefchaouen à Jbel El Kelâa, un belvédère a été récemment construit, avec une petite aire de stationnement, des bancs et des panneaux interprétatifs (*PUP 2008*). Le PUP propose la création de 5 point de vue mais ils n'ont pas encore été créés.



Source: PUP 2008

1.5.1.3. Les postes d'observation

Il n'existe aucune installation destinée à l'observation de la faune sauvage. Près de la piste de Bab Taza à Talassemtane, se trouve un site connu sous le nom de la Mosquée des singes. Il s'agit d'une curieuse formation karstique où les singes magot ont l'habitude de prendre des bains de soleil (PUP 2008).

Le PUP propose une étude de viabilité pour la construction d'un poste d'observation

dans les environs du barrage de Talembote, situé en dehors des limites du parc, mais dans l'aire d'influence de ce dernier, mais ce n'est pas fait à ce jour.

1.5.1.4. Les sentiers balisés

Il existe un ensemble de sentiers permettant la pratique de cette activité, mais quelques-uns ne sont pas balisés et la dimension interprétative fait également défaut. En conséquence, ces sentiers demeurent de simples parcours dans la nature et leur énorme potentiel comme éléments de sensibilisation de la population reste encore négligé. Tous les sentiers ne sont pas non plus intégrés dans un Réseau des Sentiers du Parc, à travers lequel garantir la transmission des principales valeurs naturelles et culturelles du milieu.

Selon la Direction du parc il y a quinze sentiers balisés, huit au niveau de Talassemrane et cinq au niveau de Jebel Kelti. Il y a aussi deux routes thématiques: la route des cascades et la route maraboutique. La plupart constituent de longs parcours souvent de plus de 10 km., faisant partie de plusieurs journées qui croisent le Parc de bout en bout. Divers opérateurs de tourisme proposent ce produit à leurs clients.

Diverses initiatives de balisage et d'aménagement ont été mises en place par des associations locales et des organismes de coopération, dont deux circuits remarquables: C1 L'Akrar et C2 Ghomara, tous deux partant de Chefchaouen.

Nom du sentier	Itinéraire	Type de signalisation	Emplacement signalisation	Autre signalisation
C1 L'akrar	Chefchaouen-Tissemlal-Chouihat-Kelaa-Chefchaouen	Balisage de sentier	Aire de pique-nique de Sidi Abdelhamid	Panneau de début de sentier et balisage PR.
C2 Ghomara	Chefchaouen-Mechkrala-Tissouka-Plaza España-Bab Taza	Balisage de sentier	Parking Ras El Maa	Panneau de début de sentier et balisage PR.

Source : *Élaboration propre.*

Récemment, la route du Pont de Dieu, qui se prolonge ensuite par Jbel Azra vers Izrafene et Taourarte, a été balisée dans le cadre d'un projet de coopération italienne.

Autres initiatives ont été réalisées par l'HCEFLCD, l'APDN, et l'ADS.

Avec le soutien de l'Agence de Coopération du Gouvernement de l'Andalousie, l'ADL

et Prodiversa ont aménagé et balisé les suivants 5 sentiers dans les adouars de Jebel Kelti, et ont édité une carte:

- 1: Zoco d'Oued Laou-Ihettachène-Kaa al Akba
- 2: Ifahsa-Amellil-Forêt de Cèdres-Tamalout- Kaa al Akba
- 3: Aknouz-Tamalout-Jebel Kelti-Tamalout- Kaa al Akba
- 4. Ifahsa-Amellil-Hallaba-Afertane
- 5: Amsa-Tamalout- Kaa al Akba

Il y a deux itinéraires de traversée du Parc sur plusieurs journées, commençant de Chefchaouen et terminant en Méditerranée, sont également en cours de création. Ces circuits offriront au randonneur un parcours complet à travers les paysages de la zone. Cependant, ces itinéraires, longs et durs, sont réservés à un public très réduit, avec une bonne forme physique.

Autres itinéraires à travers le Parc national de Talassemtane	
Début	Parcours
Akchour	Akchour-Akoumi-Talebote-Akchour
	Akchour-Taourarte
	Akchour-Izrafene
	Cascades de l'oued El Kelâa
	Akchour-Beni Maâla-Tassift-Tizgane-Chefchaouen
	Akoumi-Azzaghar-Taourarte-Bni M'hamed-Place d'Espagne -Bab Taza-Chefchaouen
Chefchaouen	Chefchaouen-Azilane-Ouslaf-Akchour
	Chefchaouen-Azilane-Akchour-Beni Maâla-Tassift-Oued Laou
	Chefchaouen-El Kelâa-Arhermane-Akchour
	Chefchaouen-El Kelâa-Azilane-Imizzar-Ouslaf-Akchour
	Chefchaouen-Mechkralla-Tissouka-Zouia-Majjo-Bab Taza
Talebote	Talebote-Talâat Adrhousse
	Talebote-Tazaout-Agoudal-Had Beni Ziat-Bou Ahmed
Mechkralla	Mechkralla-Azilane-Ouslaf-Akchour
Bab Taza	Bab Taza-Place d'Espagne -Azilane-Izrafene-Taourarte-Akchour-Arhermane-El Kelâa-Chefchaouen
Ifahsa	Ifahsa-Amellil-Tametil
Ametrasse	Ametrasse-Place d'Espagne-Beni M'hamed-Abu Bnar-Akla-Taourarte-Immourassene-Talebote-Beni Maâla-Taza Ousaid-Targha
	Ametrasse-Place d'Espagne-Beni M'hamed-Abu Bnar-Izrafene-Akchour
Assifane	Assifane-Adeldal
Source : Élaboration propre à partir de signalétique, des entreprises locales, EL HILALI, KARSIEL, M.	

L'offre actuelle montre une grande concentration autour du village d'Akchour, principale voie d'accès routier au cœur du Parc. Ce point enregistre la plus grande affluence de visiteurs, notamment pendant la période estivale.

Akchour est le véritable centre névralgique de l'usage public dans le Parc. Le facile accès du site et l'incontestable valeur paysagère de l'environnement fait de cette zone l'une des plus pittoresques de tout le Parc. En conséquence, Akchour subit une forte pression touristique qui dépasse parfois sa capacité d'accueil. Ceci se traduit par des problèmes de gestion, face à la dégradation de l'environnement naturel (capacité d'accueil écologique) mais aussi de satisfaction du visiteur (capacité d'accueil sociale ou psychologique).

Les sentiers parcourent en général les secteurs sud et ouest du Parc et coïncident avec les principales zones d'accès au massif: Chefchaouen et Bab Taza. Il en résulte que la partie orientale est clairement en déséquilibre, avec une offre exiguë, tout comme la zone nord appartenant à la province de Tétouan (*PUP 2008*).

Le PUP propose:

- Identifier les sentiers dans la zone de Kelti, province de Tétouan.
- Aménager plusieurs sentiers dans la zone d'Akchour afin de bien canaliser les flux et préserver le reste du territoire.
- Définir de nouveaux sentiers dans les environs d'Akchour afin de dévier une partie des flux de visiteurs et réduire la pression exercée sur cette zone.
- Création de sentiers de longue randonnée traversant le Parc en plusieurs étapes qui coïncideront avec les douars et les gîtes.
- Définir quelques sentiers de petite randonnée destinés au grand public et à caractère périurbain dans les environs des lieux les plus fréquentés, notamment Chefchaouen et Akchour.

En guise de résumé, la proposition en matière de sentiers est la suivante:

Sentiers		
Nom	Parcours	Valeurs principales
Montée du Kelti	El Ouadiyine-Jbel Kelti	Douars, cédraie, sommets, dolines, karst.
Rives de l'oued Tassikeste	Chrouda-Molino Mihia-Thunathi	Ripisylve, moulins, pont, douars, gorges, rivière, cascades.
Rives de l'oued Laou	Ibouharane-Afertane	Ripisylve, moulins, gorges, rivière.
Ifahsa	Ifahsa-Tametil-Amellil	Vues panoramiques, gorges, accessibilité, gîte, source, végétation.
Talâat Adrhousse	Talembote-Talâat Adrhousse	Vues panoramiques, pinèdes de reboisement, falaises.
Pont de Dieu	Akchour-Pont de Dieu-Akchour	Rivières, gorges, formations géologiques singulières.
Cascades de l'oued El Kelâa	Akchour- Grande Cascade	Ripisylves, rivières, gorges, cascades, singe magot, ifs, seguias, formations géologiques singulières, gorges.
Jbel Tasga (Torite)	Akchour-Ouslaf-Arhermane-Akchour	Cultures, vallées, rivières, seguias, douars, bois maraboutiques.
L'Akrar	Chefchaouen-Aïn Tissimlane-Chouihat-Kelâa- Chefchaouen	Sapinière, mosquées, greniers traditionnels, montagne, vues panoramiques, douars.
Ghomara	Chefchaouen-Mechkralla-Tissouka-Place d'Espagne-Bab Taza	Douars, bois maraboutiques, gîtes, sapinière, cédraie, montagne, formations géologiques singulières, zénaie, aires de pique-nique.
Traversée Chefchaouen-Targha	Chefchaouen-Azilane-Afeska-Imizzar-Ouslaf-Talembote-Tajiniarte-Tamsasnoute-Beni Maâla-Ablik-Ikelouane-Ibatonene-Zaouia-Bouroumane-Targha	Douars, sources, sapinière, gorges, mosquées, bois maraboutiques, gîtes, cultures, formations géologiques singulières, plage.
Traversée Chefchaouen-Assifane	Chefchaouen-Azilane-Afeska-Taria-Abu Bnar-Beni M'hamed-Adeldal-Assifane (ou Beni Bouhliou)	Douars, cultures, bois maraboutiques, gîtes.

(PUP 2008)

1.5.1.5. Les pistes cyclables

Il n'existe aucun tracé spécifiquement proposé pour la pratique du cyclotourisme ou du VTT. Cependant, une bonne partie des voies s'avèrerait dans l'ensemble appropriée pour la pratique de cette activité qui, produisant un impact environnemental très faible, connaît une demande croissante (PUP 2008).

Le PUP propose l'identification des suivants parcours spécialement adaptés à la pratique du cyclotourisme :

Emplacement	Justification	Action
Piste de Bab Taza à Talasemtane	Infrastructure existante (piste). Diminution de la pression des véhicules motorisés. Intérêt environnemental. Sapinières	Signalétique et promotion
Route des limites nord du Parc	Infrastructure existante (route). Intérêt environnemental.	Signalétique et promotion
Piste de Bou Ahmed à Tajite	Limite orientale du Parc. Vallée de l'oued El Kanar. Gorges d'Adelmane.	Signalétique et promotion

Selon la Direction du Parc, actuellement il y a de la signalétique à l'entrés Bab Taza,

l'aire de repos Al Malaab et l'entrée Bou Ahmed.

1.5.1.6. Les clubs de la nature

Le Parc ne possède aucune infrastructure de cet ordre spécifiquement consacrée à l'éducation environnementale des visiteurs, des écoliers et de la population en général. A ce jour seulement il y a l'ecomusée avec une salle d'exposition, une salle de formation et une salle de travaux pratiques.

Il existe par contre un Réseau de Clubs d'Éducation à l'Environnement dans la province de Chefchaouen, composé par toutes les écoles, les collèges et les lycées qui ont volontairement décidé de souscrire cette initiative lancée par le ministère de l'Éducation du Maroc.

Parmi ses objectifs figurent la sensibilisation des écoliers à charge de moniteurs éducateurs qui ont pour mission de dynamiser les divers ateliers à travers des activités aussi bien dans la nature que dans les établissements scolaires (*PUP 2008*).

Le PUP propose:

- Aménagement des gîtes d'Akchour comme Club de la Nature. Les bâtiments situés dans la zone d'Akchour, au pied du Jbel Azra, à l'origine des gîtes ruraux mais se trouvant actuellement dans une situation juridique transitoire, constituent un emplacement des plus appropriés pour y installer un Club de la Nature. Chaque bâtiment est composé de deux logements, un dortoir, des toilettes et une cuisine. La création d'un équipement éducatif dans la zone d'Akchour constituerait un moyen de sensibiliser les enfants en âge scolaire sur l'un des espaces les plus emblématiques du Parc mais supportant d'énormes impacts et pressions. Par ailleurs, son potentiel touristique comme zone de loisirs est de reste connu ; cette action permettrait donc de valoriser son potentiel en matière d'éducation et de promouvoir le volontariat environnemental, tout en fournissant une vision plus élargie et respectueuse du site.
- Adaptation de la Maison du Parc et du Jardin Botanique à la réalisation d'activités d'éducation environnementale.

- Collaboration avec le Réseau de Clubs d'Education à l'Environnement et l'Association d'enseignants de sciences de la vie et de la terre. Il est recommandé d'établir des relations de collaboration avec ces associations qui représentent bien la communauté

1.5.1.7. Le jardin botanique

Dans les environs de Chefchaouen, se trouve la pépinière d'Aïn Rami, qui pourrait constituer, sous forme de jardin botanique, un centre de découverte de la flore de la région et d'éducation environnementale. Le PUP propose l'adaptation à l'usage public de cette pépinière forestière et la mise en valeur de cette infrastructure par sa reconversion en jardin botanique, et la création d'un sentier botanique (*PUP 3.3.1.9 y 4.4.5.10*).

1.5.1.8. Les aires de pique-nique

Il y a 7 aires de pique-nique dans le parc:

- Tazaout
- Pierre de Cascade
- Akchour
- Sidi Abdelhamid
- Place d'Espagne
- Tkhlinjite
- Stade foot ball

La gestion de ces aires présente problèmes liés à la présence d'ordures, le risque d'incendies et le vandalisme. Elles exigent un dimensionnement correct, une sélection rigoureuse de leur emplacement et un usage approprié des matériaux de construction (*PUP 2008*).

Les panneaux des aires de pique-nique représentent les uniques panneaux interprétatifs du parc, mais la plupart d'eux sont détruits.

Dans quelques aires, on a réalisé divers actuaciones proposées dans le PUP comme: la création d'un circuit sportif, la installation de barbecues et poubelles et l'installation de tables de bources

Comme dans le cas des sentiers, quelques cartes ou publications montrent un nombre supérieur d'aires de pique-nique que celles qu'il y a vraiment.

1.5.1.9. Le Centre d'Interprétation de Chaouen Rural

Le centre est géré par l'association Chaouen Rural. On y trouve information sur l'association, les gîtes et les activités d'artisanat et traditionnelles qu'ils offrent. En plus, c'est un point de vente des objets d'artisanat et produits agroalimentaires qui procèdent des gîtes de Chaouen Rural et des coopératives.

1.5.1.10. La Maison du PAT

Malgré qu'il y ait un espace destiné à l'installation de la Maison du PAT, prévue dans le Programme de Tourisme Rural de Maroc, de l'année 2003, le fonctionnement de cette maison est arrêté, donc n'est pas encore operationelle.

1.5.2. Ouverture au public: saison et horaires

Selon la Direction du parc l'écomusée est ouvert tous les jours de l'année.

1.5.3. Renseignements: thématique, matériels élaborés, langues, moyens, supports

PUBLICATIONS

Les Administrations et les agents locaux ont réaliser des publications de divulgation afin de rapprocher les usagers aux valeurs les plus significatives de cet espace protégé. Ces publications sont distribuées dans les points d'information répartis dans le territoire. L'édition de brochures sur les sentiers, montrant les itinéraires et les principales caractéristiques des lieux traversés, sont en cours d'édition. Avec l'appui de fonds MEDA les suivantes publications ont été élaborées:

- Une carte-guide du Parc édité en espagnol et français
- Une brochure monographique sur le sapin (*Abies maroccana*) et le pin noir (*Pinus nigra var. mauretunica*)
- Une brochure du projet Meda

- Un dossier sur les ressources naturelles du Parc
- Un poster
- Une pochette présentant les gîtes (recueilli pendant la visite au PNTLS) et les suivantes randonnées:
 - Chefchaouen-Aïn Tissimlane-Chouihat-Kelâa.
 - Chefchaouen-Mechkralla-Tissouka-Plaza España.
 - Chefchaouen-Aïn Tissimlane-Chouihat-Azilane.
 - Plaza España-Beni M'hamed-Abou Bnar-Taria- Azilane.
 - Azilane-Imizzar-Ouslaf.
 - Ackchour-Ouslaf-Puente de Dios-Akchour.
 - Akchour-Taourarte.
- Un ouvrage sur la biodiversité et suivi des habitats.
- Un agenda
- Une vidéo sur le projet Meda
- Une vidéo sur le singe magot

Selon la Direction du Parc, actuellement ces matériels ne sont pas disponibles pour les visiteurs.

Il y a aussi quelques publications de secteurs supraterritoriaux (notamment la RBIM) qui incluent la promotion et la divulgation des valeurs du PNTLS:

- Sentiers Parc National de Talassemtane
- Dépliant de la RBIM en espagnol et français
- Carto-guide Parc National de Talassemtane, édité en espagnol et français
- Brochure de la RBIM édité en espagnol et arabe (disponible dans le web de la RBIM)
- Dépliants sentiers ou routes édités en espagnol et français: (disponible dans le web de la RBIM)
 - Sentier Les Cascades
 - Route Maraboutique
- Livre Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée en espagnole et français (disponible dans le web de la RBIM)
- Gastronomie dans la Reserve de la Biosphère Intercontinental de la

Méditerranée, Andalucía (España)-Maroc, en espagnol et arabe (disponible dans le web de la RBIM: www.rbiosferamediterraneo.com/)

Dans le cadre du Projet "Mise en œuvre d'une infrastructure d'écotourisme dans les adouars de Jebel Kelti", on a publié les matériaux suivantes:

- Guide de Ressources naturelles et cultures de Jbel Kelti et ses alentours en espagnol, français et arabe.
- DVD "Écotourisme en Jbel Kelti"
- Dépliant carte de sentiers et ressources écotouristiques de Jbel Kelti en espagnol, français et arabe.

Dans le cadre de l'exécution du PUP, dans le sous-programme Publications, on a réalisé:

- Affiches
- Matériel d'exposition démontable

1.5.4. Autres services (cafétéria, magasin, bibliothèque, centre de documentation, transport public)

À côté de l'Écomusée il y a un petit kiosque de boissons.

1.5.5. Adaptation pour les personnes handicapées

Les installations ne sont pas adaptées pour les personnes handicapées.

ACTIONS DU PUP

Avec les indications de la Direction du Parc National sur ce qu'on a déjà fait.

SOUS PROGRAMME	ACTION	PRIORITÉ
1. INTERPRETATION	Élaboration de supports d'exposition démontables. oui	C
	Équipement de la Maison du Parc (Écomusée) oui	A
	Équipement d'interprétation du Jardin botanique oui	B
2. PUBLICATIONS	Création de l'identité graphique du Parc oui	A
	Élaboration du carto-guide du Parc oui	A
	Dépliants sur les sentiers et les itinéraires oui	A

	Constitution du Dossier du Programme d'Usage public	C
	Création du site web de Talasemtane oui	A
3. ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT	Élaboration du programme d'éducation environnementale du Parc et lancement de celui-ci. oui	A
	Élaboration du matériel didactique et pédagogique. oui	B
	Collaboration avec le Réseau de Clubs d'Éducation à l'Environnement et l'Association d'enseignants de sciences de la vie et de la terre. oui	B
	Activités de volontariat environnemental.	C
4. FORMATION	Formation de guides et d'interprètes. oui	A
	Formation du personnel de terrain en matière de suivi. oui	B
5. ÉQUIPEMENTS	Mise en route de la Maison du Parc (Écomusée). oui	A
	Coordination avec le futur Office de Tourisme de Chefchaouen. Convention de collaboration.	A
	Aménagement pour l'usage public des maisons forestières de Sidi Abdelhamid, de Bab Taza, d'Assifane et de Beni Bouhlou. non	A
	Aménagement pour l'usage public et ouverture du point d'information de Talembote	A
	Création d'un nouveau point d'information, type kiosque, à l'entrée nord, à l'intersection de la route de Oued Laou et des limites du Parc. non	A
	Construction de points de vue. Belvédère sidi Abdelhamid	B
	Étude de viabilité pour la création d'un poste d'observation d'oiseaux dans les environs du barrage de Talembote. non	C
	Mise en service de sentiers de petite randonnée.	A
	Mise en service de traversées GR	B
	Mise en service de pistes cyclables.	C
	Mise en service de la Route panoramique. Signalétique et publications. oui	A
	Mise en service de la Route maraboutique. Signalétique et publications. oui	A
	Aménagement du Club de la Nature dans les gîtes de la zone d'Akchour.	C
	Aménagement pour l'usage public de la pépinière forestière Aïn Rami. Reconversion de cette infrastructure en jardin botanique pour sa mise en valeur. Création d'un sentier botanique. non	B
Aménagement des aires de pique-nique. oui	B	
Élimination de la signalisation de certaines zones de bivouac. oui	A	
6. SIGNALÉTIQUE	Actions en matière signalétique : portes d'entrée oui	A
	Actions en matière signalétique : panneaux directionnels oui	A
	Actions en matière signalétique : panneaux d'identification oui	B
	Actions en matière signalétique : panneaux carte UP oui	A
	Actions en matière signalétique : panneaux thématique oui	B
	Actions en matière signalétique : panneaux panoramiques oui	B
	Actions en matière signalétique : panneaux de sentiers oui	A
7. GESTION ET ENTRETIEN	Collecte et saisie d'information pour la gestion. non	B
	Exploitation statistique périodique des données collectées non	B
	Élaboration de rapports annuels sur l'état d'avancement du Programme non	B
	Révision du Programme non	B

1.6. QUALITÉ TOURISTIQUE

1.6.1. Certificats de qualité. Prix. Initiatives sur l'amélioration de la qualité

CRITÈRES DE QUALITÉ POUR LES ENTREPRISES TOURISTIQUES DE L'ASSOCIATION CHAOUEN RURAL

L'Association Chaouen Rural est une association de tourisme rurale qui agit comme point de rencontre entre les opérateurs du monde rural et les opérateurs touristiques, visiteurs de passage et voyageurs ayant comme objectif l'organisation et la

facilitation des services logistiques nécessaires pour satisfaire les besoins des touristes au niveau de logement, restauration, et activités complémentaires.

L'association a défini quelques critères de qualité pour les entreprises touristiques, et les propriétaires des gîtes et des maisons rurales adhérents à Chaouen Rural ont été formés en matière de qualité touristique. En plus l'association compte sur une personne qui vérifie que les gîtes accomplissent ces critères. Ces critères ne sont pas très exigeants, mais son application en rigueur est suffisant pour garantir un niveau de qualité adéquate.

Actuellement L'association est constituée par 9 gîtes, mais il y en a d'autres qui vont s'y adhérer.

Engagement des propriétaires de réseau des maisons Rurales	Engagement de l'Association Chaouen Rural
<ol style="list-style-type: none"> 1. Vente de produits touristiques en conformité avec les conditions énoncées dans la Loi fondamentale de l'Assemblée général de l'association. 2. Obligation de payer le pourcentage convenu entre tous les membres du réseau de maison rural spécifiques dans la proportion de 20%. 3. Obligation de fournir toutes les conditions et les infrastructures pour accueillir les touristes et d'assurer la mise à disposition de tous les moyens de confort pour eux. 4. Engagement du propriétaire ou un membre de sa famille pour accueillir les touristes. 5. Maintenance de la propreté du village et la maison rurale. 6. Maintenance de la forme de la maison et de ses caractéristiques ne changent pas, seulement lorsque c'est nécessaire et avec le consentement de l'association. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promotion des services de Chaouen Rural (excursion, séjour et circuit). 2. Promotions des maisons rurales, des coopératives et artisans et la promotion de leurs produits. 3. Promotion des ressources touristiques de la province de Chaouen. 4. Encouragement des opérateurs touristiques à vendre la province de Chaouen comme une destination touristiques. 5. Présentation aux touristes des Informations touristiques sur la province de Chefchaouen. 6. L'organisation des visites culturel, artisanal et historique...). 7. L'organisation des activités complémentaires et atelier.

AUTRES ACTIONS POUR AMÉLIORER LA QUALITE TOURISTIQUE

Diverses agences de coopération internationale ont soutenues des actions pour améliorer la qualité de l'offre touristique. Dans la table suivant on montre les actions les plus remarquables et les entités responsables.

ENTITÉ RESPONSABLE ET PROJET	ACTUATIONS POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ
------------------------------	--

USAID et U.S. Department of the Interior, DOI, Morocco Rural Tourism Program	<ul style="list-style-type: none"> ● Formation aux promoteurs de tourisme rural: <ul style="list-style-type: none"> ● Workshops sur tendances de l'industrie du tourisme ● Désigne et amélioration des produits touristiques ● Hospitalité et service au client ● Services interprétatifs et guidés offre ● Marketing ● Édition d'un Manuel de conception de l'hébergement touristique rural
Asociación Catalana para el Tiempo Libre y la Cultura (ACTL), Stratégie de développement du Tourisme Rural dans la province de Chefchaouen - 2002 -2007	<ul style="list-style-type: none"> ● Formation en matière de: <ul style="list-style-type: none"> ● Création de microentreprises ● Qualité des services ● Associationnisme ● Langues
Prodiversa et Association de Développement Local de Chefchaouen (ADL), Mise en place d'une infrastructure d'écotourisme dans les adouars de Jebel Kelti	

1.7. PROMOTION ET COMMERCIALISATION DE L'ÉCOTOURISME DANS L'ENP

1.7.1. Activités réalisées pour la promotion et/ou la commercialisation des ressources.

Le parc possédait un site web officiel qui fournissait beaucoup d'information et promotionnait les ressources naturelles et culturelles du parc, mais actuellement n'est pas disponible. Selon la direction du Parc, il est prévu de relancer le web prochainement.

L'association Chaouen Rural et le projet d'écotourisme du Jebel Kelti possèdent un site web pour la promotion de leurs produits et ils font aussi la promotion et diffusion des ressources et valeurs du parc.

1.7.2. Documentation imprimée ou digitale élaborée. Langues.

Voir information dans le point 1.5.3

1.7.3. Activités réalisées pour la promotion et/ou la commercialisation des ressources intégrées dans l'ensemble des activités de la destination touristique.

Activités de promotion réalisées dans le cadre du MRT Programme:

- On a développée une stratégie de marketing pour tout le pays mais focalisée au trois PAT, pour 3 années avec la collaboration des acteurs publics et privés.
- On a crée une marque d'identité pour le tourisme rural au Maroc et distinctives d'identité pour les PAT.
- On a désigné le web national du tourisme rural au Maroc, bien qu'actuellement ce n'est pas opérationnel.
- On a crée une base de données de 500 tour-opérateurs nationaux et internationaux spécialisés au tourisme rural, d'aventure, et activités, et informations sur leurs produits touristiques et les zones d'opération.
- On a organisé un voyage de familiarisation au PAT de Chefchaouen, en mai de 2004, pour 6 tour-opérateurs internationaux, et deux agences marocaines pour leur montrer les itinéraires désignés par le MRT Program.
- Dynamic Tours (incoming agent) a organisé un voyage de familiarisation pour la presse française et un Club d'Aventure à Chefchaouen.
- Construire partenariats entre les agences réceptives et associations locales pour la promotion conjointe des itinéraires de tourisme rural de MRT. D'autres alliances avec des associations locales et des partenariats européens ont attiré des groupes de touristes pour un total de 332 nuits dans le PAT d'Ifrane et Chefchaouen.
- Sponsorisation de la participation de quelques opérateurs (Ame d'Aventure, Sport Travel, etc.) marocains dans une foire de tourisme alternative en Allemagne (Reisepavillon), qui a leur a permis de contacter avec des touristes potentiels et tour-opérateurs européens et connaitre comment d'autres pays développent et promotionnent le tourisme. (MRT USAID)



Actuellement le projet du PAT est arrêté. **VÉRIFIER LA SITUATION ACTUELLE. EST-CE QU'IL Y A UNE VRAIE INTENTION DE RÉLANCER LE PAT DE CHEFCHAOUEN?**

1.7.4. Matériel imprimé ou digital élaboré.

- On a publié des brochures des PAT de chefchaouen en français, anglais et

espagnol

- On a traduit du français une guide du désert et la montagne des trois PATS à l'anglais et espagnol
(MRT USAID)

VÉRIFIER LA SITUATION ACTUAL.

1.7.5. Dossier de presse, présence dans les médias

Manque d'informations

1.8. OFFRE DE SERVICES TOURISTIQUES

1.8.1. De logement: nombre, catégorie, places et emplacement

Il y a une manque d'information actualisé du nombre d'hébergements (classés et non classés). Les informations des brochures sont contradictoires.

1.8.1.1. Les campings

Bien que ce genre d'infrastructures n'existe pas à l'intérieur du Parc, il existe trois campings dans les environs:

- Le camping municipal d'Oued Laou (Beni Said), au nord;
- Celui de Chefchaouen, à l'ouest
- Celui de Bou Ahmed (Jesmala) au nord-est.

Par contre, le camping sauvage est souvent pratiqué dans le Parc, notamment dans les aires de bivouac. (PUP 2008) **NOMBRE DE PLACES?**

1.8.1.2. Les auberges

Deux établissements biens aménagés et modernes, homologués par le ministère du Tourisme, constituent les référents en matière d'hébergement rural le plus confortable de la zone.

Ils ont une capacité totale de 39-45 places.

Auberges en fonctionnement dans le Parc ou ses environs			
Douar	Nombre de pers/an	Capacité	Bailleur de fonds
Derdara	-	24-30	Auberge Derdara

Carrefour Akchour-Oued Laou	300-500	15	Auberge Caiat
Source: PUP PN Talassemantane			

(PUP 2008)

1.8.1.3. Les gîtes

Deux établissements bien aménagés et modernes, homologués par le ministère du Tourisme, constituent les référents en matière d'hébergement rural le plus confortable de la zone.

Ils ont une capacité totale de 39-45 places. **VERIFIER**

Auberges en fonctionnement dans le Parc ou ses environs		
Douar	Capacité	Bailleur de fonds
Derdara	24-30	Auberge Derdara
Carrefour Akchour-Oued Laou	15	Auberge Caiat
Source: PUP PN Talassemantane		

(PUP)

Selon le représentant du Ministère de Tourisme au niveau régional, dans le projet du PAT ont été construites 5 gites à Khizana (classé), Taourarte, Tirougane, Ametrasse (classé) et Boubnar.

Une convention a été signée ces dernières années entre la fondation Mohamed V, l'ADS et des associations pour la réalisation de 5 gites à Zaouia (classé), Kanar, Bni maalla, Talaitia, Afaska (classé).

D'autres gites des particuliers ont reçus des subventions comme Mechkralla (classé) et autres .

La zone rurale de la province de Chefchaouen s'est récemment ouverte au tourisme. Plusieurs gîtes et maisons rurales ont ainsi été réhabilités ou construits afin de proposer une offre d'hébergement dans différents douars de la province. Il existe aujourd'hui 21 gîtes pour une capacité de 144 lits. (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR TOURISTIQUE DANS LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN, pag 9).

Diverses expériences promues en collaboration avec les associations de

développement local ont été mises en place dans plusieurs douars à l'intérieur du PNTLS afin d'offrir aux familles une source de revenus alternative, basée sur la mise en valeur de la demande touristique croissante. C'est ainsi que de nombreuses initiatives de création de gîtes pour accueillir les visiteurs dans des conditions de confort raisonnables ont surgit.

La problématique de ces établissements touristiques revêt les aspects les plus divers. Quant à leur situation juridique, sauf dans le cas de Derdara, Caiat (les auberges) et Ifahsa qui sont dûment agréés par le Ministère du Tourisme, le reste des établissements ne compte, dans le meilleur des cas, que sur une simple autorisation de la commune à laquelle ils appartiennent. Il en existe même sans aucun type de permis. Certains sont en cours de légalisation, mais il faut avouer que d'autres renoncent à demander les autorisations pertinentes auprès du ministère du Tourisme pour éviter de payer les impôts. C'est ainsi que de nombreux gîtes accueillent des clients de manière irrégulière comme à Akchour ou à Kelti. Dans les lieux de plus grande fréquentation touristique, cette situation s'aggrave.

Gîtes en fonctionnement dans le P.N. de Talassemrane				
DOUAR	NBRE PERS/ AN	CAPACITÉ	BAILLEUR DE FONDS	PROMOTEUR
Taourarte	<10	12	COOPERAZIONE ITALIANA	ADEM/Movimondo
Azilane	+2500	24	AECI/ACCI	ACTLC / ADL
Achetta	< 50	8	AECI/ACCI	ACTLC / ADL
Tarhlite (Ametrasse)	<25	8 - 12	COOPERAZIONE ITALIANA	ADEM / Movimondo
Beni Maâla	80 -100	6	Privé	Empresa privada
Ifahsa	<50	15-20	Privé	Empresa privada
Zaouia	Previsto, aún no financiado	20-25	Conseil Général Provincial (Diputación) de Malaga	ADL/MOSAYCO MED.
Amellil	<50	-	Maison privée non agréée	Maison privée non agréée
Tamalout	45	-	Maison privée non agréée	Maison privée non agréée
Gîtes en fonctionnement dans les environs du P.N. de Talassemrane				
DOUAR	NBRE PERS/ AN	CAPACITÉ	BAILLEUR DE FONDS	PROMOTEUR
Mechkralla	500-600	12 (en cours d'ampliation jusqu'à 22)	Privé	ATED
El Kelâa	100-150	6-12	AECI/ACCI	ACTLC /ADL
Ouled Ben Blal	<50	8	AECI/ACCI	ACTLC /RIF AL ANDALOUS
Aghren	<50	8	AECI/ACCI	ACTLC /RIF AL ANDALOUS
Homar	100-150	8	AECI/ACCI	ACTLC/RIF AL ANDALOUS
Bellota	100-150	8	AECI/ACCI	ACTLC /RIF AL ANDALOUS
D' har	<50	8	AECI/ACCI	ACTLC /RIF AL ANDALOUS

Source : Nortecnia SARL.

VERIFIER: NOMBRE ET LITS DES GÎTES. CLASSÉS ET NON CLASSÉS

En ce qui concerne leurs services et installations, la situation demeure également variée, certains établissements étant parfaitement équipés et très confortables, tandis que d'autres manquent même d'eau courante.

La diversité des typologies architecturales ainsi que le manque de normes de qualité communes configure une offre très hétérogène qui menace la consolidation d'un produit touristique pouvant être facilement mis sur le marché et reconnaissable par le client dans l'ensemble du Parc.

L'arrêté précédemment mentionné établit les conditions que doivent remplir les gîtes et fait état des normes de construction existantes:

- Le gîte se caractérise par son style architectural traditionnel local aussi bien au niveau de la distribution des volumes qu'au niveau des matériaux locaux utilisés.
- Le gîte est aménagé à l'intérieur de la résidence du propriétaire ou construit en annexe à cette dernière.
- Le propriétaire du gîte doit être originaire du lieu.
- Le propriétaire ou le gérant doivent parler, en plus de la langue arabe, une langue étrangère.
- Le propriétaire ou le gérant doivent suivre un cours de formation spécifique sur l'accueil et l'hygiène.
- Une permanence doit être assurée aussi bien de jour que de nuit.
- Le gîte doit comprendre un hall d'entrée ou une cour d'accueil où seront exposés les tarifs homologués des prestations offertes et les cartes topographiques de la région indiquant les divers circuits de randonnée possibles à partir du gîte.

L'arrêté établit également les conditions détaillées pour les installations sanitaires, les places de stationnement, les dépendances, les services, la sécurité, etc., que doivent remplir ces établissements en fonction de leur catégorie.

De diverses initiatives visant à l'identification et la mise en route de nouveaux gîtes sont actuellement en cours, par exemple dans les environs d'Akchour et de Jbel Kelti.

Néanmoins, la prolifération de ce type d'établissements peut également représenter un risque si ces derniers ne se développent pas de manière ordonnée, sur les emplacements les plus appropriés et à partir de critères de qualité minimums garantissant leur aptitude et permettant en dernier lieu leur intégration dans le réseau d'hébergements du Parc.

Des 30 maisons rurales qu'on estime qu'il y a dans le parc et ses alentours, il n'y a que 5 classées par le Ministère de Tourisme. Dans quelques cas, les propriétaires ne veulent pas classer les gîtes parce qu'ils seront obligés à payer un pourcentage du chiffre d'affaires, et dans autres cas, le principale problème que les entrepreneurs trouvent c'est la absence de papiers accreditifs de la propriété des terrains et de la maison.

Le Ministère du Tourisme et le Ministère de l'Intérieur ne font pas de suivi des hébergements. Il n'y a pas présence du Ministère du Tourisme dans le territoire.

Chaouen rural: 9 Gites Ruraux + 6 más en démarche d'association. Avec une capacité pour 75-78 personnes.

ADL/Prodiversa: 6 Gites Ruraux, Avec une capacité pour 38 - 72 personnes.

VÉRIFIER TOUS LES INFORMATIONS ET CORRIGER SI C'EST NÉCESSAIRE (NOMBRE DE GÎTES EXISTANTES ET CAPACITÉ, CLASSÉS ET NON CLASSÉS, DANS LES 6 COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN, LA COMMUNE URBAIN DE CHAOUEN ET LES 3 COMMUNES RURALES DE TÉTOUAN)

1.8.1.4. HÔTELS (Source:ACTLC)

Nom de l'hôtel	Adresse	Classement
Hôtel Parador	Outa Hammam Place El Makhezen	4**** B
Hôtel Atlas Chaouen	PLACE SIDI ABDELHAMID	3***
Hôtel Loubar	Route Ras El Maa	3***
Hôtel Madrid	Route Melah	2**
Hôtel Rif	Rue Hassan II	Non classés
Hôtel Tarik	Rue Sidi Abdelhamid B.P22	Non classés
Hôtel Marrakeche	Av Hassan II N° 41	Non classés
Hôtel Essalam	Av Hassan II N° 39	Non classés
Hôtel Chams	Rue lalla Lhora, Quartier Kharazine B.P22	Non classés

Nom de l'hôtel	Adresse	Classement
Hôtel Al Kalaa	Av Sidi Adbelhamid N° 114	Non classés
Hôtel Ksar Aladin	Rue Ras El Maa	Non classés
Hôtel Barcelona	Av targui, rue Al Andalous N° 12	Non classés
Hôtel El Hamra	Onsar	Non classés
Hôtel Chefchaouen	Quartier Andalous Rue Znika	Non classés
Hôtel La Joya	Rue Sidi Ahmed Louafi Sebanine N° 22	Non classés
Hôtel Andaloussse	Rue Sidi Salem N° 11 Hauta	Non classés
Hôtel Sevilla	Rue Allal Ben Abdelah	Non classés
Hôtel Yasmina	Quartier Lala Hora N° 12	Non classés
Hôtel Mouritania	Quartier Kadi Alami N° 15	Non classés
Hôtel Molino	Sebanine (Prés de la mosquée)	Non classés
Hôtel Nistrine	Rue Mly Larbi Darkaoui Hay Bab Souk	Non classés
Hôtel Manar	Av Moulay Abdeslam Hay Souk	Non classés

VÉRIFIER: NOMBRE D'HÔTELS DANS LES 6 COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN, LA COMMUNE URBAINE DE CHAOUEN ET LES 3 COMMUNES RURALES DE TÉTOUAN? CLASSÉS ET NON CLASSÉS. QUELLE EST LA CAPACITÉ (NOMBRE DE LITS)?

1.8.1.5. MAISON D'HÔTES (Source:ACTLC)

Nom de la maison	Adresse
Casa Hassan	Rue Targui N° 22
Dar Meziana	
Dar zeman	Bd Hassan II Rue Ben Yelou
Dar Nokhba	Avenue Hassan II
Dar Echchaouen	Rue de Ras El Maa Quartier El Onsar
Dar Ras El Maa	Route de Ras El Maa
Dar Elias	Av Hassan I Rue Mdakka
Dar Mounir	Zanekat Kadi Alami Hay Suika
Dar Hicham	Place Outa SHamam N° 63
Dar Dalia	Rue Sidi Ahmed El Ouafi Quarier Sebanine N° 9
Dar Gabriel	Bab Souk
Dar Hadra	Av. Al Mokawama
Casa Hicham Mdaka	Av. Hassan I Rue Mdaka
Dar Annasr	Av. Maghreb Arabie Gare Routiere
Casa La Palma	Rue El Andalous, Hay Mtilaa N° 87
Dar Hannan	Kiklana Bab Souk N° 11
Dar El Moulim	Av. Hassan I
Dadicilef (Jordi)	Hay suika derb Elhateri
Dar Dar Bakal	

Nom de la maison	Adresse
Riad Assilah Chaouen	suika derb sidi belahessen
El Baraka (Josef)	
Dar Yazid	
Dar Baybou (Hassan Ben Hamda)	
Mhaliya (Ismael Calvo)	Rass Elmae

VÉRIFIER: NOMBRE DE LITS. CATÉGORIE. CLASÉES? (DANS LES 6 COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN, LA COMMUNE URBAIN DE CHAOUEN ET LES 3 COMMUNES RURALES DE TÉTOUAN)

1.8.2. De restauration: nombre, catégorie, places et emplacement (Source:ACTLC)

Nom du restaurant	Contacte	TEL/ FAX	E-mail/ADRESSE
R Casa Hassan	Hassan	05 39 98 61 53	casahassan1987@yahoo.fr www.casahassan.com
		05 39 98 81 96	22, Rue Targui ,Chefchaouen
Ksar Aladin	Ossama	0539 98 90 71	R.Banou Askar N° 17Chefchaouen
		05 39 98 90 71	www.aladinchaouen.fr
Paloma	Ismael	06 63 07 74 60	Ouata el hamam/ Chaouen
Darcom	Afassi Mohamed	05 39 98 71 97	Quartier Souika
Tissemlal		05 39 98 61 53	22 Rue Targui
Lampe Magique		05 39 98 90 71	Rue Targhi
Almokhetar	Mokhetar	06 72 97 41 82	Av Moulay abderahman Chrif
Mounir		05 39 98 75 84	
Al Azhar	Omar	06 63 79 12 13	Av. Mly Driss à côté de la poste
Hicham	Hicham	06 42 88 13 70	Place El Makhzem
Oum Rabie	Abdenmour Ben Hmamou	0661 20 48 65	benhmamou@yahoo.fr http://benhmamou.ifrance.com
			Av ,Hassan II Chefchaouen
Assaada	Mohamed Hinda	0 66 31 73 16	Av, Abo khancha Bab el ayn
Salam	Abde Rahim	0539 98 62 39 /0678 32 36 13	Av. Hassan II N° 39 Chefchaouen
AL Kasbah		05 39 88 33 97	45, Place Outa AL Hamam
Café/R djebli	Jamal	06 61 97 25 57	Place Uta Hamam N° 51-Chaouen
Pékin	Mohamed Said	06 69 00 17 09	Ouata el hamam/ Chaouen
Bel Godet	Abde Nnour	06 74 95 54 00	place outa hamam
Ali Baba	Mustapha	06 72 43 27 75	Placa Outa Hammam
Bab Kasba		0 66 64 20 96	Plac Outa Hamam N° 57

Nom du restaurant	Contacte	TEL/ FAX	E-mail/ADRESSE
Mourisko	Yassin	067 67 70 62	
Mandala		06 54 61 44 49	
Garozin		05 39 98 83 52	A Côté de hostel Gernika
R Auberge Dardara	Jaber Elhababi	0539707007/ 0661150503	Route national 2 Dardara Chaouen. 10Km de chaouen
R Talambote	Mustapha Talambote		Ouate Elhamam
R Moulin Arte	Abdelali Labissi	06 13 07 33 43	

VERIFIER: CAPACITÉ? CATÉGORIE? (DANS LES 6 COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN, LA COMMUNE URBAINE DE CHAOUEN ET LES 3 COMMUNES RURALES DE TÉTOUAN)

1.8.3. D'activités: nombre d'entreprises, activités offertes

Quelques initiatives ont été réalisées pour la mise en valeur des activités traditionnelles avec des biais touristiques plus marqués.

Il existe une offre de guides pour la médina et une offre de guides de montagne, mais celles-ci sont inégales en qualité et très peu visibles. Ces guides n'ont pas de bureau d'accueil et sont concurrencés par de faux guides. De plus, le nombre de guides semble insuffisant par rapport à la demande, et le métier souffre d'un problème d'accès aux formations officielles. Ce manque de guides formés et compétents est un des principaux facteurs limitants à la création de produits touristiques de qualité (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR TOURISTIQUE DANS LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN, pag. 13).

L'homologation officielle des cours de guides ou d'accompagnateurs de montagne reste toujours un handicap ajouté. Actuellement, la plupart des guides et des accompagnateurs travaillant dans le Parc ne disposent pas d'homologation exigée par le Ministère de Tourisme et Intérieur. Une reconnaissance officielle se traduirait dans une régularisation et professionnalisation des personnes dédiées à ce type de service et, au même temps, des standards de qualité minimum y seraient stipulés.

Le Ministère de l'Agriculture, le Développement Rural et la Pêche a chargé un Étude de la fréquentation touristique du Parc national pour résoudre ce complexe problème

(PUP).

Il a été constaté que la plupart des guides qui travaillent dans l'espace du Parc ne sont pas professionnellement agréés par le ministère du Tourisme et de l'Intérieur et travaillent en conséquence hors de la loi. La cause en est fondamentalement une réglementation trop restrictive, l'existence d'un seul établissement de formation dans tout le Maroc et la lenteur des formalités administratives. Cette situation entrave le développement de ce secteur en plein essor qui constitue un grand gisement d'emploi.

DIPLÔME	DOMAINE DE COMPÉTENCE	CONDITIONS	ÂGE MIN.	ÂGE MAX.
ACCOMPAGNATEUR DE TOURISME	National	<ul style="list-style-type: none"> Avoir la nationalité marocaine. Être physiquement apte. Être titulaire d'un diplôme du deuxième cycle d'une École nationale supérieure ou privée de Tourisme, agréée par l'Administration de tutelle, ou d'une licence en sciences humaines ou de tout autre diplôme en sciences humaines reconnu équivalent par l'Administration compétente, accompagné d'un certificat en une langue étrangère vivante. Examen professionnel. Ne pas avoir été condamné à une peine de prison supérieure à 3 mois sans sursis ou de 6 mois avec sursis, pour crime ou délit, excepté toute action involontaire. 	23	60
GUIDE DE TOURISME	Régions établies par la loi dans les environs de sa résidence habituelle.	<ul style="list-style-type: none"> Avoir la nationalité marocaine. Être physiquement apte. Être titulaire d'un diplôme de premier cycle option « accueil » d'une école supérieure de Tourisme ou d'un diplôme d'études universitaires générales en sciences humaines ou de tout autre diplôme en sciences humaines reconnu équivalent par l'Administration concernée, accompagné d'un certificat en langue étrangère. Examen professionnel. Ne pas avoir été condamné à une peine de prison supérieure à 3 mois sans sursis ou de 6 mois avec sursis, pour crime ou délit, excepté toute action involontaire. 	20	60
GUIDE DE MONTAGNE		<ul style="list-style-type: none"> Avoir la nationalité marocaine. Avoir au moins 20 ans Être physiquement apte. Être titulaire d'un diplôme d'un établissement de formation spécifique de guides de montagne, accompagné d'un certificat en langue étrangère. Examen professionnel. Ne pas avoir été condamné à une peine de prison supérieure à 3 mois sans 		55

Fuente: Nortecnia SARL.

(PUP)

La loi portant le statut des accompagnateurs de tourisme, des guides de tourisme et des guides de montagne, de 1997, est en train de changer les catégories.

(Implementation of Ecotourism for the Conservation of Natural Resources in Protected Areas: A Case Study of Talassemtane National Park, Chefchaouen, Morocco)

RÉVISER: IL EST PRÉVU UNE MODIFICATION DE LA LOI DES ACCOMPAGNATEURS DE

TOURISME, DES GUIDES DE TOURISME ET DES GUIDES DE MONTAGNE?

Dans les tables suivantes, on montre le nombre de guides (officiels et non officiels) existants dans le Parc National de Talassemtane selon les informations recueillis, et les donnés de guides officiels:

GUIDES	NOMBRE
Guides non officiel	13
Guides officiel de montagne	11
Guides officiel de la ville Chaouen (=GUIDES DE TOURISME?)	6
Guide Local	8
Total	38

GUIDES OFFICIALES DE MONTAGNE/CHEFCHAOUEN

Guides	Tél/GSM	Langue	Email
Accompagnateur Touristique	05 39 39 35 85		
Fouad Amsmoud	06 77 14 30 88		fouad.elmonté@yahoo.es
Rachid Majjout	06 68 59 95 91	Espagnol/Français	
Ben Maimoun Mohamed	06 63 37 46 37	Espagnol/Français	R, Tarik Ibn Zyad- Chaouen/ojosdechouen@yahoo.fr
Jawad El Habbouch	06 61 75 40 13	Anglais	elhabbouch@hotmail.com
Ahmed Dkhiri	06 41 43 80 69	Allemand, italien, espagnol, français, portugaise	ahmedxaouen@hotmail.fr
Mohamed Kahwaji	06 63 83 40 63	Anglais, espagnol et français	rifman1@gmail.com
Lotfi El Mrini	06 75 54 05 48	Anglais, espagnol et français	
Ahmed Chakiri	06 66 28 87 96	Français et espagnol	
Mohamed El Mouden	06 62 73 13 97	Français, espagnol et anglais	
Tarike Akkar	06 71 06 47 80	Français et espagnol	tarikonet@gmail.com

GUIDES de Chaouen Rural non officiels

Nom /Prénom	Tel	Langue	Niveau d'étude	E-mail	Adresse
Yassine El Mrabet	0662521789/ / 0618 30 05 55	Anglais	Licence en droit Privé		Rue Mly Driss Qua. Chorfa N° :24 Chefchaouen
Mohamed Ben Tahayekt	0618 36 21 36	Anglais(un peu) Français Espagnol	Bac+ une année à l'université Lettre Espagnole		Rue Souika, Zkte Ben Yaloun, N° 21 Chafchaouen.

Nom /Prénom	Tel	Langue	Niveau d'étude	E-mail	Adresse
Mohamed Allouch	0610 33 03 94	Français	Licence en droit Privé		Qu. Souika Rue Kaissariat N° 64 Chefchaouen
Amin Welad Abderazek	06,15,23,88,33	Français/ Espagnol			
Abdelfettah	0648 18 95 87	Espagnol			
Bouchetta	0678 66 29 67	Espagnol		-	
Mohamed Boukili	0664 95 47 76	Français/Espagnol			
Habté Abdelouahid	0678 09 01 25	Français/Anglais	Licence en droit Privé	cheguevara@hotmail.com	Hay Kharrazin AV.Moulay Abdessalam N° 21 Chefchaouen
Karim	0667 98 23 08	Espagnol			
Rida	0670 66 60 29	Espagnol			
Hicham Mesbahi	0653 78 61 56	espagnol// fr // portugais			
Mohamed Boulaiche	06 41 79 78 80	Français/Espagnol	Licence en droit Privé		
Mohamed Azhar Alami	06 49 79 51 05	Anglais	Licence en droit Privé		

GUIDES OFFICIELS DE LA VILLE CHAOUEN

Guides	Tél/GSM	N° Guide	Adresse
Abdeslam Jedoubi	06 72 39 50 33	82Chefchaouen	Rue Maghreb Arabie, Chaouen
AHMED ACHTOT	06 61 20 48 10		
Mesbahi Ahmed	06 69 80 24 13	823	
Mustapha l'AZRAK	06 77 90 83 74		Chaouen
Abeslam El Mouden	06 61 46 39 05 06 62 11 39 17		Chaouen
Ahmed Azemmat	06 68 10 89 36	Anglais //Français	

Guides Locales

Nom / Prénom	Tél	Adresse
Riyan Mefdal	06 73 74 09 31	G.L Douar Manssoura CR Dardara
Khalid Riyan	06 61 62 50 42	G.L Douar Manssoura CR Dardara
Mohamed Asseban	06 18 51 50 53	G.L Douar Mouzkir CR Dardara
Mohamed Ali Messbah	06 72 74 28 79	G.L Douar Beni Assem CR Leghedir
Mohamed Akkar	06 61 76 18 21	G.L Douar Houmar CR Tanakoub
Abdnour El Azzouzzi	06 67 83 51 53	G.L Douar bellouta CR Brikcha P Ouazzan
Jamal Ben Said	06 62 86 62 78	G.L Douar Aghram CR Fifi

Ahmed Tachetti	06 11 09 67 66	G.L Douar D'har CR Moukrissat P Ouazzan
----------------	----------------	---

Quelques activités existantes dans l'espace rural de la province de Chefchaouen sont réalisées au niveau des gîtes et des maisons rurales. Ces gîtes proposent une offre d'hébergement et de restauration, ainsi que des ateliers autour des différents savoir-faire ruraux (cuisine, poterie, etc.). Chaouen Rural est la structure qui a mis en réseau certains gîtes et qui a développé ce type d'activités, pourtant l'accessibilité et la signalétique sont très limitées (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR TOURISTIQUE DANS LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN, pag. 10).

1.8.4. D'agences de voyage ou de syndicats d'initiatives (services d'accueil) locaux

Agences de voyage à Chaouen

AGENCE	CONTACTE	Tél / Fax /	Web site & Adresse & mail	Adresse
Voyage Marco Polo s.a.r.l		Tél: 0539986591		65 Rue Tarik Ibn Ziad
Préférence Voyages Agency Succursale Chefchaouen	Annas Salhi Abdeslam Mouden	Tél: 0539987913 Fax: 0539987912	info@preferencevoyages.com	39 Av. Hassan II Qu. Souika Chefchaouen
Dardara Tours Auberge Dardara	Jaber Elhababi	Tél: 0539883919 Tél:0539883325	elhababi@dardara.com www.dardara.com	

(Source: ACTLC)

1.8.5. Suivi de la satisfaction de visiteurs

La qualité des services a été évaluée comme satisfaisante par 73 % des visiteurs interviewés, tandis que 25 % l'estiment de qualité moyenne et seulement 2 % la qualifient comme mauvaise. Ces données positives doivent être considérées avec une certaine précaution si l'on tient en compte que, tel que déjà mentionné, 50 % des visiteurs sont des personnes entre 20 et 30 ans, tranche d'âge qui correspond à des étudiants et des jeunes travailleurs dont les attentes en matière de services et de qualité sont plutôt moyennes eu égard à leurs modestes revenus.

Les données mettent en évidence le besoin d'améliorer la qualité de l'hébergement

et de la restauration, estimée dans 30 % des cas moyenne et 60 % satisfaisante (*PUP*).

Pendant la réalisation des voyages de familiarisation dans le cadre du MRT Program, les tour-opérateurs ont évalué positivement la qualité de la gastronomie et l'authenticité des hébergements visités (*MRT Programme, pg. 22*)

L'association touristique Chaouen Rural fait une évaluation des services qu'elle offre, moyen un questionnaire qui remplit les touristes.

Les paramètres évalués concernant l'hébergement sont: maison rural, accueil, propreté, aération, température de la chambre, état et qualité de la literie, sale de séjour, salle de bain, douche, cuisine, terrasse, équipements de la terrasse, jardin/ espace vert, ambiance/animation, service de table, ustensiles de table, restauration, possibilité de choix des repas, espace destiné au repas, matériel informatif sur les menus.

D'autres paramètres à évaluer par rapport aux guides sont: guide/gccompagnateur, communication entre le guide et les touristes, attention donnée par le guide, informations donnée par le guide, présentation de programme par le guide, niveau de communication en langue Français.

Les clients évaluent aussi la réalisation d'activités et ateliers (poterie, plants médicinales, etc.)

Quant à l'hébergement, l'évaluation moyenne des différents paramètres c'est 8,8 pendant l'année 2009. Les aspects pis évalués sont le matériel informatif sur les menus, la douche, la salle de bain et la température de la chambre

La ponctuation moyenne pour les services guidés et les accompagnateurs c'est 9,3. (*Information Chaouen Rural*)

EST-CE QU'IL Y A D'AUTRES INFORMATIONS SOUR LA SATISFACTION DES VISITEURS QUANT AUX SERVICES TOURISTIQUES PRIVÉS?

1.9. DEMANDE DE L'ÉCOTOURISME DANS L'ENP

1.9.1. Affluence de visiteurs des dernières années

L'accès au Parc National de Talassemrane est libre, et on ne fait pas un registre des visiteurs.

En 2005, dans le cadre du Projet Meda, une étude a été réalisée pour connaître le nombre de visiteurs du parc: *Étude de la Fréquentation Touristique Actuelle du Parc de Talassemrane, Rapport annuel, Daoudi Mohamed.*

Selon l'étude, le nombre de nuitées et arrivées touristiques à la ville de Chaouen en 2004 étaient les suivantes:

	Nuitées	Arrivées
Tourisme international	54.250	38.698
Tourisme interne	24.512	21.086
Total général	78.762	59.784

Face à l'absence de données en relation au tourisme dans le parc, l'étude fait une estimation de la fréquentation touristique dans le parc à partir des données de visiteurs de Chaouen. À continuation, les résultats de l'année 2004

	Chaouen	Parc
Tourisme international	38.698	5.805
Tourisme interne	21.086	3.163
Total général	59.784	8.968

Une étude plus récente, *Le développement touristique dans le Parc National de Talassemrane sous une approche environnemental*, réalisé en 2011, dit que le nombre de nuitées enregistrés à la ville de Chaouen en 2010 a atteint 104.398 nuitées selon la Monographie de Chefchaouen de 2010.

Le plus grand nombre de visiteurs correspondent au printemps et à l'été, avec des pointes d'affluence pendant le mois d'août et le mois de mai (*PUP 2008*).

En l'arrivée du beau temps, les premières fins de semaine d'avril et de mai enregistrent des pointes de fréquentation. L'aire d'Akchour reçoit entre 1.000 et 1.600 personnes pendant les week-ends de majeure affluence.

Il n'y existe pas dans le territoire un protocole de suivi de la demande, qui permette l'échange d'information et donnés entre les entrepreneurs (propriétaires, guides et restaurateurs), l'administration touristique et la direction du parc. En suite quelques donnés de demande recueillis:

AUBERGES EN FONCTIONNEMENT DANS LE PARC OU SES ENVIRONS	
Douar	Nombre de pers/an
Derdara	-
Carrefour Akchour-Oued Laou	300-500

GÎTES EN FONCTIONNEMENT DANS LE PARC OU SES ENVIRONS	
Douar	Nombre de pers/an
Taourarte	<10
Azilane	+2500
Achetta	< 50
Tarhlite (Ametrasse)	<25
Beni Maâla	80 -100
Ifahsa	<50
Zaouia	Previsto, aún no financiado
Amellil	<50
Tamalout	45
Source: Nortecnia SARL.	

GÎTES EN FONCTIONNEMENT DANS LES ENVIRONS DU PNTLS	
Douar	Nombre de pers/an
Mechkralla	500-600
El Kelâa	100-150
Ouled Ben Blal	<50
Aghren	<50
Homar	100-150
Bellota	100-150
D´har	<50
Source: Nortecnia SARL.	

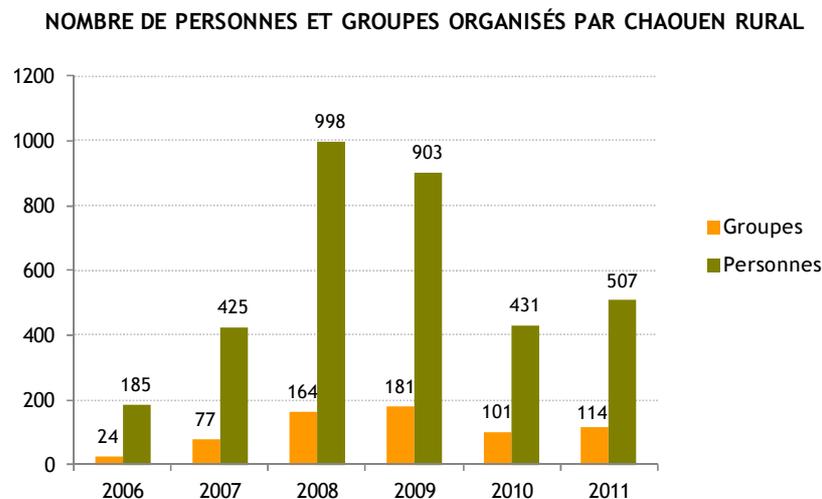
(PUP 2008)

L'agence de voyage spécialisé dans les randonnés et les excursions de Chaouen fait entre 20 et 30 voyages par an (*Le développement touristique dans le Parc National de*

Talassemtane sous une approche environnemental).

Quant à la prise de données de demande de manière organisée, il n'y existe que les données fournies par l'Association Chaouen Rural, qui analyse la demande de ses établissements adhérents.

La demande a été croissante jusqu'à l'année 2008, et à partir de 2009, coïncidant avec la crise mondiale, elle commence à descendre.



En dehors de la ville de Chefchaouen, le tourisme s'oriente généralement vers le site d'Akchour. Il s'agit d'un site facile d'accès et proche de la ville, ne nécessitant par conséquent pas beaucoup d'effort ni de temps pour réaliser une excursion en dehors de la ville. Les données de Chaouen Rural confirment cette tendance : les gîtes qui enregistrent la plus grande fréquentation sont ceux proches de la ville ou facilement accessibles (Stratégie de développement du secteur touristique dans la province de Chefchaouen, 2012).

1.9.2. Motivation des visiteurs et activités réalisées

La visite du Parc s'avère, dans la plupart des cas, activité secondaire. Elle est réalisée après l'arrivée à Chefchaouen mais il ne s'agit pas de l'objectif fondamental du voyage. Dans les trois quarts des cas, les touristes visitent Chefchaouen individuellement ou en famille mais sans passer par les services d'une agence de voyages ou d'une association (PUP 2008).

La visite des sapinières est l'un des principaux attraits pour les naturalistes.

Une étude d'une association locale a révélé que le 38% des visiteurs sont nationaux (de la Conférence de tourisme d'ATED, bien que l'échantillon n'était pas très large, seulement 98 personnes). Le pourcentage de visiteurs nationaux a augmenté de façon proportionnelle avec la réduction des visiteurs européens, principalement les espagnols à cause de la crise économique. On estime que la récente élection de la destination du Rif par le Roi Mohamed VI pour ses vacances d'été a pu ajouter certaine attractivité à cette destination.

Le tourisme national procède la plus part du temps de Tanger et Tétouan, inclus les voyages de week-end qui les entreprises organisent pour leurs employés. En générale, la motivation s'est de se reposer loin de les grandes villes, ils montrent un certain intérêt au découvert de la culture locale, mais ils ne montrent aucun intérêt au parc, et sa conscience environnementale est très faible, comme on peut voir l'abandon de déchets (*Implementation of Ecotourism for the Conservation of Natural Resources in Protected Areas: A Case Study of Talassemtane National Park, Thompson 2011*).

1.9.3. Caractérisation des visiteurs

On trouve dans les diverses études réalisées dans le parc et ses alentours la caractérisation des visiteurs du parc. À continuation, on résume les principaux résultats:

CARACTERISATION DE LA DEMANDE RÉALISÉ DANS L'ÉTUDE "LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMTANE SOUS UNE APPROCHE ENVIRONNEMENTAL" (2011)

Cette étude de caractérisation a été réalisée sur un échantillon de 31 questionnaires

Sexe

D'après un total de 31 questionnaires dans la ville de Chefchaouen, nous avons constaté que les personnes questionnées peuvent être réparties suivant le sexe en deux groupes: 36% hommes et 64% femmes

Age

Du point de vue âge moyen des personnes enquêtées, soit de 39,5 ans, avec un minimum de 20 ans et un maximum de 70 ans.

Accès

La majorité des touristes enquêtés ont pu accéder au Maroc par Tanger, cela n'empêche pas qu'il y'a ceux, même si minoritaire, qui ont passé par d'autres voies de transition dont Casablanca, Fès et Marrakech.

Moyen de voyage

Le moyen de voyage utilisé par les touristes est très variable, allant du bateau, avion, autocar au camping car, ainsi l'accès à Chefchaouen se fait à travers les différents moyens de transport. Dans ce sens 87% de ces touristes affirme qu'ils n'ont trouvé aucune difficulté pour arriver à Chefchaouen contre seulement 13% personnes qui ont rencontré des obstacles dans le transport.

Motif

Le voyage est souvent assuré pour intérêt touristique (81%) et rarement que la visite soit assumée pour intérêt familiale (6%) ou business (3%).

Hébergement et services touristiques

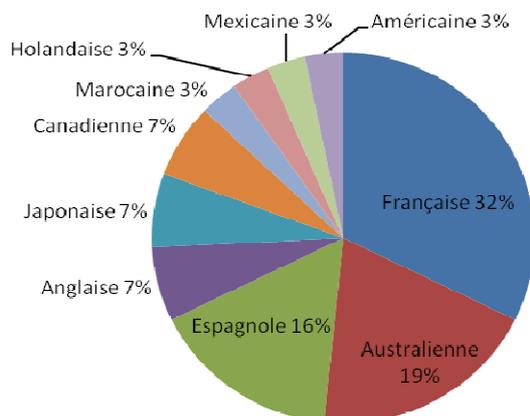
7% des touristes passent leur séjour dans des hôtels, 29% dans des maisons d'hôtes, 8% dans des riads, 8% dans des pensions, 4% dans des campings et 4% chez des amis.

Pour visiter la ville, seulement 6% des touristes qui font appel aux guides. La grande partie (85%) de ces touristes espère revenir une autre fois à la ville.

Nationalité des touristes

Les touristes européens sont principalement des français et des espagnols représentant presque la moitié des arrivées à Chefchaouen avec respectivement

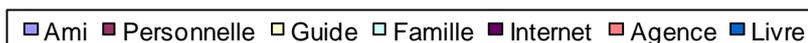
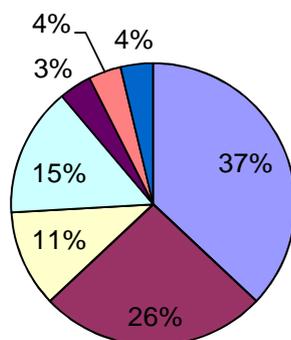
32,26% et 16,13%, et tenant compte des statistiques des touristes arrivant aux frontières marocaine (Ministère de tourisme, 2011) on constate clairement que les français et les espagnols occupent les premiers rangs durant la période janvier-juillet 2001-2011. Le taux élevé des australiens n'est qu'une coïncidence, vu que nous avons rencontré un groupe.



Les différentes nationalités de touristes

La visite de Chefchaouen

Dans presque deux tiers des personnes enquêtées, la visite de Chefchaouen a été initiée par la proposition d'un ami ou les touristes qui y pensent eux mêmes.



La proposition de visiter la ville de Chefchaouen

Une grande partie des personnes enquêtées (66,67%) visite la ville pour la première fois, mais il y a aussi ceux qui visitent la ville pour la 5^{ème} et la 8^{ème} fois

En ce qui concerne la durée du séjour, elle ne dépasse pas dans plus que la moitié (64, 52%) des cas 3 jours, avec 25,81% de séjours de 2 jours et 32,26% de 3 jours, ce

qui ne permet pas aux touristes de découvrir l'arrière pays de la ville, surtout lorsqu'ils viennent pour la première fois. Cette courte durée des séjours pourrait être due au manque d'information concernant les atouts touristiques de la ville

Connaissance du parc et de ses gîtes

Dans la plupart des cas, la visite du parc s'avère comme une activité secondaire. Elle est réalisée après l'arrivée à Chefchaouen, mais il ne s'agit pas d'objectif fondamental du voyage.

Dans ce contexte sur la totalité des personnes enquêtées, seulement 35% de touristes connaissent le parc, soit à travers des amis qui ont eu déjà l'occasion de se rendre au parc (28%), soit via un livre (18%) ou via l'internet (18%), soit via un guide (36%).

La partie dominante de ces touristes ignorent totalement les potentialités touristiques du parc à savoir la diversité faunistique et floristique, la beauté du paysage, et aussi les équipements d'infrastructure telle que les gîtes existant et les circuits aménagés et balisés, avec un pourcentage de 93%.

58,62% des touristes souhaitent visiter le Parc, sachant que ce dernier constitue un point d'attractivité par excellence pour les amateurs de la nature

Connaissance de l'écomusée

Presque tous les touristes l'ignorent l'existence de l'écomusée avec un pourcentage de 93, %.

Respect de l'environnement

Les touristes constatent qu'il y a autant des touristes qui respectent l'environnement que ceux qui ne le respectent pas.

A ce niveau, les recommandations des touristes pour la protection de l'environnement sont multiples:

- Éduquer et sensibiliser la population (y compris les petits)
- Faire attention au plastique et aux cigarettes
- Plus d'effort de nettoyage
- Multiplier le nombre des poubelles publiques

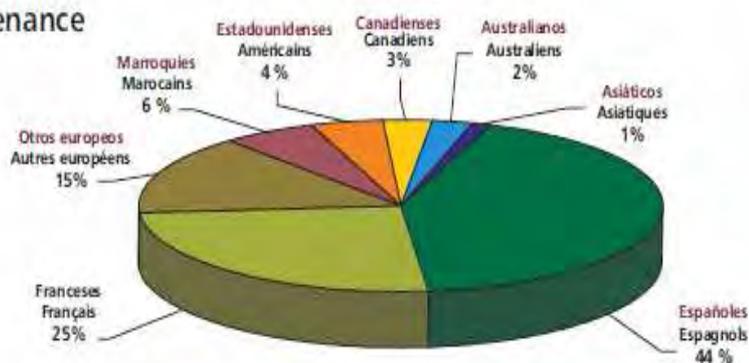
CARACTERISATION DE LA DEMANDE RÉALISÉ DANS LE PROGRAMME D'USAGE PUBLIC

On ne connaît pas la taille de l'échantillon. À continuation, on montre ci-dessous les résultats les plus remarquables. Tous les données présentés ci-dessous sont fournis dans le PUP (2008).

Provenance

La plupart des visiteurs sont étrangers. 82 % des personnes enquêtées venaient du continent européen, principalement de l'Espagne et la France, avec, respectivement, 42 % et 25 %, tandis que les touristes provenant du Maroc ne représentent que 6 % du total.

Procedencia / Provenance



Sexe

60 % de visiteurs sont hommes et 40% sont femmes.

Age

La tranche d'âge la plus représentative, à hauteur de 48 %, est de 20 à 30 ans, et plus.

On observe donc la prédominance des jeunes, un collectif caractérisé d'habitude par le suivant profil: indépendance, véhicule propre, aptitudes physiques, mobilité, mentalité ouverte, esprit d'aventure et entreprenant, vie sociale, envie de vivre de nouvelles expériences et une certaine sensibilité environnementale. Il s'agit souvent de groupes d'amis ou de couples.

Les tranches supérieures, entre 30 et 40 ans et de plus de 40 ans, correspondent généralement à des familles qui voyagent avec leurs enfants.

Durée du séjour

Le séjour moyen prend, dans 87 % des cas, de 1 à 5 jours, avec 29 % de séjours de deux jours et 24 % de trois jours.

Assiduité

L'étude montre que 49% des personnes interviewées avaient déjà visité le Maroc et 65% de ces dernières avaient déjà visité Chefchaouen.

Moyen de transport

Dans 50 % des cas, le transport utilisé pour arriver à Chefchaouen est le véhicule privé, contre 31 % des cas le transport public, 9 % de visites de la ville dans le cadre d'un voyage organisé et 7 % des touristes qui utilisent une voiture de location. Plus des trois quarts des personnes qui arrivent à Chefchaouen s'hébergent dans un hôtel ou une auberge, le quart restant à recours à des amis ou à la famille.

Coût du séjour

84 % des personnes interviewées estiment que le coût du séjour et des services résulte acceptable, tandis que 10 % pensent qu'il est excessif ; le reste le juge bon marché. La dépense approximative d'un séjour d'un jour à Chefchaouen est de moins de 300 dirhams dans 77 % des cas, et de moins de 200 dirhams dans 30 % des cas.

Activités d'usage public

C'est ainsi que les activités les plus demandées pendant un séjour sont des activités récréatives en plein air et culturelles. En général, la demande la plus importante correspond à la randonnée et à la marche, bien qu'au cours des dernières années des activités de tourisme actif telles que la spéléologie, l'escalade et le canyoning, aient connu un essor en raison des bonnes conditions naturelles de cet espace pour leur pratique.

Même si pour la randonnée, les itinéraires courts, réalisables en une journée, prédominent actuellement, de plus en plus de visiteurs cherchent à faire de longues traversées dans des zones de grande valeur écologique, souvent les plus attrayantes du point de vue paysage, mais également les plus fragiles. Le secteur du tourisme actif acquiert de plus en plus d'importance et chaque fois plus d'entreprises proposent des activités de nature dans le Parc.

Service de guides et d'accompagnateurs

D'après les enquêtes réalisées, plus de 80 % des personnes qui pratiquent une quelconque modalité de tourisme actif dans le Parc, recrutent des guides ou des accompagnateurs locaux.

1.9.4. Évaluation de l'efficacité de l'interprétation

On n'évalue pas l'efficacité de l'interprétation des équipements.

1.9.5. Suivi de la satisfaction des visiteurs

Les paramètres mieux évalués par les visiteurs sont l'accompagnement et la sécurité, de qualité satisfaisante dans plus de 80 % des cas, tandis que le transport obtient la plus mauvaise évaluation, avec 57 % des réponses pour qualité satisfaisante et 40 % pour qualité moyenne.

Chaouen Rural demande à ses clients d'évaluer quelques paramètres du service offert par l'association (les établissements touristiques et les activités réalisés), ainsi que de la destination touristique, par exemple, la logistique (transfert et transport, état des routes, signalisation, sécurité, pharmacie) et les activités et ressources touristiques (randonnées, paysage, parc de Bouhachem, élaboration du pain, coopérative

d'apiculture, mosquée rifaine).

À continuation, on montre les résultats concernant la destination touristique, sur un échantillon de 31 enquêtes:

ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DE CLIENTS DE CHAOUEN RURAL	
Paramètre	Moyenne
Satisfaction des besoins des clients	9,1
Accueil à l'aéroport/le port	5,5
Transfert depuis l'aéroport/port	7
État des routes	8,4
Signalisation	7,3
Sécurité	7,2
Pharmacie	6,3
Randonnée	9,4
Paysage	9,5
Parc de Bouhachem	9

La satisfaction des besoins des clients, compris dans un sens ample dans lequel la destination touristique joue un rôle importante, est très positive, ainsi que les paysages et les randonnées.

L'état des routes, la signalisation et la sécurité -aspects spécifiques de la destination touristique- son bien évalués.

Le Parc Régional de Bouhachem est aussi très bien évalué par les clients. Étant donné qu'il s'agit d'une aire protégée très proche au Parc National de Talassemtane,

L'aspect le pire évalué c'est l'accueil à l'aéroport ou le port

1.10. DEMANDE TOURISTIQUE DANS L'ENTOURAGE

1.10.1. Types de tourisme dans l'entourage

Deux catégories de tourisme et par conséquent de touristes peuvent être identifiées

dans la province de Chefchaouen:

- Un touriste recherchant le **confort et le bien-être** : La qualité des infrastructures, l'authenticité et la proximité avec la nature sont les principales caractéristiques recherchées. Il s'agit d'un touriste européen (France, Espagne, etc.) ou marocain disposant d'un certain pouvoir d'achat. Les dépenses journalières sont pour 26 % des visiteurs entre 50 et 70 euros. De plus, on note ces dernières années une augmentation constante du nombre de visiteurs marocains. C'est sans doute l'évolution majeure qu'a connue le secteur touristique au niveau local. Cette évolution de la demande interne a notamment permis d'atténuer le ralentissement constaté dans certains marchés émetteurs traditionnels, notamment le marché espagnol, du fait de la crise économique que connaît l'Europe actuellement.

- Un touriste **routard**, principalement attiré par l'ambiance paisible de Chefchaouen, mais aussi très souvent par la consommation de kif. Ce touriste est généralement européen et à faible pouvoir d'achat. Jusqu'il y a très peu de temps, la fréquentation touristique était dominée par ce type de touriste ce qui a pu influencer de manière négative l'image que véhiculait Chefchaouen auprès d'autres catégories de touristes. La diversification de l'offre d'établissements hôteliers et le développement d'établissements de qualité misant sur une «hôtellerie de charme» ont nettement contribué à diversifier le profil des visiteurs venant à Chefchaouen (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR TOURISTIQUE DANS LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN, pag. 6).

1.10.2. Affluence de visiteurs des dernières années

Le secteur du tourisme de Chefchaouen dispose de peu d'études et de données sur l'état de l'offre et la demande touristique. Le manque de données quantitatives fiables ne permet pas de réaliser un portrait complet et détaillé des différents profils de touristes venant à Chefchaouen, ni de qualifier plus précisément les évolutions récentes dans l'offre et la demande (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR TOURISTIQUE DANS LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN, pag. 5).

Les participants du voyages de familiarisation ont été demandés de faire une estimation du nombre de touristes qu'ils pourront attirer, et dans le cas du PAT de

Chefchaouen, la réponse est 950 touristes le premier an, et 1.900 les deux ans suivants, c'est-à-dire, un total de 1.440 touristes potentiels en trois ans (*RTM Programme, pg. 23*).

COMPLÉTER LES DONNÉES (PROVINCE, RÉGION). NOMBRE DE NUITÉES ET ARRIVÉES.

1.10.3. Caractérisation de visiteurs

Résultats principaux de l'enquête réalisée par MRT Program aux visiteurs dans les PATS de Chefchaouen, Ifrane et Immouzer Ida Outanane

Enquête de tourisme rural pour le MRT Projet	
Nombre de visiteurs étrangers enquêtés	1.406 à six régions (Agadir, Désert-Oasis, Rif, Haute Central Atlas, Haut Ouest Atlas, and Moyenne Atlas)
Pays d'origine	43% des visiteurs sont venus de France, suivis par 21% d'Espagne, et 9% de Royaume Uni
Sexe	52% des hommes et 48% de femmes.
Âge	L'âge varie beaucoup, avec le 52% entre l'âge de 26 et 45 années
Nombre de visites du Maroc	56% des enquêtés avaient visité le Maroc une fois au moins
Visites à zones ruraux	Tous avaient visité les aires rurales une fois au moins. Plus du 65% a passé plus de 4 jours dans les aires ruraux.
Motivation	Les principales motivations pour la visite des aires rurales sont le paysage, le patrimoine culturel, l'interaction avec la population locale, la relaxation, les sites historiques, et les activités en plein air
Budget	Presque 30% des enquêtés ont dit qu'ils attendaient dépenser plus de 600 dirhams pour personne chaque jour. Le 30% attendait dépenser de 300 à 450 dirhams par jour. Seulement le 22% a dit qu'ils planaient dépenser une quantité moindre.
Achat de produits locaux	Tous les visiteurs ont acquis des produits locaux, spécialement bijouterie (32%), traditionnel vêtements et chaussures (26%), et poterie (15%)

(*MRT Program pg. 31*)

Selon une étude réalisée par Diversités et Développement sur les demandes des touristes venant à Chefchaouen et des données recensées par l'association Chaouen Rural (dans le cadre du projet ATED/E TEA), la moitié des visiteurs ont plus de 45 ans. Parmi cette tranche d'âge, un certain nombre de touristes sont des couples de retraités voyageant en camping-car. Pourtant, Chefchaouen ne dispose d'aucune infrastructure adaptée pour accueillir ce type de visiteurs. D'après l'étude réalisée par Diversité & Développement, la destination manque de visibilité à travers les outils de communication conventionnels : la plupart des visiteurs ont connu la destination Chefchaouen grâce au bouche-à-oreille principalement. Au cours de l'année, la

fréquentation est très inégale. Les périodes de printemps-été et festivités de décembre sont les plus visitées (Diversité et Développement). Les séjours à Chefchaouen, quel que soit le type de touriste, sont de courte durée. D'après le diagnostic réalisé par l'ATED, très peu de touristes passent plus de 7 nuitées à Chefchaouen et la majorité reste 2 ou 3 nuits (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR TOURISTIQUE DANS LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN, pag 6-8).

1.10.4. Motivation des visiteurs et activités réalisées

Les principales motivations pour la visite des aires rurales sont le paysage, le patrimoine culturel, l'interaction avec la population locale, la relaxation, les sites historiques, et les activités en plein aire (*MRT Program pg. 31*)

1.10.5. Suivi de la satisfaction de visiteurs´

MANQUE D'INFORMATION

1.11. INTÉGRATION DE L'ECOTOURISME DANS L'ENP DANS LA DESTINATION TOURISTIQUE

1.11.1. Constitution d'un produit touristique individualisé, avec image et promotion propres

Le PUP propose la création de routes thématiques, il s'agit d'un produit touristique à l'intention du grand public pour faire connaître certains aspects représentatifs du patrimoine de l'espace naturel.

Nom	Situation	Justification	Action
Route panoramique	Route d'Oued Laou	Route goudronnée. Gorges de l'oued Laou. Paysages intéressants.	Création de points de vue. Publication spécifique. Signalétique et promotion.
Route maraboutique	Route P39 (au sud du Parc)	Grand nombre de bois maraboutiques	Publication spécifique. Signalétique et promotion.

(PUP)

CHAOUEN RURAL: DÉCOUVREZ LE MONDE JEBLI

L'association Chaouen Rural a désigné des produits touristiques de différents types et thématiques. Il y a trois types de produit:

- Un coup d'œil: Excursions et activités d'une journée ou demi-journée aux maisons de tourisme rural, pour public non spécialisé, pour découvrir la vie rurale chaouní. Il y a 8 produits désignés.
- Nos racines: Séjours de 2 ou 4 jours dans des maisons rurales de la province de Chefchaouen, ou le client partira à la découverte du terroir, de ses traditions, de sa culture de sa population et de sa vie quotidien. Il y a 4 produits désignés.
- Nos trésors: Circuits thématiques et à mesure du voyageur avec des contenus techniques et spécialisés. Il s'agit de séjours supérieurs de 3 jours à réaliser durée toute l'année. Il y a 8 produits désignés.

La thématique de ces produits est variée: culturel, historique, patrimonial, naturelle, sportif et gastronomie.

En plus, ils organisent la visite aux coopératives adhérents à Chaouen Rural (couscous, apiculture, figes, textile, cuir, etc.).

L'association possède un point d'information et un centre d'interprétation à Chaouen, et deux autres dans les zones rurales de la province. Dans ces centres, Chaouen Rural informe des activités qu'elle offre et constitue un point de vente des produits des coopératives.

L'association compte sur matériels de promotion propres, comme brochures informant sur les activités et le territoire.

ÉCOTOURISME DANS LE JEBEL KELTI

Dans la zone de Jebel Kelti, dans le cadre du projet "Mise en fonctionnement d'une infrastructure d'écotourisme dans les douars de Jebel Kelti, Parc National de Talassemtane, Tétouan", plusieurs associations et agences de développement ont signalisé cinq sentiers qui mènent au site touristique de Jebel Kelti et ont aménagé gîtes d'étape situés dans les différents circuits, de sorte que l'on peut, alors, parcourir le parc en différents étapes et loger dans ces gîtes.

Il y a des brochures pour la promotion de sentiers et gîte d'étape, ainsi qu'une guide de ressources touristiques de Jebel Kelti, et un DVD promotionnel (voir aussi point

1.5.3).

1.11.2. Produits touristiques existants dans la destination dans lesquels il s'est intégré

Le Programme de Tourism Rural au Maro (MRT Programme) a désigné 18 itinéraires pour le développement du tourisme rural, dont 4 se déroulent dans le PAT de Chefchaouen (MRT USAID)

- N° 1: Traversée du Rif: De l'Atlantique jusqu'à la Méditerranée
- N° 10: Un voyage mystique sur les traces des anciens Sufis (8 jours)
- N° 11: Un voyage pour découvrir la montagne dans le mystique pays des Sufis (12 jours)
- N° 12: Un voyage original depuis la montagne jusqu'à la mer (4 et 8 jours)

Un tour-opérateur français qui a participé au voyage de familiarisation organisée dans le Cadre du Plan de Promotion du Tourisme Rural au Maroc, a désigné un produit de 8 journées qui inclut 5 journées dans le PAT de Chefchaouen.

1.11.3. Singularité des valeurs de l'ENP dans le milieu régional, national ou méditerranéen

VOIR 3.2. VOCATION D'USAGE PUBLIC: POTENTIALITÉS ÉCOTOURISTIQUES (PUP).

1.12. INCIDENCE DANS LA DESTINATION

1.12.1. Dans la revalorisation d'autres ressources du patrimoine local

Des coopératives ont été créées pour quelques produits locaux (miel, artisanats, etc.) par l'ACTLC avec le soutien de la Coopération Espagnole.

Des coopératives d'artisans et un centre de produits d'artisanat a été créé à Oued Laou par l'ADL.

1.12.2. Dans l'augmentation du nombre de visiteurs

Manque d'informations.

1.12.3. Dans la prospection de nouveaux types de visiteurs

1.12.4. En tant que moteur du développement touristique

1.12.5. Dans l'économie locale (postes de travail, fournisseurs, autres services)

Manque d'informations.

1.13. COLLABORATION ET COOPÉRATION

1.13.1. Organisation d'activités et de manifestations: thématique, contenus, programme, résultats obtenus

1.13.2. Activités et évènements conçus pour la population locale

Manque d'informations.

2. DURABILITÉ DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMNTANE

2.1. DANS LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'USAGE PUBLIC DE L'ENP

La gestion environnementale de l'usage public du parc est faible. Elle est conditionnée dans les bâtiments par son dessin sans critères de durabilité environnementale, et en général par la manque de formation du personnel sur durabilité et de formation spécifique pour améliorer la gestion environnemental, et l'absence des protocoles dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des déchets, des achats verts, d'entretien, de nettoyage, etc. et de sensibilisation des visiteurs.

2.2. GESTION ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE

2.2.1. Mesures de gestion environnementale adoptées par les municipalités ou administrations publiques supra territoriales

La plupart des villages sont desservis en eau potable par des sources de montagne. Les principales sources captées pour alimenter les populations en aval sont objet d'un contrôle chimique et d'une régulation. Cependant les villages les plus hauts s'alimentent de sources naturelles qui jaillissent dans la montagne sans captage, régulation ou contrôle.

En ce sens, un programme d'inventaire, de diagnostic et d'évaluation de l'ensemble des bornes fontaines et des sources du Parc et de ses environs est en cours depuis quelques années afin d'analyser et d'évaluer les besoins et la faisabilité du captage,

de la régulation et du suivi de ces eaux. **VÉRIFIER**

Il y a par contre encore beaucoup à faire en matière d'ordures ménagères ou d'eaux résiduaires, surtout dans les villages de montagne. Les eaux noires de la plupart des villages sont déversées dans des fosses septiques ou encore, dans le pire des cas, directement dans les cours d'eau. Les ordures ménagères, surtout les inorganiques, s'accumulent occasionnellement face à un service de ramassage défaillant. La ville de Chefchaouen possède un service moderne de ramassage des ordures bien que leur traitement ultérieur s'avère insuffisant. La localisation des décharges représente fréquemment une difficulté (Bab Taza, Bou Ahmed-Stehat, Oued Laou-Kaas Aras) (PUP 2008).

2.2.2. Mesures d'amélioration environnementale entreprises par des organismes privés ou moyennant des projets de coopération nationale ou internationale

Quelques mesures ont été incluses dans les Plans de développement Communaux qui ont été élaborés en 2011-2012 pour toutes les Communes rurales de la région.

2.3. DURABILITÉ TOURISTIQUE

2.3.1. Certificats ou prix de durabilité

Dans le cadre du "Processus de Marrakech", relatif à des modes de production et de consommation moins polluants et plus durables, le pays a hébergé des réunions du groupe de travail international sur le développement du tourisme durable et lancé plusieurs initiatives, comme:

- L'adoption du label clef verte
- L'élaboration d'un guide de bonne gestion environnemental pour hôtels
- L'élaboration d'une charte de tourisme responsable

(GTZ PN TOUBKAL)

En suite, on décrit les principales actions réalisées au Maroc en faveur d'un tourisme durable ou responsable:

CLEF VERTE

Le Label Clef Verte est un label internationale pour hébergements touristiques, créée dans un programme de la Fondation Internationale pour l'Éducation à l'Environnement (FEE), implémenté en Maroc par la Fondation Mohammed VI depuis 2007, et soutenu par l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT). La Clef Verte couvre différents champs: gestion environnementale, implication du personnel, information des clients, eau, déchets, énergie achats éco-responsable, activités verts, etc. Aujourd'hui il y a déjà 70 établissements labélisés au Maroc. Les objectifs du label Clef Verte sont:

- Objectif éducatif:
 - Sensibilisation des managers des établissements touristiques
 - Formation et implication du personnel
 - Information et implication des clients
- Objectif environnemental
 - Efficience dans l'utilisation des ressources naturelles
- Objectif économique
 - Réduction des charges d'exploitation de l'établissement
- Objectif social
 - Amélioration des conditions de travail du personnel

La Fondation Mohamed VI a lancé récemment une initiative pour la labellisation des gites rurales dans le PNTLS.

CRÉATION DU COMITÉ MAROCAIN DU TOURISME RESPONSABLE

Le comité Marocain du Tourisme Responsable a été créé en 2006, au sein de l'observatoire du tourisme. Il vise à inscrire l'industrie du tourisme dans une logique de développement durable et de préservation des valeurs, de la culture et des traditions nationales.

Depuis sa création le CMTR a mis en place et encouragé des actions en faveur d'un tourisme responsable à tous les niveaux de la chaîne de valeurs touristiques et du cycle de vie du produit (promotion de produits et circuits verts, formation, sensibilisation et accompagnement des opérateurs touristiques pour l'optimisation des ressources, valorisation des initiatives, etc.).

Parmi les outils phares de communication et de sensibilisation du CMTR : la **Charte Marocaine du Tourisme Responsable** ainsi que l'édition d'un **guide du Touriste Responsable**.

Depuis juin 2008, le CMTR a lancé les **Trophées du Tourisme Responsable** afin d'encourager et de valoriser les projets et initiatives en faveur d'un tourisme responsable

LA CHARTE MAROCAIN DU TOURISME RESPONSABLE:

Cette charte est basée sur le Code Mondial de l'Éthique du Tourisme édité par l'Organisation Mondiale du Tourisme et validé par les Nations Unies le 21 Décembre 2011. Elle est constituée par 8 articles:

1. Contribution du tourisme à la compréhension et au respect mutuel entre hommes et sociétés
2. Le tourisme, vecteur d'épanouissement individuel et collectif
3. Le tourisme facteur de développement durable et soucieux de l'environnement
4. Le tourisme, utilisateur du patrimoine culturel de l'humanité et contribuant à son enrichissement
5. Le tourisme, activité bénéfique pour les régions et communautés d'accueil
6. Obligations des acteurs du développement touristique
7. Droit des travailleurs et des entrepreneurs de l'industrie touristique
8. Mise en œuvre des principes de la charte d'éthique du tourisme

TROPHÉES MAROC DU TOURISME RESPONSABLE

Les 'Trophées Maroc du Tourisme Responsable' ont pour vocation d'inscrire l'industrie touristique marocaine dans une démarche de développement durable en assurant la préservation des atouts différenciateurs du pays: sa nature, ses populations, ses valeurs, sa culture et ses traditions.

Ils ont pour objectifs d'encourager les acteurs du tourisme à initier une démarche

responsable dans leurs activités, en mettant en lumière leurs initiatives et/ou toute action ou projet responsable.

Il y a eu quatre éditions de ce prix, lancé par le Ministère de Tourisme et l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT)

Ces Trophées sont destinés aux professionnels du tourisme (tour-opérateurs, agences de voyage, établissements d'hébergement, transporteurs touristiques et guides), associations, ONG et autres, marocains et étrangers mettant en œuvre des projets ayant un lien avec le Tourisme Responsable au Maroc. Il y a trois thématiques:

- Trophée «Valeurs, Traditions et Culture», dirigé aux projets touristiques qui contribuent à préserver et promouvoir l'identité culturelle du territoire et de ses habitants et à favoriser la mise en valeur du patrimoine local, régional ou national.
- Trophée «Environnement», dirigé aux projets touristiques qui contribuent à la préservation des ressources naturelles, à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la mise en valeur de la biodiversité.
- Trophée «Développement Économique et Social» dirigé aux projets touristiques qui vise à impliquer les populations locales dans le développement et la gestion des projets et à contribuer à la dynamique de développement économique et social au niveau local.

Les lauréats entérinent leur engagement pour la durabilité en signant la "Charte Marocain de Tourisme Responsable"

2.4. COLLABORATION ET COOPÉRATION

2.4.1. Collaboration avec des initiatives pour l'amélioration de la durabilité du tourisme dans l'ENP et dans le territoire

La Fondation Mohamed VI, dans son programme d'éducation et sensibilisation dans la RBIM a déjà réalisé les suivantes actions dans le Parc National de Talassemtane pour l'amélioration de la durabilité du tourisme et pour la sensibilisation de la population locale quant à développement durable:

- Lancement du programme "Tourisme responsable" dans la province de Chefchaouen.
- Lancement du programme éco-école et organisation des ateliers de formation, aux profits des directeurs des écoles et des éducateurs. Dans la province de Chefchaouen il y a 8 écoles y inscrites.

En plus, dans son programme 2011-2013, la Fondation prévoit réaliser les suivants actuaciones:

- Organisation des ateliers "Jeunes reporters" visant à promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable par l'expérience personnelle et l'éveil des consciences citoyennes des plus jeunes. Les ateliers se focaliseront sur divers sujets tels que les techniques journalistiques en faveur de la protection de l'environnement, les spécificités de la RBIM et le rôle des média dans le domaine de la préservation de la nature. **VÉRIFIER, EST-CE QU'IL EST PRÉVU DE LES RÉALISER DANS LE PNTLS?**
- Organisation des ateliers "Tourisme Durable et Clef Verte" au niveau des zones les plus fréquentées de la RBIM et aux profits des établissements touristiques de la zone du projet.
- Projet pilote sur le site d'Akchour pour la sensibilisation des visiteurs. **VÉRIFIER. QUAND EST-CE QU'ON VA COMMENCER CE PROJET?**
- Organisation des ateliers "Eco-entreprise" d'information et de sensibilisation aux profits des entreprises et chambres de commerce de la zone de la RBIM. Ce programme permet de diffuser les principes et la culture du développement durable au sein des entreprises et de contribuer à la mise en œuvre d'actions de préservation de l'environnement ou à l'émergence de nouveaux produits ou de nouveaux services plus respectueux de l'environnement. **EST-CE QU'IL EST PRÉVU DE LE RÉALISER DANS LE PNTLS?**
- Réalisation des visites, aux profits des écoles, dans les Parc nationaux et les SIBE de la RBIM. **EST-CE QU'IL EST PRÉVU DE LE RÉALISER DANS LE PNTLS?**
- Conception et l'édition des documents d'information et de sensibilisation spécifique à chaque cible.

Il y a plusieurs projets ayant pour objet l'amélioration de la gouvernance dans la province de Chefchaouen:

ADL et PRODIVERSA ont un Project pour renforcer la gouvernance et le rôle des institutions, ainsi que la participation des associations dans la municipalité de Chaouen. On a créé la Maison des Associations, dont on réalise des activités de formation, réunions, etc. Dans ce Project participent presque 70 associations de la ville de Chaouen.

Les autorités ne sont pas conscientes de l'importance touristique de la zone, et ses travaux ne sont adaptés aux besoins du marché touristique. Aucun suivi des projets touristiques n'est réalisé par l'administration du tourisme.

ATED a lancé récemment un réseau d'acteurs concernés par le tourisme pour le développement de la Stratégie de tourisme responsable de la Province de Chefchaouen élaboré par cette association et la Fondation ETEA (Espagne), avec le soutien de la Coopération espagnole, et présenté en 2012.

La Mairie de Chaouen est en train de créer l'Agence de Développement de Chaouen (ADC) qui vise à développer et exécuter des projets et initiatives d'intérêt pour la commune urbaine de Chaouen, y compris la création d'un observatoire de tourisme en appui à la Stratégie de tourisme responsable de la Province de Chefchaouen.

ACTL a aussi un projet pour l'amélioration de la gouvernance sur le tourisme dans la province de Chefchaouen, financé par la Coopération espagnole.

Il y néanmoins une manque de coordination et de coopération entre tous ces initiatives qui ont des objectifs similaires.

Un group local de Coopération et Développement a été récemment créé à la ville de Chaouen, dans le cadre du programme Art Gold du PNUD pour soutenir le développement, la coordination et la coopération entre les nombreuses initiatives existantes dans la zone de la ville de Chaouen et ses alentours.

2.4.2. Collaboration avec des initiatives pour la conservation du patrimoine local

2.4.3. Collaboration avec d'autres initiatives locales

Manque d'informations.

3. PARTICIPATION DANS LA GESTION DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMÉTANE

3.1. DANS LA GESTION DE L'ENP

3.1.1. Organes de participation. Compétences. Membres. Organigramme.

Le Comité de Gestion du parc national prévu dans le PDAG n'a pas été créé. Ce comité devrait avoir dans sa composition un représentant du ministère de tourisme et d'autres ministères concernés par le PNTLS, le Gouverneur de la Province (présidence), les présidents des communes rurales, les représentants des groupements d'utilisateurs et de producteurs concernés par le parc, etc. (voir chapitre 1.2.1).

Ce Comité de gestion devrait créer en son sein une Commission Permanente chargée d'assister la direction du parc dans l'exécution de sa mission (PDAG, 1996).

3.1.2. Budget géré

Le Comité de gestion et la Commission permanente n'ont pas été créés, et ses compétences n'ont pas été définies, donc il n'y a aucune information ou estimation budgétaire concernant leurs activités.

3.1.3. Attestation de participation : nombre de réunions, actes

Aucune réunion n'a été organisée car le Comité de gestion et la Commission permanente n'ont pas été créés encore.

3.1.4. Participation de la population locale

Il n'y a pas encore une participation effective de la population locale dans la gestion de l'ENP car le Comité de gestion du parc n'a pas été créé.

Selon le PDAG, «l'établissement de modalités de gestion des espaces et de leurs ressources naturelles, caractéristiques des ZGRN, découlent de processus

participatifs, qui requièrent donc une réelle approche communautaire de la part des opérateurs et usagers de l'espace. L'état actuel du tissu relationnel de la zone du PNTLS, n'offre pas vraiment les qualités et les garanties nécessaires à la mise en place de tels modes de gestion. Il conviendra donc de considérer ceux-ci comme un objectif potentiel à atteindre, graduellement».

3.2. DANS LA GESTION DU TERRITOIRE/DESTINATION TOURISTIQUE

3.2.1. Organes de participation. Compétences. Membres. Organigramme.

COMMISSION POUR LA PRÉPARATION DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE DE LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN

Les institutions et professionnels qui ont participé dans la commission créé pour l'élaboration de la stratégie sont:

- Commune Urbaine de Chefchaouen
- Province de Chefchaouen
- Commune Rurale de Bab Taza
- Agence de Développement des Provinces du Nord
- OFPPT (Office de la Formation Professionnelle)
- ANAPEC (Agence National de la Promotion de l'emploi)
- ADS (Agence de Développement Sociale)
- Conseil Provincial
- Fondation Amana pour les Micro Crédit
- Direction du Parc Nationale de Talassemtane
- Délégation de L'artisanat
- Commune Rurale de Bni Derkoule
- Associations
- Giteurs
- Restaurateurs
- Hôteliers
- Réseau Méditerranéen Du Tourisme Solidaire
- Chaouen Rural

RESEAU ET OBSERVATOIRE DU TOURISME DANS LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN

Un réseau d'acteurs concernés par l'écotourisme a été créé par l'ATED, selon les dernières informations reçus de cette association.

Un observatoire de tourisme est en train d'être créé actuellement avec le soutien de la Mairie de Chaouen.

COMITÉ LOCAL DE LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN

Dans le cadre du projet développé par la Fondation Mohamed VI dans la Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée. **COMPOSITION? FONCTIONS? PRÉVISION DE CONTINUATION DE CE COMITÉ?**

PROJET POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DU DEVELOPPEMENT RURAL DANS LA PROVINCE DE CHEFCAHAOUEN

Un projet pour améliorer la gouvernance dans le Domain du développement rural dans la province de Chefchaouen est en train d'être mise en œuvre para l'association ACTLC

3.2.2. Budget géré

Manque d'information.

3.2.3. Attestation de participation : nombre de réunions, actes

Manque d'information.

3.2.4. Participation de la population locale

Manque d'information.

3.2.5. Efficacité dans l'utilisation des ressources financières

Manque d'information.

3.3. DANS LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION

3.3.1. Acteurs impliqués et apports réalisés en matière de promotion et/ou de commercialisation de l'écotourisme dans l'ENP

CHAOUEN RURAL

L'Association Chaouen Rural est une association de tourisme rurale qui a comme objectif l'organisation et la facilitation des services logistiques nécessaires pour satisfaire les besoins des touristes au niveau de logement, restauration, et activités complémentaires (voir chapitre 1.6.1).

L'association fait une promotion des gîtes et des maisons rurales adhérents à Chaouen Rural qui ont été formés en matière de qualité touristique. Actuellement L'association est constituée par 9 gîtes, mais il y en a d'autres qui vont s'y adhérer. L'association Chaouen Rural a été créée à partir d'un projet géré par l'association ACTL financé par la Coopération espagnole.

3.4. COLLABORATION ET COOPÉRATION

3.4.1. Bénéficiaires locaux, directs ou indirects, de l'écotourisme dans l'ENP

On n'a pas identifié des activités de collaboration et coopération.

3.4.2. Participation de la population locale dans la programmation et le développement des activités promues par les gestionnaires de l'écotourisme dans l'ENP

La population locale ne connaît pas le parc et ses valeurs. L'endroit le plus connu est la zone d'Akchour. Il n'y a aucune communication des valeurs du parc vers la population locale.

3.4.3. Degré d'utilisation des installations par les collectivités locales publiques et privées

On n'a pas d'information sur le degré d'utilisation des installations par les collectivités locales.

3.4.4. Degré de communication et de coopération avec les gestionnaires ayant des initiatives similaires. Fonctionnement des réseaux de centres d'opérations

ou d'autres zones.

Il y a plusieurs ONG qui travaillent dans le territoire avec des projets similaires, sans une coordination ou une collaboration efficace, ce qui conduit parfois à une duplication des efforts.

3.5. ASSOCIATIONNISME

3.5.1. Associations à caractère touristique, entrepreneurial, conservateur, culturel, ou d'autres associations présentes dans le territoire

Le Parc compte heureusement sur un nombre important d'associations et d'organisations exerçant une activité de dynamisation et de stimulation des tissus sociaux et productifs afin d'augmenter le niveau de développement socio-économique. En général, il s'agit de groupes de développement rural locaux, souvent avec un fond écologique ou sportif. En raison de la proximité du continent européen, plusieurs organisations non gouvernementales internationales travaillent également dans la zone.

Cette effervescence associative s'est traduite par de nombreux projets de développement qui ont été mis en œuvre pendant les dernières années, tels que la création et l'aménagement de gîtes, l'amélioration des approvisionnements, le lancement d'entreprises et de coopératives, la mise en valeur des ressources potentielles par l'écotourisme, la formation et la qualification professionnelle, la production d'énergie solaire, la signalétique, la création d'itinéraires, etc.

Le tableau ci-dessous identifie les principales associations qui travaillent dans le domaine de la zone d'étude.

ACRONYME	ASSOCIATION	TERRITOIRE /PAYS
ADL	Association de Développement local de Chefchaouen	Nord du Maroc, spécialement à Chefchaouen
ATED	Association Talasemtane pour l'environnement et le développement	Chefchaouen
ADEM	Association pour le développement et l'environnement des montagnes du Nord	Chefchaouen
Ain Hausin	Association Aïn Hausin	Chefchaouen
Association Akchour	Association locale Akchour pour le développement et l'environnement	Zaouia. Talambote (Chefchaouen)

ACRONYME	ASSOCIATION	TERRITOIRE /PAYS
ENNOUR	Association Ennour pour le développement rural et la solidarité sociale	Chefchaouen
Association RIF EL ANDALOUS	Pour la Préservation du Patrimoine de Chefchaouen	Chefchaouen
ASSBI	Association pour le soutien aux services de base intégrés en milieu rural	Chefchaouen
Targa	Association Targa	Rabat
ANOC	Association nationale des éleveurs ovins et caprins	Rabat
CCN	Chefchaouen Chasse et Nature	Chefchaouen
F. MOHAMED V	Fondation Mohamed V pour la Solidarité	Maroc
MOSAYCO MEDITERRÁNEO	Association Mosayco Méditerranéo. ONG de coopération au développement	Maroc
IPADE	IPADE Fondation pour le développement	Madrid (Espagne)
MOVIMONDO	Movimondo Maroc	Italie
GTZ-PGPE	Agence pour la coopération allemande	Allemagne
ACTLC	Association catalane pour le temps libre et la culture	Catalogne (Espagne)
AADMT	Association des amis des sports de montagne de Tétouan	Tétouan
AUSC	Association Union sportive de cyclisme	Chefchaouen
AGRC	Association de guides de randonnée et culturels	
ART	Association de randonneurs de Tanger	Tanger

Source: Nortecnia SARL.

(PUP 2008)

ASSOCIATION	Projets
Association de Développement local de Chefchaouen (ADL)	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en fonctionnement d'une infrastructure d'écotourisme dans les douars de Jebel Kelti, Parc National de Talassemrane, Tétouan <ul style="list-style-type: none"> ● Réhabilitation et aménagement de gîtes d'étape ● Signalisation des circuits ● Guide de ressources naturels et cultures du Jebel Kelti ● Formation aux entrepreneurs touristiques ● Amélioration de la gouvernance dans la municipalité de Chaouen <ul style="list-style-type: none"> ● Création d'un réseau d'acteurs locaux ● Création de la Maison des Associations
PRODIVERSA (Espagne)	Projets de développement rural en collaboration avec ADL
Association Talassemrane pour l'environnement et le développement (ATED)	Stratégie de Tourisme de la Province de Chefchaouen
Fundación ETEA para el Desarrollo y la Cooperación (Espagne)	Stratégie de Tourisme de la Province de Chefchaouen

ASSOCIATION	Projets
Association catalane pour le temps libre et la culture (ACTLC) (Espagne)	<ul style="list-style-type: none"> ● Stratégie de Tourisme Rural de la Province de Chefchaouen (2002-2007): <ul style="list-style-type: none"> ● Réhabilitation et aménagement de maisons et constitution d'un réseau de maisons ● Signalisation des circuits ● Formation aux entrepreneurs touristiques ● Construction d'un centre d'interprétation en Chaouen et deux autres dans les zones rurales de la province ● Renforcement du tissu associatif pour la dynamisation d'activités productives dans les zones rurales de la Province de Chefchaouen (2007-2009) ● Projet pour le renforcement de la gouvernance (actuellement arrêté à cause de l'existence de deux autres projets de gouvernance dans la zone)
Association Targa	Réalisation des Plans Communaux de Développement des communes rurales du parc
Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'environnement	● Actions pour l'amélioration de la durabilité et la protection de l'environnement dans la Réserve de la Biosphère Intercontinental de la Méditerranée
IPADE Fondation pour le développement	Projets de développement rural
Coopération Technique Belge (CTB)	Promotion des micros entreprises rurales dans le Nord du Maroc à travers l'appui au secteur du microcrédit
Artgold (PNUD)	Promotion de la gouvernance et coordination d'initiatives de développement dans le territoire. Participation de la population locale dans la création du parc naturel de Bouachem.

La population locale méfie des ONG et le travail qu'ils réalisent car les bénéfices que ces projets peuvent apporter à la population locale ne sont pas toujours bien communiqués. Une grande partie de la population locale pense que les ONG travaillent dans son propre intérêt sans une vraie répercussion sur le territoire.

3.6. CONFLITS

Les hameaux de montagne qui ont historiquement fait de la forêt leur moyen de vie, sont tributaires des terrains que les diverses tribus ont toujours utilisés pour leur subsistance basée essentiellement sur l'élevage et l'agriculture.

Le manque d'une délimitation officielle de ces terrains, de leur surface, des zones exploitées par les divers hameaux a représenté l'une des plus grandes difficultés lors de la délimitation du Parc. Cette délimitation non seulement conditionne le domaine public mais encore l'aménagement et la régulation des activités sylvicoles et

touristiques (*PUP 2008*)

Il y a des hameaux qui présentent parfois quelques réticences face au développement de certaines activités d'usage public, en raison d'un manque de connaissance ou de la crainte que de nouveaux usages puissent reléguer leurs activités traditionnelles.

Les communautés plus isolées de l'intérieur et, en conséquence, moins habituées à rencontrer des étrangers peuvent montrer quelque méfiance face à un inconnu. C'est notamment le cas de la population locale féminine.

Dans ce territoire éminemment rural, la communication s'avère souvent difficile si l'on ne connaît pas le dialecte local. Le français n'est pas parlé par tout le monde et l'anglais n'est maîtrisé que par quelques uns.

L'appui et la collaboration des organismes publics et de la population locale restent indispensables pour le succès et la pérennisation des interventions en matière d'usage public, dans un espace densément habité par une population historiquement non concernée par ce genre d'interventions. C'est ainsi que le succès de toute action dans le Parc requiert de tenir très en compte l'idiosyncrasie locale et d'essayer de porter les plus grands efforts sur l'implication de la population dans une démarche participative permettant que celle-ci se sente engagée et concernée par le projet (*PUP 2008*)

.

4. SYNTHÈSES

4.1. SITUATION DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL

PLANIFICATION

- Les instruments de planification du PNTLS:
 - Plan directeur d'Aménagement et de Gestion (PDAG, 1996), qui devrait être mise à jour. Le PDAG établit trois types de zone écologiques pour le PNTLS: Zone Naturelle Protégée (ZNP) - 1.034 ha, Sanctuaire Naturel Géré (SNG) - 2.568 ha, et Zone de Gestion des Ressources Naturelles (ZGRN) - 54.400 ha.
 - Plans de Développement Communaux (PDC) des Communes rurales du parc, élaborés en 2012 (Targa).
 - Plan d'Aménagement Urbain de la Commune Urbaine de Chaouen, qui planifie le développement et croissance de la commune et identifie les besoins pour la gestion environnementale des eaux et des déchets.
- Les instruments de régulation de l'usage public et de l'activité touristique dans PNJZ sont:
 - Le PDAG établit aussi un zonage touristique avec cinq zones principales:
 - Les zones d'aménagement intensif périurbain pour l'accueil d'un public élargi
 - Les zones d'aménagement intensif dans le milieu naturel du Parc
 - Les zones d'aménagement extensif sur axes de circulation
 - Les zones de milieu naturel sans accès en véhicule
 - Les zones d'habitat et de développement rural

On trouve une manque de concrétion quant à quelles sont les activités touristiques permis et interdites, et quant à la manière de réalisation de ces activités (si c'est nécessaire être accompagné d'un guide officiel, si on précise des autorisations, quand est-ce qu'on peut réaliser ces activités, etc.)

- Le Programme d'Usage Public (PUP) du Parc National de Talassemtane a été publié en 2008, dans le cadre du Plan d'Action de la Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée. Le PUP a proposé un modèle d'usage public dans le parc, un zonage, et a formulé les lignes stratégiques et les sous-programmes d'action. Le PUP régule l'usage général du Parc en se basant plutôt sur leur canalisation vers certaines zones planifiées que sur une interdiction expresse. Toute fois, le PUP établit une série de règles qui régissent les activités les plus significatives, mais en fait, elles ne sont pas appliquées, selon la direction du parc. Le PUP définit quatre axes principaux, considérées prioritaires pour l'aménagement et la mise en place des actions en matière d'usage public. Ces quatre axes sont conformés pour les deux points où traditionnellement l'usage public a été concentré dans le parc (zone de Akchour

et de Bab Taza-Talassemtane) et deux nouvelles sites potentiels.

- Les plans et programmes touristique du PNJZ et les alentours identifiés sont:
 - Stratégie de tourisme responsable pour la province de Chefchaouen (2012), élaborée de manière participative. Elle inclut 4 axes et 8 actions structurants:
 - Axe 1: Développement, mise à niveau et amélioration de la qualité des entreprises du tourisme
 - Axe 2: Développement et diversification de l'offre touristique cohérente avec l'image du territoire
 - Axe 3: Renforcement de la gouvernance du tourisme
 - Axe 4: Surveillance du tourisme, communication et sensibilisation
 - La planification touristique d'application dans des secteurs supra territoriaux c'est:
 - Vision 2010 (2001). Stratégie de tourisme qui a établi le tourisme comme une priorité économique nationale et a marqué une nouvelle ère pour le tourisme au Maroc.
 - Stratégie de développement du tourisme rural (2003). Cette étude a créé le concept de «Pays Accueil Touristique» ou PAT, qui est devenu un des principaux produits de l'offre de tourisme rural basée sur la promotion du patrimoine naturel et culturel local. Chefchaouen a signé la Convention de partenariat pour la PAT fin 2003, mais l'état actuel du PAT de Chefchaouen est arrêté.
 - Prospective Maroc 2030 tourisme rapport (2006), ou différents scénarios pour le développement du tourisme sont envisagés afin d'élaborer une nouvelle stratégie pour le future.
 - Vision 2020 (2008). Ce programme appelait à une approche qualitative pour un tourisme durable et responsable qui préserve les ressources naturelles et culturelles du Maroc.
 - Plan d'action pour la création et consolidation de la Réserve de Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (2006-2010). Le PNTLS est intégrée dans la RBIM, situé entre l'Andalousie (Espagne) et le Maroc. Ce plan d'action prévoit des actions pour consolider la RBIM, atteindre un développement rural durable et intégrer à la population locale dans le projet de la RBIM.
- Les actions de conservation réalisées pour la valorisation du patrimoine naturel et culturel pour son profit touristique sont:
 - GEF-RIF (Protection et Gestion Participative des Écosystèmes Forestiers du Rif) La première phase du GEF-RIF a été achevée en 1998 et la seconde en 2001. Le projet a eu quatre objectifs:
 - Améliorer la protection et la gestion des écosystèmes forestiers de Rif
 - Augmenter et préserver la production
 - Augmenter les revenus de l'agriculture
 - Améliorer la participation de la population.
 - Le programme MEDA (2001-2008) a été un effort de collaboration entre la délégation provinciale de l'Agriculture et l'HCEFLCD, réalisée conjointement

avec le financement du Royaume du Maroc et l'Union européenne. Deux projets ont été réalisés dans le cadre de ce programme: Développement rural intégré et Développement participatif des zones forestières et péri forestières de la province de Chefchaouen. Dans le cadre de ce dernier projet, des actions importantes ont été menées depuis 1999 pour contribuer à la préservation et à la valorisation du parc national de Talassemtane:

- Construction de 4 maisons forestières
- Construction d'une Direction du Parc
- Construction et aménagement d'un Ecomusée
- Réhabilitation d'une piste de 21 km permettant d'accéder au cœur du Parc
- Aménagement d'aires d'accueil et mise en place d'une signalétique
- Balisage de sentiers de randonnées
- Formation de guides touristiques
- Réalisation d'une étude sur la biodiversité du Parc
- Elaboration d'outils sur la flore et la faune du Parc : film documentaire sur le singe magot, base de données photographiques sur la flore, catalogues sur la faune et la flore
- Création d'un site web
- Edition de brochures, de guides et d'ouvrages scientifiques
- Des interventions forestières ont également été réalisées pour préserver le patrimoine naturel du Parc (reboisements, régénération de la sapinière, aménagements pour lutter contre les incendies).
- La direction du parc a réalisé divers suivis et recherches en partenariat avec les universités et les scientifiques: ENFI, IAV Hassan II, faculté de Tétouan.
- D'autres mesures menés dans le cadre de la création du PAT de Chefchaouen, réalisés grâce à la convention établie en 2003 entre le Ministère de tourisme, le HCEFLCD, l'APDN, l'ADS et la municipalité de Chefchaouen, avec un cout global de 5.430.000,00 Dh, ont été:
 - Construction, équipement, habillage de la maison du PATC.
 - Réhabilitation des greniers d'Al kalaa.
 - Construction d'un écomusée (à cote de l'hôtel Atlas), aménagement et balisage de circuit.
 - Aménagement et balisage du circuit d'Akchour.
 - Aménagement et balisage des circuits du PARC
 - Aménagement et balisage du Pont de Dieu.
 - Aménagement et balisage de 4 lieux de repos

INCIDENCE ENVIRONNEMENTALE DU TOURISME

- Les risques naturels qui doivent être tenus en compte dans les interventions en rapport avec l'usage public dans le Parc sont l'érosion et les incendies. À ces risques viennent s'ajouter les éboulements des versants et des parois. Ces risques affectent surtout le réseau routier secondaire et celui de pistes.
- Les incendies constituent le risque le plus dangereux qui conditionne toute activité dans l'espace protégé. Les secteurs Nord et Est sont les plus sensibles (PUP).
- Les gens bivouaquent dans diverses zones du Parc, y compris des zones spécialement fragiles comme les sapinières, avec les risques que cela comporte

pour le milieu. Ces zones-là ne comptent pas sur des installations minimales permettant d'accueillir les visiteurs dans des conditions appropriées.

- Akchour subit une forte pression touristique qui dépasse parfois sa capacité d'accueil. La production d'ordures ménagères, l'approvisionnement en eau potable, la surveillance des lieux, les incendies de forêt pendant l'époque de plus grand risque et le bivouac représentent autant d'éléments qui contribuent à accentuer le problème de ce site emblématique de Talasemtane
- La gestion des aires de pique nique présente problèmes liés à la présence d'ordures, le risque d'incendies et le vandalisme. Elles exigent un dimensionnement correct, une sélection rigoureuse de leur emplacement et un usage approprié des matériaux de construction.
- Autres impacts environnementaux sont liées à une forte déforestation à cause de:
 - Labour de nouvelles terres pour cultiver le cannabis à l'intérieur du parc, même dans les zones sensibles d'haute valeur écologique.
 - La végétation forestière est éliminée par les ébranchages progressifs et les abattages avec le risque d'incendie en dérivant.
 - Obtention de bois de chauffage et pour cuisiner.
 - Pâturages
 - Incendies forestiers causés à la fin du procès de cultive du cannabis
 - Glissement de terres à cause de les pluies en terrains dépourvus de la couverture végétale
 - Reboisement forestiers au rythme de 100 ha/an, quelques fois avec espèces inadéquates

GESTION

- Actuellement, le personnel à la charge de la Direction du Parc n'est que le Directeur. Il y a aussi sept gardes forestiers qui dépendent du Service Provincial des Eaux et Forêts, mais sa relation avec la Direction du Parc est très faible. Précédemment, la Direction du Parc comptait sur deux ingénieurs qui lui appuyaient dans les tâches de gestion. Il y a donc un manque de moyens humains. Selon la Direction du parc Il faudrait embaucher:
 - 2 ingénieurs: pour le suivi de la biodiversité et pour l'écodéveloppement
 - 1 ingénieur: pour les questions liées au développement des populations
 - 5 gardiens: un pour chaque secteur administratif du parc

Ces insuffisances conditionnent en grande mesure la capacité de gestion, de surveillance et de suivi de l'usage public; il faut par ailleurs mentionner que la gérance du Parc doit également se charger des missions de coordination et de concertation avec les différents intervenants locaux, provinciaux et nationaux.

- Les programmes annuels du parc s'organisent en quatre axes:

- Axe 1: Conservation
 - Axe 2: Développement: Distribution de fruitiers, construction d'un four en fer qui consomme moins bois, provisoire d'eau potable, appui aux artisans...
 - Axe 3: Valorisation et commercialisation des produits PNTLS
 - Axe transversal: Sensibilisation et éducation à l'environnement.
- On ne connaît pas le budget réel du parc. Le budget estimé pour la maison du parc est 273.000 DH:
 - Entretien et aménagement de la maison du parc 200.000,00
 - Habillage de la maison du PNTLS 50.000,00
 - Achat de panneaux de signalisation 23.000,00
 - Quelques actions d'amélioration de l'usage public, comme l'aménagement de pistes et chemins sont compétence de la Direction Régional de l'Haut Commissariat des Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification (HCEFLCD) à travers de la sa direction provincial.

ÉQUIPEMENTS À L'USAGE DU PUBLIC

- Les équipements à l'usage public existant dans le PNJZ sont:
 - l'Écomusée (dans le bâtiment de la maison du parc)
 - Les points d'information (5). Il y a un point d'information sur chacune des principales voies d'entrée au Parc. La gestion des points d'information est à la charge des communes rurales correspondantes, sous la tutelle du Parc. La seule entrée non équipée est alors l'accès nord au Parc, en venant d'Oued Laou.
 - L'association Chaouen Rural a monté un petit point d'information dans ses installations à la ville de Chefchaouen, avec une petite exposition, qui diffuse quelques informations sur le Parc en même temps que les activités proposées par l'association.
 - Les aires d'accueil, gérées par les communes rurales en partenariat avec l'administration des Eaux et Forêts; elles comprennent plusieurs équipements, fondamentalement un point d'information et une aire de pique-nique. Actuellement il y en a 7 aires de repos dans le parc: Tazaout, Pierre de Cascade, Akchour, Sidi Abdelhamid, Place d'Espagne, Tkhlinjite, stade football; dont deux sont gérées par la CR de Talembote à travers un contrat de bail avec 2 investisseurs touristiques (Sidi Abdelhamid, Akchour).
 - Les aires de bivouac (3). Cette activité peut être pratiquée dans certains endroits spécialement habilités à cet effet, notamment dans les aires de pique-nique. Cependant, on observe que les gens bivouaquent dans diverses zones du Parc, y compris des zones spécialement fragiles comme les sapinières, avec les risques que cela comporte pour le milieu.
 - Une Poste Vigie, pour la vigilance et la lutte contre les incendies, se trouve au niveau de Jbel Lakraa (2159 m)

- Ils existent plus de 400 vois d'escalade conditionnés.
- Il y a seulement un passage pour les handicapés au niveau de l'écomusée.

ÉQUIPEMENTS, MOYENS ET SERVICES D'INTERPRÉTATION

- La Maison du Parc a une double vocation: accueillir et informer le visiteur de la richesse du milieu naturel et la fragilité de ce dernier, mais aussi des infrastructures existantes pour la visite. L'Écomusée partage les installations avec le Bureau administratif du Parc. Il est situé près de l'aire de pique-nique Sidi Abdelhamid et du camping.
- Sur la piste forestière qui monte de Chefchaouen à Jebel El Kelâa, un belvédère a été construit, avec une petite aire de stationnement, des bancs et des panneaux interprétatifs. Le PUP propose la création de 5 points de vue.
- Il n'existe aucune installation destinée à l'observation de la faune sauvage. Près de la piste de Bab Taza à Talassemrane, se trouve un site connu sous le nom de la Mosquée des singes. Il s'agit d'une curieuse formation karstique où les singes magot ont l'habitude de prendre des bains de soleil
- Il existe un ensemble de sentiers permettant la pratique de cette activité. Il y a quinze sentiers balisés, huit au niveau de Talassemrane et cinq au niveau de Jebel Kelti, mais d'autres ne sont pas balisés et la dimension interprétative fait également défaut. En conséquence, ces sentiers demeurent de simples parcours dans la nature et leur énorme potentiel comme éléments de sensibilisation de la population reste encore négligé. Tous les sentiers ne sont pas non plus intégrés dans un Réseau des Sentiers du Parc, à travers lequel garantir la transmission des principales valeurs naturelles et culturelles du milieu. La plupart constituent de longs parcours souvent de plus de 10 km. Divers opérateurs de tourisme proposent ce produit à leurs clients.
- Il y a aussi deux routes thématiques: la route des cascades et la route maraboutique.
- Diverses initiatives de balisage et d'aménagement ont été mises en place par des associations locales et des organismes de coopération, dont deux circuits remarquables: C1 L'Akrar et C2 Ghomara, tous deux partant de Chefchaouen.
- Deux itinéraires de traversée du Parc sur plusieurs journées, commençant de Chefchaouen et terminant en Méditerranée, sont également en cours de création. Ces circuits offriront au randonneur un parcours complet à travers les paysages de la zone. Cependant, ces itinéraires, longs et durs, sont réservés à un public très réduit, avec une bonne forme physique.
- Il y a un Réseau de Clubs d'Éducation à l'Environnement dans la province de Chefchaouen, composé par toutes les écoles, les collèges et les lycées qui ont volontairement décidé de souscrire cette initiative lancée par le ministère de l'Éducation du Maroc. Parmi ses objectifs figurent la sensibilisation des écoliers à charge de moniteurs éducateurs qui ont pour mission de dynamiser les divers ateliers à travers des activités aussi dans la nature et dans les établissements scolaires.

- Dans les environs de Chefchaouen, se trouve la pépinière d'Aïn Rami, qui pourrait constituer, sous forme de jardin botanique, un centre de découverte de la flore de la région et d'éducation environnementale.
- Les panneaux des aires de pique-nique existantes représentent les uniques panneaux interprétatifs du parc, mais la plupart d'eux sont détruits. Dans quelques aires, on a réalisé divers actions comme la création d'un circuit sportif, l'installation de barbecues et poubelles et l'installation de tables de bourses.
- Un centre d'Interprétation de Chaouen Rural à la ville de Chaouen offre des informations sur l'association, les gîtes et les activités qu'ils offrent. En plus, c'est un point de vente des objets d'artisanat et produits agroalimentaires qui procèdent des gîtes de Chaouen Rural et des coopératives.
- Maison du PAT. Malgré qu'il y ait un centre destiné à l'installation de la Maison du PAT, prévu dans le Programme de Tourisme Rural au Maroc (de l'année 2003, il n'est pas encore opérationnel.
- Les Administrations et les agents locaux ont réalisé des publications de divulgation pour les visiteurs, notamment des brochures sur les sentiers, les gites rurales, etc. Il y a aussi des vidéos et DVD, une Guide de Ressources naturelles et cultures de Jebel Kelti, etc.

QUALITÉ TOURISTIQUE

- L'Association Chaouen Rural a défini des critères de qualité pour les entreprises touristiques, et les propriétaires des gîtes et des maisons rurales adhérents à Chaouen Rural ont été formés en matière de qualité touristique. L'association compte sur une personne qui vérifie que les gîtes accomplissent ces critères. Ces critères ne sont pas très exigeants, mais son application en rigueur est suffisant pour garantir un niveau de qualité adéquate. Actuellement L'association est constituée par 9 gîtes, mais il y en a d'autres qui vont s'y adhérer.
- Divers agences de coopération on réalisé divers actuaciones pour améliorer la qualité de l'offre touristique. Dans la table suivant on montre les actuaciones les plus remarquables et les entités.

PROMOTION ET COMMERCIALISATION DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PNJZ

- Le parc possédait un site web officiel qui fournissait beaucoup d'information et promotionnait les ressources naturelles et culturelles du parc, mais actuellement n'est pas disponible. Nonobstant, il est prévu de relancer le web prochainement.
- L'association Chaouen Rural et le projet d'écotourisme du Jebel Kelti possèdent un site web pour la promotion de leurs produits et ils font aussi la promotion et diffusion des ressources et valeurs du parc.
- Il y a des brochures et des cartes qui montrent quelques gites rurales
- Il y a de la commercialisation d'activités pour les touristes dans les agences de voyage locales et d'autres villes (Tétouan, Marrakech)

- On a publié des brochures des PAT de Chefchaouen en français, anglais et espagnol

OFFRE DE SERVICES TOURISTIQUES

- Il y a une bonne offre touristique d'hébergement dans le Parc National de Talassemtane et ses alentours, mais il reste difficile donner un nombre précis d'hébergements (classés et non classés).
- Il ya une quinzaine de gîtes et maisons rurales dans le parc national et ses alentours. Quant à leur situation juridique, une bonne partie des gîtes existantes ne compte, dans le meilleur des cas, que sur une simple autorisation de la commune à laquelle ils appartiennent. Il en existe même sans aucun type de permis. Certains sont en cours de légalisation, mais il faut avouer que d'autres renoncent à demander les autorisations pertinentes auprès du ministère du Tourisme pour éviter de payer les impôts. Il n'y a que 5 gîtes classées par le Ministère de Tourisme.
- Des diverses initiatives visant à l'identification et la mise en route de nouveaux gîtes sont actuellement en cours, par exemple dans les environs d'Akchour et de Jebel Kelti.
- Néanmoins, la prolifération de ce type d'établissements peut représenter un risque si ces derniers ne se développent pas de manière ordonnée, sur les emplacements les plus appropriés et à partir de critères de qualité minimums garantissant leur aptitude et permettant en dernier lieu leur intégration dans le réseau d'hébergements du Parc.
- Il existe trois campings dans les environs du par et deux auberges bien aménagés et modernes, homologués par le ministère du Tourisme.
- Il existe une offre de guides pour la médina et une offre de guides de montagne, mais celles-ci sont inégales en qualité et très peu visibles.
- Il y a deux agences de voyages à la ville de Chaouen.
- La qualité des services a été évaluée comme satisfaisante par 73 % des visiteurs interviewés, tandis que 25 % l'estiment de qualité moyenne et seulement 2 % la qualifient comme mauvaise. Ces données positives doivent être considérées avec une certaine précaution si l'on tient en compte que, tel que déjà mentionné, 50 % des visiteurs sont des personnes entre 20 et 30 ans, tranche d'âge qui correspond à des étudiants et des jeunes travailleurs dont les attentes en matière de services et de qualité sont plutôt moyennes eu égard à leurs modestes revenus. Les données mettent en évidence le besoin d'améliorer la qualité de l'hébergement et de la restauration, estimée dans 30 % des cas moyenne et 60 % satisfaisante

DEMANDE DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PNJZ ET DANS L'ENTOURAGE

- Une étude récente, réalisé en 2011, dit que le nombre de nuitées enregistrés à la ville de Chaouen en 2010 a atteint 104.398 nuitées. Le plus grand nombre de visiteurs correspondent au printemps et à l'été, avec des pointes d'affluence pendant le mois d'août et le mois de mai.
- L'aire d'Akchour reçoit entre 1.000 et 1.600 personnes pendant les week-ends de majeure affluence.

- Il n'y a pas dans le territoire un protocole de suivi de la demande, qui permette l'échange d'information et donnés entre les entrepreneurs (propriétaires, guides et restaurateurs), l'administration touristique et la direction du parc.
- Quant à la prise de donnés de demande de manière organisé, Il n'y existe que les donnés fournis par l'Association Chaouen Rural, qui analyse la demande de ses établissements adhérents. La demande a été croissante jusqu'à l'année 2008, et à partir de 2009, coïncidant avec la crise mondiale, elle commence à descendre. Ils ont enregistré un total de 507 personnes en 2011.
- Une étude d'une association locale a révélé que le 38% des visiteurs sont nationaux (de la Conférence de tourisme d'ATED, bien que l'échantillon n'était pas très large, seulement 98 personnes). Le pourcentage de visiteurs nationaux a augmenté de façon proportionnelle avec la réduction des visiteurs européens, principalement les espagnols à cause de la crise économique. On estime que la récente élection de la destination du Rif par le Roi Mohamed VI pour ses vacances d'été a pu ajouter certaine attractivité à cette destination.
- En dehors de la ville de Chefchaouen, le tourisme s'oriente généralement vers le site d'Akchour. Il s'agit d'un site facile d'accès et proche de la ville, ne nécessitant par conséquent pas beaucoup d'effort ni de temps pour réaliser une excursion en dehors de la ville. Les données de Chaouen Rural confirment cette tendance : les gîtes qui enregistrent la plus grande fréquentation sont ceux proches de la ville ou facilement accessibles.
- La visite du Parc s'avère, dans la plupart des cas, activité secondaire. Elle est réalisée après l'arrivée à Chefchaouen mais il ne s'agit pas de l'objectif fondamental du voyage.
- Deux catégories de tourisme et par conséquent de touristes peuvent être identifiées dans la province de Chefchaouen: un touriste recherchant le confort et le bien-être et un touriste routard.
- Les principales motivations pour la visite des aires rurales sont le paysage, le patrimoine culturel, l'interaction avec la population locale, la relaxation, les sites historiques, et les activités en plein air

4.2. DURABILITÉ DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMTANE

DANS LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'USAGE PUBLIC DU PNTLS

- La gestion environnementale de l'usage public du parc est faible. Elle est conditionnée dans les bâtiments par son dessin sans critères de durabilité environnementale, et en général par la manque de formation du personnel sur durabilité et de formation spécifique pour améliorer la gestion environnementale, et l'absence des protocoles dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des déchets, des achats verts, d'entretien, de nettoyage, etc. et de sensibilisation des visiteurs.

DANS LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE

- La plupart des villages sont desservis en eau potable par des sources de montagne. Les principales sources captées pour alimenter les populations en aval sont objet d'un contrôle chimique et d'une régulation. Cependant les villages les plus hauts

s'alimentent de sources naturelles qui jaillissent dans la montagne sans captage, régulation ou contrôle.

- Il y a par contre encore beaucoup à faire en matière d'ordures ménagères ou d'eaux résiduaires, surtout dans les villages de montagne. Les eaux noires de la plupart des villages sont déversées dans des fosses septiques ou encore, dans le pire des cas, directement dans les cours d'eau. Les ordures ménagères, surtout les inorganiques, s'accumulent occasionnellement face à un service de ramassage défaillant. La ville de Chefchaouen possède un service moderne de ramassage des ordures bien que leur traitement ultérieur s'avère insuffisant. La localisation des décharges représente fréquemment une difficulté (Bab Taza, Bou Ahmed-Stehat, Oued Laou-Kaas Aras).
- Des mesures d'amélioration environnementale ont été incluses dans les Plan de développement Communaux qui ont été élaborés pendant 2011-2012 pour toutes les Communes rurales de la région.

DURABILITÉ TOURISTIQUE

- Le Label Clef Verte est un label internationale pour hébergements touristiques, crée dans un programme de la Fondation Internationale pour l'Éducation à l'Environnement (FEE), implémenté en Maroc par la Fondation Mohammed VI depuis 2007, et soutenu par l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT). La Clef Verte couvre différents champs: gestion environnementale, implication du personnel, information des clients, eau, déchets, énergie achats éco-responsable, activités verts, etc.
- La Fondation Mohamed VI a lancé récemment une initiative pour la labellisation des gites rurales dans le PNTLS.

COLLABORATION ET COOPÉRATION

- La fondation Mohamed VI, dans son programme d'éducation et sensibilisation dans la RBIM a déjà réalisé les suivantes actions dans le Parc National de Talassemtane pour l'amélioration de la durabilité du tourisme et pour la sensibilisation de la population locale quant à développement durable:
 - Lancement du programme "Tourisme responsable" dans la province de Chefchaouen.
 - Lancement du programme éco-école et organisation des ateliers de formation, aux profits des directeurs des écoles et des éducateurs. Dans la province de Chefchaouen il y a 8 écoles y inscrites.
- Il y a plusieurs projets ayant pour objet l'amélioration de la gouvernance dans la province de Chefchaouen
 - ADL et PRODIVERSA ont un Project pour renforcer la gouvernance et le rôle des institutions, ainsi que la participation des associations dans la municipalité de Chaouen. On a crée la Maison des Associations, dont on réalise des activités de formation, réunions, etc. Dans ce Project participent presque 70 associations de la ville de Chaouen.

- ATED a lancé récemment un réseau d'acteurs concernés par le tourisme pour le développement de la Stratégie de tourisme responsable de la Province de Chefchaouen élaboré par cette association et la Fondation ETEA (Espagne), avec le soutien de la Coopération espagnole, et présenté en 2012.
 - La Mairie de Chaouen est en train de créer l'Agence de Développement de Chaouen (ADC) qui vise à développer et exécuter des projets et initiatives d'intérêt pour la commune urbaine de Chaouen, y compris la création d'un observatoire de tourisme en appui à la Stratégie de tourisme responsable de la Province de Chefchaouen.
 - ACTL a aussi un projet pour l'amélioration de la gouvernance sur le tourisme dans la province de Chefchaouen, financé par la Coopération espagnole.
- Il y néanmois une manque de coordination et de coopération entre tous ces initiatives qui ont des objectifs similaires.
 - Un group local de Coopération et Développement a été récemment crée à la ville de Chaouen, dans le cadre du programme Art Gold du PNUD pour soutenir le développement, la coordination et la coopération entre les nombreuses initiatives existantes dans la zone de la ville de Chaouen et ses alentours. Il y néanmois une manque de coordination et de coopération entre tous ces initiatives qui ont des objectifs similaires.

4.3. PARTICIPATION DANS LA GESTION DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PNJZ

DANS LA GESTION DU PNJZ

- Il n'ya pas encore une participation effective de la population locale dans la gestion de l'ENP car le Comité de gestion du parc n'a pas été créé.
- Le Comité de Gestion du parc national prévu dans le PDAG devrait avoir dans sa composition un représentant du ministère de tourisme et d'autres ministères concerné par le PNTLS, le Gouverneur de la Province (présidence), les présidents des communes rurales, les représentants des groupements d'usagers et de producteurs concernés par le parc, etc.
- Ce Comité de gestion devrait créer en son sein une Commission Permanente chargée d'assister la direction du parc dans l'exécution de sa mission (PDAG, 1996).
- Selon le PDAG, «l'établissement de modalités de gestion des espaces et de leurs ressources naturelles, caractéristiques des ZGRN, découlent de processus participatifs, qui requièrent donc une réelle approche communautaire de la part des opérateurs et usagers de l'espace. L'état actuel du tissu relationnel de la zone du PNTLS, n'offre pas vraiment les qualités et les garanties nécessaires à la mise en place de tels modes de gestion. Il conviendra donc de considérer ceux-ci comme un objectif potentiel à atteindre, graduellement».

DANS LA GESTION DU TERRITOIRE/DESTINATION TOURISTIQUE

- Une commission a été créée pour l'élaboration de la stratégie de tourisme responsable dans la province de Chefchaouen, avec la participation des acteurs principaux:
 - Commune Urbaine de Chefchaouen
 - Province de Chefchaouen
 - Commune Rurale de Bab Taza
 - Agence de Développement des Provinces du Nord
 - OFPPT (Office de la Formation Professionnelle)
 - ANAPEC (Agence National de la Promotion de l'emploi)
 - ADS (Agence de Développement Sociale)
 - Conseil Provincial
 - Fondation Amana pour les Micro Crédit
 - Direction du Parc Nationale de Talassemtane
 - Délégation de L'artisanat
 - Commune Rurale de Bni Derkoule
 - Associations
 - Giteurs
 - Restaurateurs
 - Hôteliers
 - Réseau Méditerranéen Du Tourisme Solidaire
 - Chaouen Rural
- Un réseau d'acteurs concernés par l'écotourisme a été créé par l'ATED, selon les dernières informations reçus de cette association.
- Un observatoire de tourisme est en train d'être créé actuellement avec le soutien de la Mairie de Chaouen.
- Dans le cadre du projet développé par la Fondation Mohamed VI dans la Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée.
- Un projet pour améliorer la gouvernance dans le domaine du développement rural dans la province de Chefchaouen est en train d'être mise en œuvre para l'association ACTLC

DANS LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION

- L'Association Chaouen Rural est une association de tourisme rurale qui a comme objectif l'organisation et la facilitation des services logistiques nécessaires pour satisfaire les besoins des touristes au niveau de logement, restauration, et activités complémentaires.
- L'association fait une promotion des gîtes et des maisons rurales adhérents à Chaouen

Rural qui ont été formés en matière de qualité touristique. Actuellement L'association est constituée par 9 gîtes, mais il y en a d'autres qui vont s'y adhérer. L'association Chaouen Rural a été créée à partir d'un projet géré par l'association ACTL financé par la Coopération espagnole.

COLLABORATION ET COOPÉRATION

- Les gestionnaires du parc ne promeuvent pas des activités de l'écotourisme pour le moment, donc il n'y a pas eu l'occasion de participation de la population locale à l'organisation et célébration d'activités.
- Il n'y a aucune communication des valeurs du parc vers la population locale. On n'a pas d'information sur le degré d'utilisation des installations par les collectivités locales.
- Il y a plusieurs ONG qui travaillent dans le territoire avec des projets similaires, sans une coordination ou une collaboration efficace, ce qui conduit parfois à une duplication des efforts.

ASSOCIATIONNISME

- Le Parc compte heureusement sur un nombre important d'associations et d'organisations exerçant une activité de dynamisation et de stimulation des tissus sociaux et productifs afin d'augmenter le niveau de développement socio-économique. Plusieurs organisations non gouvernementales internationales travaillent également dans la zone.
- Cette effervescence associative s'est traduite par de nombreux projets de développement qui ont été mis en œuvre pendant les dernières années, tels que la création et l'aménagement de gîtes, l'amélioration des approvisionnements, le lancement d'entreprises et de coopératives, la mise en valeur des ressources potentielles par l'écotourisme, la formation et la qualification professionnelle, la production d'énergie solaire, la signalétique, la création d'itinéraires, etc.

CONFLITS

- Le manque d'une délimitation officielle des terrains des hameaux de montagne a représenté l'une des plus grandes difficultés lors de la délimitation du Parc. Cette délimitation non seulement conditionne le domaine public mais encore l'aménagement et la régulation des activités sylvicoles et touristiques (PUP 2008)
- Il y a des hameaux qui présentent parfois quelques réticences face au développement de certaines activités d'usage public, en raison d'un manque de connaissance ou de la crainte que de nouveaux usages puissent reléguer leurs activités traditionnelles.
- Les communautés plus isolées de l'intérieur et, en conséquence, moins habituées à rencontrer des étrangers peuvent montrer quelque méfiance face à un inconnu. C'est notamment le cas de la population locale féminine.
- L'appui et la collaboration des organismes publics et de la population locale restent indispensables pour le succès et la pérennisation des interventions en

matière d'usage public, dans un espace densément habité par une population historiquement non concernée par ce genre d'interventions.

- L'occupation illicite de quelques terres pour la cultivassions du cannabis pose aussi des problèmes gans le parc.

REFERENCES

Agence Française de Développement, 2011. Évaluation partenariale des projets d'appui à la gestion des parcs nationaux au Maroc.

ATED & ETEA, 2012. Stratégie pour le développement du tourisme responsable dans La Province De Chefchaouen.

GTZ - PN TOUBKAL, 2009. Développement d'une stratégie de tourisme durable dans les aires protégées du Maroc. Tome 1 : Le cas du Parc National du Toubkal. Centre de Formation Supérieure pour le Développement Rural (SLE) et al, 2009.

Haut Commissariat au Plan, 2006. Prospective Maroc 2030 tourisme (rapport)

Le développement touristique dans le Parc National de Talassemtane sous une approche environnemental. 2011.

Ministère du Tourisme, 2001. Vision 2010.

Ministère du Tourisme, 2008. Vision 2020.

MRT. Morocco Rural Tourism. Rapport. USAID. 2006

PDAG- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA MISE EN VALEUR AGRICOLE. Administration des Eaux et Forêts et de la Conservation des Sols. 1996. Plan Directeur d'Aménagement et Gestion (PDAG).

PUP 2008. Plan d'Usage Public du Parc National de Talassemtane (PUP). EGMASA.

Royaume du Maroc, 2003. Stratégie de développement du tourisme rural.

Thompson, E. 2011. Implementation of Ecotourism for the Conservation of Natural Resources in Protected Areas: A Case Study of Talassemtane National Park, Chefchaouen, Morocco.